



Réjeanne Lebel

Au-delà d'un défi

Éditions S.A.S.V.
Nicolet, 2012

Au-delà d'un défi

**Les Sœurs de l'Assomption de la
Sainte Vierge en Côte d'Ivoire**

Réjeanne Lebel

Au-delà d'un défi

**Les Sœurs de l'Assomption de la
Sainte Vierge en Côte d'Ivoire**

**Édition S.A.S.V.
Nicolet, 2012**

Photos : Réjeanne Lebel, Bernadette Germain et Studio Gil Raymond

Conception couverture : Réjeanne Lebel

Typographie, montage : Yvan Ouellet (Crayonart)

Impression : Imprimerie de la Rive-Sud, Nicolet

© Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-920779-17-4

*Un grand livre commence longtemps
avant le livre. Un livre est grand par la
grandeur du désespoir dont il procède,
par toute cette nuit qui pèse sur lui et le
retient longtemps de naître.*

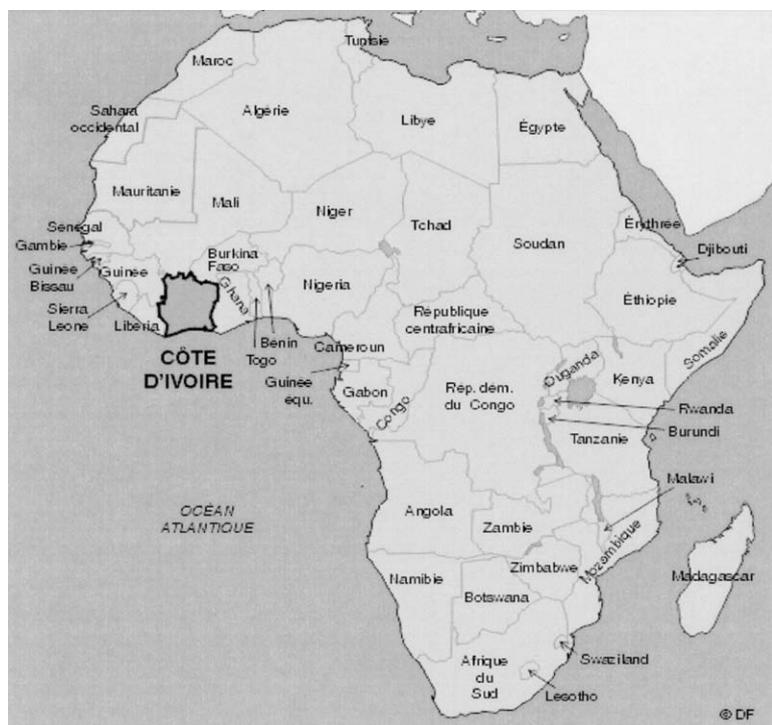
Christian Bobin, *Une petite robe de fête*, coll.
folio n° 2466, Paris, 1991, p. 34.

À Julie, Mathilde, Hedwidge et Léocadie, nos mères fondatrices¹. À notre Congrégation qui a osé ses racines jusqu'au cœur de l'Afrique. Au cardinal visionnaire, Bernard Yago, qui nous a accueillies avec tant de sollicitude. Au peuple ivoirien qui a changé à jamais notre regard.

¹ Le curé Jean Harper fonde la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à Saint Grégoire de Nicolet, le 8 septembre 1853. À l'origine de ce projet, ces quatre femmes reçoivent chacune le titre de fondatrice.

À sœur Bernadette Germain, collaboratrice dévouée et chercheuse efficace, un immense merci. Gratitude à toi et à mon frère Benoit pour la relecture de ce récit, vos judicieux conseils et vos encouragements constants. Vous avez su nourrir et garder vivante en moi la passion de la mémoire d'un si riche moment d'histoire.

Continent africain



Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest



Préface

Puissiez-vous, à la lecture de ces pages, être fascinés par le sens caché qui respire en dessous des mots.

C'est par ces lignes que sœur Réjeanne Lebel termine le récit de l'aventure S.A.S.V. en terre ivoirienne. Une quarantaine d'années n'ont pas réussi à apaiser le souffle qui soulève cette page d'après concile. Et c'est ce souffle que vous retrouverez et qui vous emportera tout au long de cette « histoire sacrée ».

Histoire sacrée vécue dans l'enthousiasme et la joie.

Histoire sacrée qui témoigne d'un rendez-vous entre deux continents, l'Amérique et l'Afrique francophones, entre leurs Églises locales désireuses d'une rencontre pleine de respect, dans un dialogue enrichissant.

Histoire sacrée où des congrégations ont su être à l'écoute des appels du « monde de ce temps », relever un défi et au-delà, pour un monde et une Église en pleine mutation, oser une page d'évangile inédite, miser sur une collaboration intercongrégation et coopérer franchement avec l'Église africaine et les instances gouvernementales et civiles.

Quelle belle épopée rendue possible grâce au oui généreux prononcé par les pionnières de ce projet, dont sœur Bernadette Germain et sœur Réjeanne Lebel qui est l'auteure de ce livre!

Merci, sœur Réjeanne, de vous être fait griot pour raconter et témoigner de ce que le Seigneur accomplit en ce pays. Lecteurs, lectrices, avec nous, rendons grâce pour cette œuvre mise en terre et qui, aujourd'hui, poursuit sa croissance dans le temps et l'espace.

Denise Brochu s.a.s.v.

Denise Brochu, S.A.S.V.
Supérieure générale, 2005-2010

Avant-propos

Ce récit est l'occasion d'un pèlerinage nous conduisant aux sources de notre engagement missionnaire. Il nous aura touchées et émues par tant de merveilles accomplies tout au long de ces années. Puisse-t-il ajouter à l'héritage inspirant laissé par nos fondatrices, une page d'histoire qu'elles n'avaient entrevue que de loin.

Avant de présenter la mission et l'œuvre des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge en Côte d'Ivoire, une brève analyse de la société et de l'Église, à ce moment précis de l'histoire du monde, s'impose. Il semble important de faire connaître les motifs qui les ont conduites à s'engager sur les routes de terre rougie de cette contrée lointaine. Nous ne pouvons passer sous silence la congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, celle-là même dont nous avons pris la relève en août 1969.

En 1968, monseigneur Bernard Yago lançait un cri de détresse à des Congrégations religieuses canadiennes. Il veut garder vivant, à Abidjan, le Collège privé catholique laissé vacant par le départ des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Il insiste pour qu'elles y viennent jusqu'au jour où la relève ivoirienne montante puisse assurer la direction de ce Collège. L'instruction et l'éducation des jeunes filles du pays sont au cœur de ce S.O.S.

Le défi à relever était de taille. Deux congrégations, les Soeurs de Sainte-Croix et les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, répondent oui à l'appel. Elles forment le premier maillon du groupe intercommunautaire qui comptera dans ses rangs jusqu'à quatre congrégations et cinq laïques en provenance du Canada.

À travers le récit de la vie au quotidien, vous découvrirez dans sa simplicité, sa vérité et sa richesse, le défi que ces femmes ont su relever. Vous ferez aussi la connaissance du peuple ivoirien et de sa terre d'accueil, ces gens qui donnent tout, au-delà de ce qu'ils possèdent. Viendra ensuite le temps d'une autre saison pour la communauté des religieuses canadiennes : celle des arbres en fleurs, celle d'une mission accomplie, celle du retour au pays natal.

En conclusion, nous révélerons le trésor que nous portons à jamais dans nos cœurs, cet héritage légué par chacun des Ivoiriens et Ivoiriennes que nous avons rencontrés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Réjeanne Lebel', with a long, sweeping horizontal line extending to the right.

Réjeanne Lebel

Première partie

Un appel pressant pour la mission



Chapitre premier

Un regard sur la société et l'Église des années soixante

Un monde en mutation, une Église en questionnement

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge posent les pieds sur le sol ivoirien en août 1969. Elles découvrent un champ de mission bien différent de celui qu'elles auraient trouvé dix ans seulement auparavant. Tous les pays du monde, y compris la Côte d'Ivoire, vivent une profonde mutation.

La science et la technologie se développent à un rythme effréné. La sécularisation croissante des peuples est en marche. Les pays du tiers monde réclament impatiemment leur complète autonomie. Personne ne demeure indifférent à ces bouleversements.

Dans l'Église, les Chenu, les Congar, les De Lubac, les Hans Küng et tant d'autres espèrent des changements qui s'imposent. Dans les universités catholiques, une certaine doctrine figée n'est plus acceptée. Une période de sanctions, lourde et douloureuse, par la voix d'*Humanis Generis*², condamne des personnes qui questionnent et poussent la réflexion théologique.

² Encyclique du pape Pie XII, le 12 août 1950.

De leur côté, des chrétiens engagés savent bien que l'Esprit souffle là où il veut. Il ne s'enferme pas dans les ouïres de nos habitudes, fussent-elles millénaires. Il donne à l'Évangile la force de bouleverser une vie, montrant le chemin vers la source, celle du christianisme. Ces chrétiens espèrent ardemment une autre Pentecôte pour la renaissance d'une Église où toute chose nouvelle est possible.

Nous assistons à un élan missionnaire dynamique et prometteur qui est ressenti dans les congrégations religieuses, tout comme chez les frères et sœurs laïques. L'Église d'Afrique, de son côté, s'enrichit d'un clergé autochtone formé et prêt à occuper une place, la sienne, dans l'Église diocésaine. L'épiscopat africain comptera parmi ses membres d'éminents évêques et cardinaux autochtones. Un vent de fraîcheur, inconnu jusqu'alors, souffle sur l'Afrique.

L'Église, comme le monde, est à une croisée de chemins. Au centre de ces bouleversements, théologiens, clercs et laïques redécouvrent la vocation prophétique de l'Église. Ils questionnent en plein jour son conservatisme, tout comme celui de la société. Pour eux, avancer, c'est tourner sa foi vers l'avenir.

Les chrétiens vivaient depuis trop longtemps dans une culture d'unanimité soumise au pouvoir établi. La culture de l'uniformité de pensée prévalait dans les universités, au plan religieux particulièrement. Néanmoins, dans ces mêmes années, Joseph Ratzinger³, lui-même, affirmera que « la conscience est le tribunal suprême et ultime de la personne humaine; elle est même au-dessus de l'Église officielle et c'est à elle que nous devons obéir ».

³ David Piché, Marco Veilleux, « *Faut-il quitter l'Église?* », Revue Relations, n° 709, juin 2006, p. 31.

Ces années furent d'un dynamisme remarquable. De tous les pays, philosophes, historiens et écrivains émergent, éclairant le monde de leur réflexion. L'Afrique fait particulièrement bonne figure. Elle a analysé avec un regard neuf sa jeune société en croissance.

L'Église a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile. Il lui importera désormais de connaître et de comprendre davantage ce monde dans lequel elle vit.

Jean xxiii, un cadeau de l'Esprit

L'Esprit saint de Dieu offre au monde, en 1958, un cadeau magnifique : Jean xxiii. À peine élu, le 25 janvier 1959, le bon pape Jean, à l'âge de 77 ans, n'annonce rien de moins qu'un concile œcuménique pour l'Église universelle.

Jean xxiii rêve d'un concile pastoral. Des cardinaux reconnaîtront en lui un pasteur au cœur de feu, présent au monde d'une façon nouvelle. Il ouvrira largement les portes de l'Église pour voir ce qui se vit à l'extérieur et, du coup, il permettra au monde de voir ce qui se passe à l'intérieur de celle-ci.

Un vent nouveau réveille des attentes cachées et insoupçonnées au cœur du monde catholique et de nos frères et sœurs des Églises chrétiennes séparées. Le concile Vatican II, du 11 novembre 1962 au 8 décembre 1965, donnera au peuple de Dieu seize documents conciliaires. Des évêques, habitués aux thèses savantes, reconnurent avoir pris conscience que la théologie de la révélation ne peut se faire que par l'écoute de l'être humain. La majorité des Pères conciliaires comprirent l'importance de ne pas revenir en arrière.

Chapitre deuxième

Vatican II dans les congrégations religieuses et les Églises d'Afrique

Les Sœurs de Léocadie, d'Hedwidge, de Julie et de Mathilde au temps du concile

L'ouverture au monde demandée par le concile conduira les congrégations religieuses à la tenue d'un chapitre d'*aggiornamento*. Un chapitre de retour aux sources, celle de l'Évangile, celle de leur origine.

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge tiendront ce chapitre à l'été 1968. Il fut précédé d'une année d'études, d'échanges et de consultations auprès de leurs membres. Mère Lucienne Lapointe, supérieure générale, assistée de son conseil, préside à la bonne marche des activités préparatoires à ce chapitre de rénovation. Une brise, celle de l'Esprit, souffle alors sur la congrégation tout entière.

Les décrets promulgués par le concile touchent profondément les religieuses. Ils questionnent et appellent à un retournement du cœur. Deux décrets, *Perfectae Caritatis*⁴ et *Ad Gentes*⁵, retiendront particulièrement leur attention.

⁴ La Vie religieuse, Vatican II, *Les seize documents conciliaires*, 2^e édition, FIDES, Montréal et Paris 1967, p. 373.

⁵ L'Activité missionnaire de l'Église, Vatican II, *Les seize documents conciliaires*, 2^e édition, FIDES, Montréal et Paris, 1967, p. 429.

Une plus large implication de leur part vers des terres lointaines est alors proposée par l'assemblée. Depuis quelques années déjà, des demandes en provenance de pays où elles ne sont jamais allées leur parvenaient.

Les documents conciliaires révèlent au grand jour, avec acuité, que le temps où les missionnaires arrivaient dans un pays en propriétaires, avec la vérité entière, était bel et bien terminé. Un jour nouveau venait de naître, celui où les missionnaires répondent désormais à un appel explicite des autorités religieuses d'un pays, pour une œuvre particulière et possiblement, pour un temps limité et déterminé. Ces appels, les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge les lisent dans des textes conciliaires comme ceux-ci :

Ad Gentes : 26. Formation doctrinale et apostolique.

Quiconque en effet doit aborder un autre peuple doit faire grand cas de son patrimoine, de ses langues, de ses mœurs.

Perfectae Caritatis : 20. Le maintien, l'adaptation ou l'abandon des œuvres propres à l'Institut.

Il faut absolument conserver dans les Instituts religieux l'esprit missionnaire et, compte tenu du caractère de chacun d'eux, l'adapter aux conditions actuelles pour que l'Évangile soit prêché plus efficacement parmi tous les peuples.

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge réunies en chapitre comprennent combien il est nécessaire qu'une réflexion théologique soit encouragée. Ainsi, on saisira par quelles voies la foi peut chercher

l'intelligence, et de quelles manières les coutumes, le sens de la vie et l'ordre social peuvent s'accorder avec les mœurs que fait connaître la révélation divine.

Les missionnaires doivent être préparées à une si noble tâche par une formation spirituelle et humaine appropriée. Elles iront au-devant des personnes, le cœur largement ouvert, et elles s'adapteront avec courage aux mœurs des peuples. Voilà ce qu'enseigne le concile Vatican II.

Visiblement, il s'agit d'un changement de cap. Les mentalités gagneront, elles aussi, à changer rapidement. À ce moment de l'histoire de l'Église et du monde, quel que soit le pays où iront les missionnaires, ils devront se souvenir que le vin le meilleur tourne au vinaigre s'il voyage dans de vieilles outres.

Les Sœurs de Léocadie, d'Hedwidge, de Julie et de Mathilde savent regarder vers l'avant, là où s'écrit l'histoire, là où s'ouvrent des voies nouvelles. Elles reconnaissent que désormais, rien n'est fixé une fois pour toutes. Agir autrement serait trahir l'esprit du concile, de l'Évangile et de leur origine. N'est-il pas connu qu'il n'est de fidélité vraie que celle qui est créatrice ?

Au temps du concile sur le continent africain

Les évêques africains ont su préparer le concile, analysant de près la vie de l'Église de Jésus-Christ dans chacun de leur diocèse respectif. À Vatican II, plusieurs d'entre eux occupent une place marquante. Qui a oublié un Bernardin Gantin, ce Béninois surnommé le « pape noir » ? Et Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, qui a marqué l'histoire de l'Église de son pays le Cameroun et également celle de l'Église universelle ? Et le cardinal Francis Arinze, du Nigéria, ministre du Dialogue interreligieux qui a fait sa marque comme tant d'autres ?

Il n'est pas étonnant de retrouver ces évêques, au cours des sessions conciliaires, animés d'un feu, d'un Feu sacré. Convaincus désormais qu'ils doivent s'assumer, ils prônent la nécessité de l'inculturation du message évangélique, une intuition en germe chez eux depuis des décennies. Ils voient les changements préconisés par le concile comme des passages obligés. Très tôt, tous passent à l'action.

Dès le début des années conciliaires, des évêques africains décident de fonder, dans chacun de leur pays, une congrégation de religieuses autochtones « avec l'étoffe du pays ». Une étoffe étonnante! Les membres de ces nouvelles congrégations seraient recrutées parmi les religieuses autochtones déjà admises dans les congrégations étrangères œuvrant sur leur territoire. Ces congrégations seront appelées à s'insérer partout, dans les villages de brousse tout comme au cœur des villes.

De tous les changements annoncés par les évêques ivoiriens, celui de fonder une congrégation religieuse autochtone fera couler beaucoup d'encre. Certaines personnes n'y verront qu'une idée déconcertante. D'autres applaudiront le projet comme étant audacieux et prophétique. Le choc, ce sont les congrégations religieuses en place qui le subissent. Laisser partir leurs religieuses africaines, avec l'interdiction de recruter de nouveaux membres, marquera le début d'un déclin pour leur congrégation respective⁶.

⁶ Interdit en vigueur de 1962 à 1983. Lise Plante, *Le Jardin d'Amélie en terre d'Afrique*, SSCCJM, 2007, p. 114.

Les évêques de Côte d'Ivoire décident de faire part de leur intention aux responsables des congrégations religieuses œuvrant dans le pays. Le 26 août 1963, ils leur envoient une lettre à cet effet. Il semble pertinent de la présenter intégralement afin de mieux comprendre les événements qui conduiront les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge en Côte d'Ivoire :

Lettre des Évêques de Côte d'Ivoire aux Supérieures régionales des Religieuses travaillant en Côte d'Ivoire, le 26 août 1963.

Réunis à Abidjan pour étudier les problèmes qui intéressent l'avenir de l'Église dans le pays, le problème des vocations religieuses féminines a particulièrement retenu notre attention.

Nous avons constaté avec la plus grande satisfaction l'effort extraordinaire fourni par les congrégations religieuses pour répondre à l'appel du Souverain Pontife en faveur de l'Afrique. En quelques années, les maisons des religieuses se sont multipliées dans le pays. Actuellement, quatorze congrégations sont à l'œuvre dans les cinq diocèses, chacune louablement préoccupée de susciter des vocations.

Le concile œcuménique a suscité une poussée interne de tout le Peuple de Dieu vers la réunion des chrétiens séparés, mais aussi, à l'intérieur de l'Église catholique, vers l'unification, le regroupement des forces.

Notre jeune Église de Côte d'Ivoire possède maintenant sa hiérarchie et son clergé. Il nous semble que le moment est venu de penser à une congrégation religieuse féminine ivoirienne, dont les

constitutions, le mode de vie et la spiritualité seraient étudiés spécialement en fonction de l'apostolat dans le pays : paroisses, catéchismes, visites des villages, action catholique, éducation des femmes, etc.

Les nombreuses familles religieuses et leur diversité peuvent être, dans un pays de vieille tradition chrétienne, un signe de vitalité, mais elles s'expliquent souvent par les circonstances historiques, elles sont des réponses à des besoins très concrets de l'Église à une certaine époque. Il nous semble qu'une telle diversité ne soit pas souhaitable dans notre pays. Il est bien normal que chaque religieuse soit profondément attachée à sa Congrégation, mais à l'heure du concile œcuménique, c'est une vision d'Église qui doit être prédominante. D'autre part, les consignes des Chefs de l'Église à ceux qui viennent dans « les pays de Mission » ont toujours été de ne pas s'imposer, mais de susciter des formes de vie religieuse originales, conformes à l'esprit des peuples évangélisés.

Nous avons pensé demander aux Supérieures régionales des diverses congrégations ce qu'elles pensent de ce projet, de sa possibilité de réalisation. Nous leur demandons de nous donner leur avis en toute confiance et de nous assurer qu'elles seraient prêtes, si nous le leur demandions, d'user de leur influence pour orienter les vocations qu'elles sauront éveiller vers une famille religieuse typiquement africaine⁷.

⁷ Texte adressé par courrier électronique à sœur Réjeanne Lebel par l'archiviste des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, à Rome, le 14 janvier 2009. Sœur Thérèse Barouin indique que le texte porte la signature de tous les évêques de Côte d'Ivoire.

La réaction des congrégations religieuses à la lettre des évêques

Les supérieures régionales ont vite compris que la décision des évêques était prise, soit celle de fonder une congrégation à partir de leurs propres religieuses autochtones. Ces dernières n'auront pas la tâche facile : quitter un institut qu'elles ont choisi et où elles vivent depuis un certain nombre d'années pour entrer dans la nouvelle congrégation fondée par les évêques n'allait pas nécessairement de soi. La majorité des religieuses autochtones ralliera les rangs de cette nouvelle congrégation fondée sous le vocable de Sœurs de Notre-Dame-de-la-Paix.

L'acceptation de novices ivoiriennes est interrompue, interdite même, pour un temps indéterminé aux congrégations étrangères. La présence des sœurs en tant qu'étrangères n'est plus très encouragée. Leurs écoles et leurs dispensaires sont réclamés par les évêques. Ceux-ci veulent donner à la nouvelle congrégation les moyens de se consolider. Du coup, cette décision compromet, faute de membres, la mission des congrégations œuvrant sur le territoire ivoirien. Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres pensent sérieusement à remettre en question la poursuite de leur œuvre au Collège Notre-Dame des Apôtres à Abidjan.

Mère Agathe, une religieuse des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, à la demande de monseigneur Bernard Yago, devient supérieure générale et formatrice des membres de ce nouvel institut. Elle tient ce rôle dans le bâtiment même qui servait de noviciat pour sa propre congrégation. Celui-ci devient tout simplement la propriété de la nouvelle congrégation. Le 30 janvier 1966 verra une première cérémonie de profession religieuse chez les Sœurs de Notre-Dame-de-la-Paix. Nous pouvons presque affirmer, sans trop nous tromper, que Notre-Dame-de-la-Paix est née de

Notre-Dame des Apôtres⁸. Si la passation des biens et des personnes de Notre-Dame des Apôtres à Notre-Dame-de-la-Paix demandait un détachement pour le moins douloureux, elle a été faite avec une générosité remarquable.

Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, des femmes infatigables

Mère Agathe, doyenne des sœurs œuvrant alors en Côte d'Ivoire, nous accueille à la porterie en 1969, là où elle est réceptionniste. Elle est surtout une femme d'écoute. Tout le monde connaît, consulte et aime mère Agathe. Nous échangeons avec elle chaque fois que nous passons le seuil de notre résidence, la porterie. Elle nous apprend à quel point leur vie quotidienne a été héroïque, et cela, dès le début de leur vie missionnaire : visite des familles dans les quartiers de la ville de Grand Bassam, travail d'infirmière dans un dispensaire bâti de leurs mains et catéchètes pour les petites filles sous de simples paillotes construites et aménagées par les Sœurs. De Grand Bassam, elles parcouraient à pied une trentaine de kilomètres pour se rendre jusqu'à Abidjan. Elles apprenaient à lire et à écrire aux enfants de ce village de brousse, infesté d'anophèles, ces moustiques tant redoutés qui transmettent le paludisme. Abidjan fut ravagé plus souvent qu'à son tour par la fièvre jaune ou l'hépatite virale. Combien d'Africains en sont morts si jeunes ! Combien de jeunes missionnaires emportés par ces fléaux y laissèrent leur santé et trop souvent leur vie ! Que de courage, sinon que d'héroïsme et d'amour, il aura fallu à ces premières missionnaires pour persévérer en ce pays.

⁸ Les religieuses de Notre-Dame des Apôtres arrivent en Côte d'Ivoire, colonie française, en 1898. Elles s'installent à Grand Bassam, à une vingtaine de kilomètres d'un tout petit village, Abidjan. Premières religieuses missionnaires en Côte d'Ivoire, elles sont de toutes les professions.

Mère Agathe raconte qu'à peine huit mois après leur arrivée en Côte d'Ivoire, elles ont été mises à l'épreuve par une épidémie de fièvre jaune. Elles ont dû quitter Grand Bassam pour se rendre à Moossou, un village loin de là. L'épidémie terminée, elles reviennent et recommencent à zéro. En 1900, la fièvre jaune sévit une deuxième fois, emportant une de leurs sœurs dans la mort. Les gardes sanitaires amenèrent dans une pirogue son corps couvert de chaux vive, pour éviter la transmission de la maladie. Personne ne sut où ils allaient. Les religieuses de Notre-Dame des Apôtres se demandent encore aujourd'hui où son corps a été déposé.

Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, dès qu'elles voient Abidjan, songent à s'y établir. En 1930, elles y sont enfin autorisées. Elles construisent une première paillote sur le terrain occupé par l'actuel campus. Avec les années, d'autres constructions ont suivi. En franchissant le portail de leur propriété, en août 1969, les deux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge sont en mesure d'évaluer le fruit de leur travail : bâtiments de taille variée, visiblement construits année après année, selon les besoins du moment. Graduellement, les paillotes bâties lors de la fondation ont été remplacées par des bâtiments en matériaux durables. Une grande maison à étage, d'allure coloniale, a été construite pour répondre aux demandes sans cesse croissantes. Ce bâtiment a permis de loger les religieuses, d'ouvrir des classes pour le cours primaire ainsi qu'un dortoir pour les internes. Des constructions plus modestes se sont ajoutées par la suite pour les classes des cours secondaire et commercial.

À leur arrivée, les religieuses canadiennes apprennent que leurs élèves viennent de tous les coins du pays : villages éloignés au cœur de la brousse, petites villes de l'intérieur et d'Abidjan devenue la capitale de la Côte d'Ivoire⁹. Des jeunes filles des coopérants étrangers de toutes nationalités et de toutes religions fréquentent également le Collège avec fierté. Un enseignement et une éducation de qualité y sont dispensés aux filles des classes de la prématernelle à celles de la terminale du baccalauréat français. Elles sont plus de mille cinq cents élèves réparties dans tous ces bâtiments en septembre 1969.

⁹ En 1934, pour des raisons économiques, Abidjan devient la capitale de Côte d'Ivoire, remplaçant ainsi Bingerville, capitale de cette colonie française depuis 1899.

Chapitre troisième

L'œuvre des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres demeura vivante

Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres passent le flambeau

Comme toutes les congrégations religieuses à travers le monde, les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres ont tenu un chapitre d'aggiornamento demandé par le concile Vatican II. À la lumière des documents conciliaires et par fidélité au charisme de leur fondateur, le père Augustin Planque, elles choisissent d'orienter davantage leur œuvre missionnaire dans les villages de la brousse africaine.

Les évêques de Côte d'Ivoire, en fondant une congrégation de religieuses autochtones « avec leurs religieuses », confirment à coup sûr les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres dans leur décision de laisser une œuvre si chère à leur cœur, celle de leur collège d'Abidjan. Les recommandations du concile pour un retour au charisme initial de fondation accéléreront également la date de leur départ. Un texte de 1967 laisse déjà percevoir les conséquences de la décision des évêques ivoiriens pour l'avenir du Collège Notre-Dame des Apôtres d'Abidjan. Il semble pertinent de le présenter¹⁰.

¹⁰ Archives des Sœurs Notre-Dame des Apôtres, Rome.

Dans une histoire de nos missions en Côte d'Ivoire, il est écrit à propos du Collège Notre-Dame des Apôtres d'Abidjan :

Sœur Anne-Marie Barbe¹¹ est élue supérieure générale en 1968, Sœur Eulalie Klein, à son tour rentre en France, suivie bientôt par Sœur Mireille Paulet. Peu à peu l'équipe se rétrécit et s'amenuise au point qu'il faut songer à passer la main. Après des démarches faites par monseigneur Yago, deux congrégations canadiennes acceptent de relever le flambeau. Pendant une année, la future directrice et deux sœurs travaillent en collaboration fraternelle avec les Sœurs restantes afin que le passage s'effectue sans dommages majeurs. C'est à sœur Bernadette Vidal qu'incombe la redoutable tâche d'opérer le transfert. Elle est soutenue par les sœurs Gilberte Kuenemann, Anne-Dominique Delhaye, Michelle Mauras et les autres encore présentes.

Dans son envoi, l'archiviste ajoute une note à l'attention de sœur Réjeanne Lebel¹² :

Au Collège Notre-Dame du Plateau à Abidjan, la situation se présentait d'une façon bien particulière. Ce qui est sûr, c'est que de toute façon, nous ne pouvions plus tenir cet énorme Collège et qu'il ne pouvait pas être remis au gouvernement, il devait rester catholique. Vous avez été celles par qui il a été sauvé, en attendant que d'anciennes élèves puissent en prendre la Direction. Après vous, madame Yapi, d'autres ensuite, et maintenant, ce sont les Sœurs autochtones de Notre-Dame-de-la-Paix qui tiennent ce Collège, ce qui est tout à fait dans la ligne de notre mission.

¹¹ Sœur Barbe œuvrait au Collège Notre-Dame des Apôtres avant d'être élue supérieure générale de sa Congrégation.

¹² Sœur Thérèse Baroin, archiviste de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, dans une lettre adressée à sœur Réjeanne Lebel, le 15 janvier 2009.

Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres décident donc de remettre le Collège au diocèse d'Abidjan. La supérieure provinciale et les membres de la direction rencontrent monseigneur Bernard Yago. Elles lui font part de leur intention de quitter leur établissement.

Monseigneur Yago espérait qu'elles garderaient cette œuvre renommée, unique et indispensable au pays, jusqu'au jour où les religieuses autochtones pourraient prendre la relève. Il sait trop bien que les effets de leur départ se feront vite sentir dans la population et dans l'Église. Ces religieuses ont constitué l'un des premiers maillons de développement du pays et elles ont formé ses premières femmes intellectuelles. Tout ce qu'elles ont semé et planté, le milieu le récolte en héritage.

Monseigneur Yago, percevant que la décision des religieuses est déjà prise, doit rapidement assurer une relève. Il n'est pas un homme à se laisser abattre. En effet, dans les moments les plus difficiles, il disait toujours : « la vie est belle! ».

Monseigneur Yago, un pèlerin à la recherche de religieuses « venues d'ailleurs »

Courageusement, monseigneur Yago, apprenant le départ imminent des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, prend le bâton du pèlerin. Il se met en route, à la recherche d'une congrégation qui, temporairement, assumera la poursuite de l'œuvre. Hélas! partout en Europe, il essuie un refus. Le manque d'effectifs dans les congrégations et l'ampleur de la mission en sont les causes. Il traverse alors les mers et se rend au Canada.

Monseigneur Yago connaissait le Québec. Au printemps 1967, répondant à une invitation du Cardinal Léger, il venait aider « dans les tournées de confirmation ». Au cours de son séjour, il visite quelques congrégations religieuses, dont les Sœurs de Sainte-Croix. Il leur expose les nombreux besoins de son diocèse, y compris ceux du Collège Notre-Dame des Apôtres.

Le 17 mai 1967, il se rend à Québec chez les Ursulines. La supérieure générale, sœur Rita Coulombe, l'accueille et entend ses demandes, mais ne s'engage pas dans un premier temps. Elle se rendra sur place à Abidjan en 1968. Elle tient à donner une formation d'un an, en missiologie, à chacune de ses sœurs, avant de les envoyer en mission en Côte d'Ivoire. C'est ainsi qu'en 1970, une première religieuse ursuline foulera le sol ivoirien. Celle-ci, sœur Denise Ouellette, dès son arrivée au collège, devient directrice au cours primaire. Son travail sera remarquable. Elle y œuvre jusqu'en 1978. Une deuxième ursuline, sœur Simone Pelletier, la rejoindra le 6 septembre 1972 et accomplira une œuvre d'éducation fort appréciée jusqu'au 28 juin 1975.

Parce que les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres lui confirment la date de leur départ, soit juin 1969, monseigneur Yago, même s'il ne veut pas y croire, se doit de trouver des remplaçantes. Ce collège privé est la seule institution catholique d'une telle envergure en Côte d'Ivoire. Sa fermeture causerait de nombreux préjudices aux jeunes filles de son diocèse et de tout le pays. Le ministre de l'Éducation de Côte d'Ivoire lui-même exerce des pressions afin qu'il trouve rapidement une relève dans des congrégations venues d'ailleurs. Il ira même jusqu'à payer les voyages de monseigneur Yago en Europe et au Canada. Ainsi, le pèlerin ne peut s'arrêter de marcher.

À la fin du mois d'août 1968, monseigneur Yago revient au Québec. Cette fois, il fait une demande précise aux Sœurs de Sainte-Croix, aux Sœurs de Sainte-Anne, aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et aux Sœurs Ursulines de Québec. Il frappe également à la porte des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge¹³ à Nicolet. Il rencontre mère Lucienne Lapointe pour lui présenter son projet. D'après le message¹⁴ qu'il lui adresse à son retour, il semble assuré que les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge acceptent de prendre la direction de son collègue :

Archevêché d'Abidjan 19 septembre 1968
23, boulevard Clozel
B.P. 1287
Abidjan, Côte d'Ivoire
Ma Révérende Mère,

Je suis bien rentré à Abidjan. Je voudrais vous dire ma vive reconnaissance pour l'accueil que vous m'avez réservé et dont j'ai été très touché. Je pourrai vous écrire à nouveau pour vous donner tous les détails concernant notre unique Collège catholique de jeunes filles dont vous voulez bien prendre la direction. En même temps aussi je vous donnerai toutes les possibilités de collaboration avec celles qui en assument actuellement la responsabilité.

Je vous suis bien reconnaissant d'envisager de nous aider dans la situation difficile où nous jetterait la fermeture de notre Collège.

+Bernard Yago,
Archevêque d'Abidjan.

¹³ Monseigneur Yago vient à Nicolet à l'automne 1968. On ne retrace aucune note de ce passage aux archives de la Congrégation.

¹⁴ La correspondance entre monseigneur Yago, mère Lapointe et des autorités de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres provient des archives de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

Dans une deuxième lettre, selon ce qu'il veut bien comprendre de la rencontre avec mère Lapointe, monseigneur, assuré qu'il est que les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge assumeront la direction du Collège Notre-Dame des Apôtres, formule ses intentions clairement, avec assurance :

Archevêché d'Abidjan
23, boulevard Clozel
B.P. 1287
Abidjan, Côte d'Ivoire

22 octobre 1968

Ma Révérende Mère,

Après les belles journées vécues à l'occasion du Sacre de Monseigneur Agré, je retrouve mes nombreux soucis pastoraux laissés en veilleuse pendant ces quelques jours.

Comme je vous l'avais promis, je vous écris aujourd'hui un complément d'information sur notre Collège de jeunes filles. Vous n'ignorez pas que je compte plus que jamais sur l'apport de votre congrégation pour relancer cet établissement. Veuillez trouver ci-joint le dossier constitué à cet effet¹⁵.

Pour en venir aux priorités qui doivent justifier votre présence dans ce Collège, je souhaite vivement que trois de vos religieuses prennent : l'une, la direction du cours primaire, l'autre, celle du cours secondaire, la troisième l'économat de l'Établissement. Même si vous placiez des laïques à l'un ou l'autre de ces trois postes, il serait bon que des religieuses les supervisent.

¹⁵ Le document se trouve aux archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à Nicolet. Il donne les effectifs des classes et du corps professoral.

Quant à l'enseignement même, dans la mesure où vous comptez des compétences parmi vos religieuses qui se destinent à Abidjan, elles auront la priorité sur les autres professeurs dans la répartition des cours.

Ce que je vous demande avec beaucoup d'insistance, ma Révérende Mère, c'est de bien vouloir nous envoyer avant la fin de novembre le nom des Sœurs qui doivent venir et, si elles se destinent à l'enseignement, il serait bon de nous signaler également quels sont leurs diplômes et les matières qu'elles envisagent de pratiquer. En effet, il faut ces renseignements au gouvernement ivoirien pour entreprendre sans retard les démarches réglementaires auprès du gouvernement canadien pour que ces religieuses-professeures puissent bénéficier des avantages accordés par la coopération.

Je vous signale enfin que l'année scolaire prochaine (1969-1970) sera une période de transition au cours de laquelle les religieuses de Notre-Dame des Apôtres initieront les vôtres à la marche du Collège : si vous ne pouvez envoyer pour cette année-là qu'une équipe réduite, veuillez le faire, c'est de toute importance.

En attendant la joie de vous lire très bientôt, ma Révérende Mère,
+Bernard Yago,
Archevêque d'Abidjan

P.-S. J'écris par ce même courrier aux sœurs Ursulines de Québec qui m'ont promis d'envisager une aide en sœurs-professeures.

Visiblement, monseigneur Yago, malgré une certaine assurance, semble inquiet pour l'avenir du collège. Il continue à frapper à toutes les portes. Il se doit d'assurer une relève pour la rentrée scolaire de septembre 1969. Il revient donc chez les Sœurs de Sainte-Croix à la fin de l'année 1968. Dès janvier 1969, celles-ci se rendent sur place à Abidjan pour voir l'état de la situation. Elles réfléchissent à la demande, mais ne s'engagent pas sur-le-champ à assumer la charge de direction et d'administration du collège.

Le 11 avril 1969, monseigneur Yago revient chez les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame à Montréal. Il a rendez-vous avec sœur Gabrielle Massicotte, supérieure générale. Elle écoute ses demandes, mais ne lui donne pas une réponse affirmative. Néanmoins, le 5 juin 1969, sœur Massicotte recevra une lettre de monseigneur Yago lui laissant entendre clairement qu'il attend l'arrivée de ses sœurs dans les prochains mois¹⁶.

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont depuis quelque temps déjà une mission établie au Cameroun. En décembre 1969, la supérieure générale, profitant d'une visite à ses sœurs, fait escale à Abidjan. Elle vient se rendre compte sur place de la nature de la demande de monseigneur Yago. À ce moment-là, il y a déjà quatre sœurs canadiennes à l'œuvre au collège, dont deux sœurs de Sainte-Croix et deux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Sœur Gabrielle Massicotte ne peut que constater l'ampleur de l'œuvre à accomplir. Elle sait qu'elle n'a pas de religieuses qui peuvent être dégagées pour venir soutenir une telle institution. Dès son retour au Canada, elle se voit dans l'obligation d'annoncer avec regret à monseigneur Yago qu'elle ne peut participer à son projet. Déçu,

¹⁶ Information de l'archiviste des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, lors d'une communication téléphonique avec sœur Réjeanne Lebel en janvier 2009.

monseigneur Yago envoie, par la voie de son vicaire, un accusé de réception à sœur Massicotte, indiquant que l'équipe de religieuses qui prend en charge son collège de jeunes filles est complète.

Mère Lucienne Lapointe reçoit deux signes venus d'en haut

La réponse à la lettre du 22 octobre 1968 de monseigneur Yago ne viendra, nous le savons bien, qu'après une sérieuse réflexion de mère Lucienne Lapointe et des membres de son conseil. Ce n'est que le 21 novembre qu'elle y donnera suite. Entre ces deux dates, deux signes qu'elle affirme venir d'en haut la touchent profondément. Ils la confirmeront dans sa décision d'envoyer quelques religieuses de la congrégation en Côte d'Ivoire. Elle demeurera par la suite une femme rassurée et sûre de sa décision.

Voici le premier signe : Un soir de novembre 1968, revenant de l'école polyvalente Jean-Nicolet où elle enseigne, sœur Réjeanne Lebel rencontre mère Lapointe qui lui dit : « Savez-vous d'où je viens, sœur Réjeanne? »

Sans aucune hésitation, la conversation s'engage :

Vous venez du parloir. Vous avez vu un évêque africain!

- *Mais, qui vous a dit cela?*

Personne, mais moi, je le sais. Il veut des sœurs pour son pays et je voudrais y aller.

- *Vous êtes sérieuse, vous voulez aller en Afrique?*

Oui, je suis entrée au couvent pour cela, c'est mon rêve depuis toujours, un rêve qui ne me quitte jamais.

- *Venez à mon bureau, je vais prendre votre nom.*

Quelle rencontre que celle-là! Mère Lapointe fait part à sœur Lebel de la demande de l'évêque de Côte d'Ivoire, monseigneur Yago d'Abidjan. Elle lui annonce que les religieuses de Notre-Dame des Apôtres doivent quitter leur Collège et que monseigneur Yago est à la recherche d'une autre congrégation religieuse pour prendre la direction de l'institution et de professeures pour l'enseignement de diverses matières. Avec une grande attention, elle écoute sœur Lebel raconter cet appel entendu depuis sa tendre enfance : « J'ai toujours été habitée par la certitude que les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge iraient un jour en Afrique. Je l'ai affirmé à mon père un mois avant mon entrée au postulat. Il ne comprenait pas mon choix d'entrer chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge qui n'avaient aucune mission en Afrique. »

Mère Lucienne prend son petit calepin tout neuf, inscrit le nom de sœur Réjeanne, le premier, sur la première page, à la première ligne. Ce sera la page des sœurs qui désirent aller en Afrique, ajoute-t-elle. « Priez beaucoup pour les compagnes qui iront avec vous. » Sœur Réjeanne est ravie et rayonnante. Cette rencontre avec mère Lapointe la remue profondément. Mère Lapointe, pour sa part, la qualifie comme étant un signe venu d'en haut. Elle ne peut expliquer autrement comment lui est venue l'idée d'avoir posé une telle question ce soir-là, au bas d'un escalier.

Quelques semaines à peine après ce premier signe, mère Lapointe en reçoit un deuxième, non moins mystérieux. Cette fois, tout se passe à Québec alors qu'elle visite les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge en année d'études à l'Université Laval. Laissons sœur Bernadette Germain raconter ce deuxième signe :

Au cours de l'année 1968-1969, je poursuivais une licence d'enseignement secondaire, option catéchèse, à l'Université Laval. Le professeur, Jacques Laforest, est un novateur dans le domaine catéchétique. Je suis interpellée par la nouveauté de sa pensée. Jésus Christ, présent au cœur de l'humanité, m'a saisie particulièrement dans le mystère de l'Ascension. Le Christ ressuscité demeure présent parmi nous d'une façon nouvelle : « Moi, je suis avec vous, tous les jours jusqu'à la fin des temps. » J'ai alors senti un appel, celui de porter la Bonne Nouvelle jusqu'aux limites du monde.

J'ai cinquante ans. Jamais il ne m'était venu à l'esprit de donner mon nom pour une mission lointaine. Tout venait de basculer. Un chemin nouveau s'ouvrait devant moi. Portée par une force intérieure, je rencontre la supérieure générale, mère Lucienne Lapointe, de passage à Québec. Je lui demande si la Congrégation a besoin de missionnaires pour des pays étrangers. La réponse est pleine d'espoir. Monseigneur Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, recherche des religieuses canadiennes pour remplacer les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres qui quittent leur Collège.

Mère Lucienne Lapointe m'annonce qu'une équipe formée de différentes congrégations se prépare à répondre à la demande de monseigneur Yago, dont les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Quel beau et grand défi à relever! Deux religieuses iront en Afrique poursuivre l'œuvre d'éducation au secondaire, selon le système scolaire français. Elles devront posséder des aptitudes d'ouverture afin de faire équipe avec d'autres congrégations : les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres et les

Sœurs de Sainte-Croix, dans un premier temps. En plus de l'enseignement, elles travailleront à un objectif bien spécifique, celui de préparer une relève africaine solide pour la direction générale, pédagogique et administrative de ce Collège remis entre les mains de l'archevêque Yago.

La rencontre avec mère Lapointe se termine par une réflexion de foi en la Providence, selon l'esprit de monsieur l'abbé Jean Harper : « Dieu conduit toute chose avec sagesse. » J'attends, libre et confiante, la confirmation de mon acceptation pour la nouvelle mission d'Abidjan.

Sagesse et clairvoyance

En répondant aux deux dernières lettres de monseigneur Yago, mère Lapointe exprime l'inquiétude des membres du conseil devant l'ampleur de la mission et des lourdes responsabilités que la Congrégation devra assumer en acceptant ce projet. Avant de s'engager, cette femme d'une prudence reconnue a communiqué avec les autorités des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. En ce 21 novembre 1968, elle a donc une suggestion d'une sagesse et d'une clairvoyance prophétique à présenter à monseigneur Yago. Elle lui annonce également une bonne nouvelle : le nom de deux religieuses qui se rendront à Abidjan pour l'ouverture des classes, dès septembre 1969.

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
Nicolet, le 21 novembre 1968

Son Excellence Monseigneur Bernard Yago
Archevêque d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Monseigneur,

Mon retard à répondre à votre lettre d'octobre se justifie par les considérations multiples qu'appelait votre requête de septembre dernier.

Les membres du conseil général se sont penchés avec beaucoup de sympathie et de ferveur apostolique sur le problème que vous nous exposiez lors de votre visite. Toutefois, devant l'ampleur de l'entreprise missionnaire et la lourde responsabilité qu'assumerait la Congrégation, si elle donnait son adhésion au projet exposé, les conseillères générales demeurent fort perplexes, même quelque peu opposées à sa réalisation.

Des raisons assez nettes s'imposent à leur esprit :

1. Le caractère de la Congrégation : étant enseignante, la Congrégation n'a pas donné à ses sujets une formation missionnaire particulière;
2. L'ignorance totale du peuple africain par les membres de la Congrégation : aucun poste n'a encore été ouvert en ce continent. Aussi leur sont inconnues : la mentalité, les mœurs, la vie sociale, politique et religieuse du pays;

3. Les écoles de l'État où le régime français a été établi avec les programmes assez différents de ceux de notre province de Québec et pour lesquels nos religieuses ne sont pas directement préparées;
4. Le nombre considérable des effectifs de l'institution en cause qui compte de nombreuses années d'existence et qui a sans doute des structures, des lois, sa tradition; l'entreprise serait moins audacieuse pour nous si l'œuvre en était à ses débuts;
5. L'administration financière d'un Collège aussi vaste avec un personnel étudiant et enseignant aussi nombreux peut requérir une compétence qui dépasse la préparation de nos économes disponibles;
6. L'impossibilité où se trouve la Congrégation de fournir un nombre assez élevé de religieuses pour assurer le succès de l'entreprise : l'autorité ne peut donner obédience qu'aux sujets qui s'offrent volontiers pour un pays africain, cette œuvre n'étant pas incluse dans les nôtres au moment où les religieuses se sont données à la Congrégation.

Pour de multiples raisons, nous ne saurions vous laisser espérer que la Congrégation pourra à l'avenir assumer la responsabilité de l'œuvre si belle pourtant au regard de l'Église africaine.

Une formule « œcuménique¹⁷ » n'assurerait-elle pas mieux la survie de cette institution catholique? Il nous apparaît normal à distance, nos vues sont bien courtes, que la Congrégation qui l'a fondée en maintienne la direction et que les congrégations du Canada d'expression française apportent leur secours pour suppléer au petit nombre de religieuses actuellement en service dans le milieu¹⁸.

À cette fin, nous voulons, selon la parole donnée, vous offrir l'aide de quelques professeuses dont je vous inclus le dossier afin d'aider la Congrégation qui dirige présentement l'institution.

Si, toutefois, dans le changement de perspective que vous apporte notre réponse le service professionnel de ces deux religieuses ne favorisait pas la solution que vous envisagez pour l'avenir de votre Collège, nous vous saurions gré de nous en prévenir sans trop de retard.

C'est avec un bien vif regret, veuillez le croire Monseigneur, que j'ai dû vous exposer les précédentes considérations, consciente que je suis de vous apporter une pénible déception. Nous avons toutefois invoqué l'Esprit de nous guider dans cette décision et il nous a semblé assez imprudent, voire périlleux, de nous engager dans une aventure dont l'issue pourrait être fatale à l'une de vos œuvres diocésaines.

¹⁷ L'expression intercommunautaire traduirait mieux la réalité que l'expression œcuménique employée ici.

¹⁸ Sœur Marguerite Galipeau, supérieure générale des Sœurs de Sainte-Croix, fait la même recommandation à monseigneur Yago dans une lettre qu'elle lui adresse le 19 novembre 1968 : « J'ai rencontré d'autres supérieures générales de Montréal que vous avez contactées également. Nous pourrions peut-être unir nos forces et envoyer des religieuses en nombre suffisant pour permettre à ce Collège de survivre. » Archives des Sœurs de Sainte-Croix, Montréal.

Qu'il vous plaise d'agréer, Monseigneur,
l'expression de mes sentiments de profonde estime et
de religieux respect.

Lucienne Lapointe, S.A.S.V.
Supérieure générale

Aux archives de la congrégation, au registre de la correspondance de la supérieure générale, nous lisons que mère Lucienne Lapointe a invité, à la maison mère, mère Jean-Daniel, supérieure provinciale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres de Dorval. Elle rencontrait les membres du conseil général des S.A.S.V. dès l'automne 1968. Elles ont saisi jusqu'à quel point leur était chère la survie de leur Collège d'Abidjan. Mère Lapointe lui fait part de la lettre du 21 novembre adressée à monseigneur Yago où elle insiste sur l'importance de former un groupe intercommunautaire pour assurer le maintien et la réussite de l'œuvre.

Le 23 novembre 1968, mère Lapointe adresse cette lettre à mère Jean-Daniel :

Révérende Mère Jean-Daniel, supérieure, vice-provinciale¹⁹
Sœurs Missionnaires Notre-Dame-des-Apôtres,
Dorval

Vous avez eu l'aimable obligeance de me faire parvenir l'adresse de votre Mère Supérieure générale. Je vous remercie de ce geste bienveillant motivé par un désir de bien servir l'Église de l'Afrique. Lors de notre rencontre, j'ai senti combien vous était chère, à cause de son efficacité apostolique, l'œuvre que vous projetez toutefois d'abandonner. Je comprends votre regret.

¹⁹ Registre de la correspondance de la supérieure générale, le 23 novembre 1968. Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Dans une réponse adressée le 21 novembre à Monseigneur l'Archevêque d'Abidjan, nous avons maintenu l'idée d'une solution œcuménique pour le Collège de sa ville épiscopale. Le conseil général de notre Congrégation ne peut songer à assumer la responsabilité de la direction de cette institution de si grande envergure, et nous en avons prévenu son Excellence. Toutefois, nous avons incliné dans le sens d'une aide en religieuses-professeures : deux ou trois sœurs seraient prêtes en septembre pour l'enseignement au 1^{er} cycle du cours secondaire.

Nous attendons de connaître maintenant la pensée de Son Excellence pour le projet œcuménique avant de poser tout autre geste. L'obligation de faire parvenir une réponse à Mgr l'Archevêque avant la fin de novembre ne nous a pas donné la liberté de communiquer auparavant avec votre Supérieure générale pour obtenir de plus amples renseignements. Selon l'orientation de pensée de Son Excellence, en regard de l'institution, nous entrerons, s'il y a lieu, en communication avec l'autorité de votre Congrégation.

Je vous remercie des prières que vous faites à nos intentions et à celles de l'œuvre en cause et me dis,

Votre très unie dans le Christ.
Lucienne Lapointe, S.A.S.V.
Supérieure générale.

Monseigneur Yago, visiblement réconforté par la lettre de mère Lapointe en date du 21 novembre 1968, lui répond dès le 2 décembre, en des termes qui sont ceux d'un homme déterminé.

Archevêché d'Abidjan
23, boulevard Clozel
B.P. 1287
Abidjan, Côte d'Ivoire

2 décembre 1968

Ma Révérende Mère,

C'est de tout cœur que je vous remercie de votre lettre du 21 novembre, qui me cause une très grande joie. Je vais immédiatement rencontrer le ministre de l'Éducation nationale pour lui communiquer le dossier scolaire des Sœurs Bernadette Germain et Réjeanne Lebel et reparler avec lui de l'ensemble du problème de notre Collège.

Je comprends fort bien que l'ampleur de l'entreprise missionnaire et la lourde responsabilité attachée à la direction de ce Collège suscitent des réserves au sein de votre conseil général. Ce sont là des sentiments qui vous honorent et qui témoignent chez vous de cet indispensable état de réceptivité pour essayer de comprendre des mentalités peut-être différentes de la vôtre. Cette disposition d'âme vous aidera certainement à dialoguer facilement avec la mentalité africaine.

La formule « œcuménique » que vous suggérez mérite la plus grande attention. Mais, même dans ce cas, le gouvernement ivoirien et moi-même souhaitons qu'elle se noue au niveau des Supérieures religieuses canadiennes. C'est une question d'ordre pratique : en effet, les avantages matériels accordés

au Collège en seront d'autant plus substantiels, en vertu de la convention de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Canada. Les quelques échos qui me parviennent déjà laissent présager que cette formule l'emportera. En effet, en même temps que votre lettre, j'en ai reçu une autre de la Supérieure générale des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs (Montréal), dans laquelle elle propose de venir en janvier étudier la question sur place. Elle m'assure que d'autres Supérieures Générales de Montréal se tiennent prêtes en vue de cet effort « œcuménique » pour envoyer des Religieuses en nombre suffisant et permettre à ce Collège de survivre. Après l'avoir rencontrée et avoir reçu la réponse des Ursulines de Québec, je pourrais envisager avec le gouvernement et avec toutes celles qui veulent nous aider, l'organisation définitive de notre Collège.

Venez donc chez nous sans préjugé, ou plutôt avec le seul préjugé de servir le Seigneur dans l'Église d'Abidjan, et vous vous apercevrez que tout est encore possible. L'économat, les programmes sous régime français, autant de questions que sur place des personnes compétentes pourraient vous aider à résoudre; il y a de plus en plus des professeurs canadiens et des chefs d'établissement canadiens en Côte d'Ivoire et ils s'en tirent très bien. Des professeurs ivoiriens, anciens élèves de N.D.A., commencent à s'intéresser à cet établissement. J'entrevois maintenant l'avenir avec beaucoup d'optimisme grâce à l'aide du Canada. Je vous remercie beaucoup de nous envoyer les Sœurs Bernadette Germain et Réjeanne Lebel dont je serai heureux de faire connaissance lors de mon prochain voyage au Canada en avril prochain.

Veillez agréer, Ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments bien respectueusement dévoués en Notre-Seigneur.

+Bernard Yago,
Archevêque d'Abidjan

Monseigneur Yago est heureux de ce qui advient, l'envoi de religieuses pour son Collège. Même si aucune congrégation n'a accepté de relever seule cet immense défi, la suggestion de mère Lucienne Lapointe de former une équipe de religieuses canadiennes de diverses congrégations, rallume la flamme.

Monseigneur, avec énergie et cœur, travaille sur tous les fronts, ce qui fait toute la différence. Il a traversé les mers plusieurs fois en peu de temps. Il vit sous la pression du ministre de l'Éducation nationale, des familles, du corps professoral et des élèves elles-mêmes, tous et toutes, inquiets de l'avenir du Collège. Toujours, monseigneur Yago porte le projet dans l'espérance.

Mais les démarches pour soutenir une œuvre de cette envergure ne se terminent pas en quelques mois. Il faut recruter un nombre suffisant de religieuses pour assurer la poursuite de l'œuvre. Rechercher une personne compétente pour l'administration financière de l'établissement demeure également l'une de ses priorités.

Chapitre quatrième

À la recherche de financement

Les démarches auprès de l'Agence canadienne de développement international

Monseigneur Yago demeure soucieux au sujet du financement de son Collège. Il va donc demander aux congrégations canadiennes que le salaire des religieuses soit financé par des subventions du gouvernement canadien. Bien renseigné par le ministre de l'Éducation nationale et par un frère du Sacré-Cœur, Bertrand Cloutier²⁰, il considère que l'ACDI est l'organisme tout désigné pour soutenir le projet. Il invite alors sœur Bernadette Germain et sœur Réjeanne Lebel à faire les démarches nécessaires afin d'être prises en charge par cet organisme.

L'ACDI est un organisme du gouvernement fédéral canadien. Il soutient le développement durable dans chaque pays, là où il s'engage. Il vise à réduire la pauvreté, à rendre le monde plus juste. Sa politique et ses programmes tendent à promulguer des valeurs d'équité et de respectabilité. L'approche est efficiente, efficace et bien ciblée. Il collabore, avec les compétences canadiennes qu'il assigne, pour mieux répondre aux besoins du pays où il les envoie.

²⁰ Frère Cloutier est directeur au service de l'enseignement privé catholique, pour le diocèse d'Abidjan..

De leur côté, les Canadiens s'engagent à œuvrer efficacement au développement du pays.

En 1969, la Côte d'Ivoire bénéficie déjà de l'aide de l'ACDI. Des professeurs canadiens œuvrent à l'université d'Abidjan et également dans plusieurs écoles secondaires. Au consulat d'Abidjan, une équipe de Canadiens prépare l'ouverture d'une ambassade.

Sœur Bernadette Germain et sœur Réjeanne Lebel doivent sans retard remplir un formulaire de demande d'emploi auprès de l'ACDI en vue d'obtenir l'aide désirée pour la mission. La date d'inscription est déjà largement dépassée pour l'année en cours. Elles envoient aussitôt leur curriculum vitae accompagné d'un texte motivant leur demande. Hélas, cette demande arrive trop tard.

Mère Lucienne Lapointe s'inquiète pour la suite des événements. Que va-t-il se passer si l'ACDI ne prend pas en charge les religieuses qu'elle mandate pour la Côte d'Ivoire? Le 27 février 1969, elle écrit à la supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, mère Jean-Philippe Barbe, pour l'informer des derniers événements :

Révérende Mère Jean-Philippe Barbe, supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres²¹.

Notre projet d'apostolat en Afrique a été quelque peu compromis par de récents événements : le refus de l'Agence canadienne de développement international de considérer la demande trop tardive de nos deux sœurs comme professeures en Afrique et un accident survenu à l'une d'elles, une chute dont les conséquences auraient pu compromettre sérieusement son projet apostolique, voilà en deux mots, la raison de mon retard à entrer en communication avec vous.

²¹ Registre de la correspondance de la supérieure générale, le 27 février 1969. Archives de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Je vous prie de m'en excuser. Actuellement, les situations s'améliorent et laissent entrevoir quelque possibilité de réalisation du projet. Aussi, je vous inclus les dossiers de nos deux aspirantes, copie de ceux qui furent adressés à monseigneur Bernard Yago en novembre dernier, et déposés par lui au Ministère de l'Éducation de la Côte d'Ivoire. L'une de nos religieuses est spécialisée en catéchèse et aimerait sans doute enseigner Religion et Français au niveau secondaire. L'autre est plutôt spécialisée en Mathématiques et est professeure dans une école secondaire de notre ville. La question de logement nous pose une assez forte interrogation. Si nos deux religieuses pouvaient être reçues au Collège pour pension et gîte, la solution nous paraîtrait assez simple. Un couvent offre une atmosphère favorable à la vie religieuse et assure les services du culte. Le gouvernement ivoirien ayant vraisemblablement fait quelque pression auprès de l'Agence canadienne du développement international, nous saurons dans quelque temps si nos deux religieuses sont acceptées par cet organisme. Si elles ne l'étaient pas, monseigneur Bernard Yago retiendrait-il quand même leurs services professionnels, sans recevoir aucun salaire du gouvernement canadien? Dès que nous connaîtrons l'issue de toutes ces démarches, nous vous ferons savoir, Révérende Mère, de façon définitive, si vous pouvez compter sur ces deux professeures pour le Collège d'Abidjan en septembre prochain. Si vous deviez faire visite au Canada bientôt, nous serions à la fois honorées et intéressées de vous rencontrer.

Avec l'expression de mes sentiments religieux, je me dis,

Vôtre dans le Christ,

Lucienne Lapointe, S.A.S.V.
Supérieure générale

Monseigneur Yago ne baisse pas les bras

Personne n'ignore que lorsque monseigneur Yago prend une décision, il ne l'abandonne pas facilement. Encouragé par le ministère de l'Éducation de Côte d'Ivoire, il fait donc appel au frère Bertrand Cloutier, directeur de l'Enseignement privé catholique pour le diocèse d'Abidjan. Celui-ci présente une requête auprès de l'Agence canadienne de développement international, demandant la prise en charge des sœurs Bernadette et Réjeanne.

Frère Cloutier, dans une lettre adressée à mère Lapointe, l'informe des démarches qu'il vient de faire auprès du gouvernement canadien :

Direction diocésaine, Le 5 décembre 1968
Enseignement privé catholique
Boîte postale 4119
Abidjan, Côte d'Ivoire

Révérende Mère supérieure générale
Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge
251, rue Saint-Jean Baptiste
Nicolet, Québec, Canada

Ma Révérende Mère,

À la demande de monseigneur l'archevêque, j'ai transmis au ministre de l'Éducation une requête pour une prise en charge par le Canada des sœurs Bernadette Germain et Réjeanne Lebel. De ce côté-ci, j'ai l'impression qu'il y a appui complet et dans ces conditions, habituellement, le Bureau de l'Aide extérieure ne lésine pas trop.

Cependant, il importe que les deux intéressées fassent connaître leur candidature sans délai à Ottawa et fournissent toutes les informations requises. Cette convergence des démarches hâtera et favorisera leur acceptation, si je m'en reporte à quelques expériences faites les années passées.

De toute façon, je demeure à votre entière disposition et espère que tout s'arrangera pour qu'on ait l'avantage d'accueillir vos religieuses en terre ivoirienne.

Veillez agréer, ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Frère Bertrand Cloutier
Directeur diocésain

Frère Cloutier joint cette note à l'attention de mère Lapointe :

Permettez, ma Révérende Mère, un petit mot personnel : je suis un Canadien de Louiseville et pas besoin de vous dire que je connais bien le couvent des Sœurs de l'Assomption où mes sœurs, ma mère et mes tantes ont étudié. Bien plus, sœur Bernadette-de-Marie, Blanche Fournier, de Saint-Léon, décédée en 1935²², était ma tante.

J'espère que vos démarches vont aboutir à une fondation en Côte d'Ivoire. Tout n'y est pas parfait, mais c'est un magnifique champ d'apostolat, je vous l'assure! Je sais qu'on vous demande d'aider ou de remplacer les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Ces dernières sont

²² Sœur Blanche Fournier est décédée le 27 novembre 1936. Archives des S.A.S.V., Nicolet.

des plus méritantes, mais sans relève et, d'autre part comme vous avez dû l'apprendre « entre les branches » qu'elles avaient eu quelques difficultés avec l'autorité diocésaine²³. Dieu merci, les heurts s'émoussent et même les relations sont devenues assez chaleureuses.

Tout près de moi, une nouvelle venue, sœur Aurore Racicot des Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice, travaille au secrétariat. Elle ne semble pas s'ennuyer du Cap-de-la-Madeleine!

Quand arrivera l'heure du départ ou des préparatifs, j'ai un confrère, frère Fernand Pigeon, présentement en catéchèse à l'université Laval, qui pourra vous donner des renseignements au besoin, car il a passé dix ans en Côte d'Ivoire. Vous pourrez le contacter à Québec, chez les Pères du Saint-Esprit, 2555 rue des Quatre-Bourgeois ou par notre Procure de Montréal, 2240 Fullum.

J'ai aussi un poste de radioamateur qui me met en communication avec le Canada presque quotidiennement. Vous voyez qu'on n'est pas absolument isolé, malgré les 8000 kilomètres qui nous séparent.

Il ne me reste qu'à souhaiter l'heureux aboutissement de ce beau projet. Avec l'aide du ciel, il devrait se concrétiser!

Frère Bertrand Cloutier, s.c.

²³ La surcharge de travail et le manque d'effectifs conduisent la direction du Collège à ne plus garder les pensionnaires la fin de semaine et à fermer les classes du second cycle dès septembre 1970. Monseigneur Yago n'était pas d'accord rappelle sœur Thérèse Barouin, archiviste des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, dans une lettre adressée à sœur Réjeanne Lebel, le 15 janvier 2009.

Un contrat d'embauche avec l'ACDI

Devant le refus de l'Agence canadienne de considérer une demande tardive, les démarches accomplies par le frère Bertrand Cloutier et par le ministère de l'Éducation de Côte d'Ivoire changeront le cours des choses. Délégué du ministère de l'Éducation de Côte d'Ivoire, frère Cloutier vient personnellement présenter la requête à Ottawa. À la suite de cette démarche, une entrevue de sélection a lieu à Québec, en février 1969, pour les sœurs Bernadette Germain et Réjeanne Lebel. L'annonce de leur acceptation est confirmée par une lettre adressée à chacune.

Leur rémunération comme professeures au Collège Notre-Dame des Apôtres à Abidjan est assurée. Leur salaire est fixé sur celui qu'elles reçoivent au Canada. De plus, le contrat s'accompagne d'une prime d'éloignement établie en pourcentage sur ce même salaire. Le climat de la Côte d'Ivoire étant des plus chauds et humides, pour garder la santé des coopérants et coopérantes, il y a obligation de revenir au pays après chaque deux ans. Les frais de voyage sont assumés par l'agence. Le contrat est renouvelable tous les deux ans.

À ce moment de l'histoire des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, les enseignantes au Québec ne signent pas personnellement leur contrat d'embauche avec la commission scolaire à laquelle elles sont affectées. Chaque commission scolaire alloue, en accord avec la Congrégation, une rémunération globale pour l'ensemble des religieuses à son emploi. Cette façon de faire ne permettait pas aux religieuses d'être rétribuées selon leurs compétences. Leur salaire était peu élevé comparativement à celui des professeurs laïques enseignant à leurs côtés, dans une même école. L'ACDI s'est servie de cette base pour établir le

salaire de professeure des sœurs Bernadette Germain et Réjeanne Lebel. Un salaire très inférieur à celui des coopérants de même compétence et de même expérience. La rémunération s'établit ainsi : pour sœur Bernadette, 12 280 \$ plus la prime d'éloignement de 5 304 \$; pour sœur Réjeanne, 8 520 \$ plus la prime d'éloignement de 4 060 \$²⁴.

La rémunération de tout coopérant de l'ACDI est déposée dans une banque canadienne choisie préalablement avant son départ. Celle des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge est déposée à Nicolet, dans le compte de la congrégation. Chacune d'elle présentera son budget annuel à la trésorière de Nicolet. Elle rendra compte de ses dépenses tout comme ses consœurs, missionnaires ou non.

Selon la formule intercommunautaire, chaque religieuse canadienne paiera les coûts de pension et de logement à la directrice des finances du Collège. Ainsi, monseigneur Yago n'aura à assumer ni l'entretien ni les coûts de logement d'aucune religieuse canadienne.

²⁴ Les démarches faites auprès de l'ACDI par la trésorière générale de la congrégation en vue d'ajuster les salaires s'avérèrent infructueuses. Archives de la procure générale des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Chapitre cinquième

Entendez au loin la voix des tam-tams

S.A.S.V., annoncez votre envol

Ce jour, il était attendu depuis de longs mois. Le 26 mars 1969, en début de soirée, mère Lucienne Lapointe demande aux sœurs Bernadette et Réjeanne de faire part à leur famille de leur départ pour la Côte d'Ivoire. De téléphone en téléphone, d'émotion en émotion, l'annonce est faite... trop rapidement.

Le lendemain 27 mars, mère Lucienne Lapointe informe les membres de la communauté de l'ouverture d'une mission en Afrique. Au livre des chroniques de la maison mère, nous pouvons lire : « Notre Révérende Mère générale nous annonce l'obédience donnée à sœur Bernadette Germain et à sœur Réjeanne Lebel comme professeuses missionnaires en Côte d'Ivoire. Elles partiront en septembre prochain et œuvreront en collaboration avec les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. » Les religieuses sont à la fois surprises et heureuses que la congrégation étende ses racines sur le continent africain.

Le 14 avril 1969, monseigneur Yago, après avoir rencontré la supérieure générale des Sœurs de Sainte-Croix à Montréal, arrive à Nicolet. Il participe à une séance de

travail avec les membres du conseil général et il fait ensuite la connaissance des deux futures missionnaires. Les sœurs de la communauté se sont réunies pour l'entendre parler de son pays et recevoir de l'information au sujet de l'apostolat qui attend les religieuses canadiennes qui se rendront à Abidjan. Il présente les nombreux besoins de son diocèse, de son clergé et de la congrégation des religieuses autochtones, les sœurs de Notre-Dame-de-la-Paix, qu'il désire former aux œuvres d'évangélisation. La période de questions qui suit est éclairante et enrichissante, l'assemblée ayant tout à apprendre de son pays. Une Afrique nouvelle leur était racontée.

Formation et démarches spécifiques d'avant départ

L'ACDI donne une formation d'une semaine, sur le campus Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge, à tous les coopérants et coopérantes du Québec devant partir à la fin du mois d'août 1969. Des spécialistes présentent la philosophie et la mission de la coopération. Ils remettent de la documentation et des suggestions de lectures susceptibles d'enrichir la connaissance du pays d'accueil. Si l'on ajoute à cela la richesse des liens tissés entre les coopérants, on peut espérer que le choc culturel pourra être atténué lors de l'arrivée en sol africain.

L'ACDI porte une grande attention à ses coopérants. Elle souhaite une expérience heureuse pour chacun et chacune et aussi pour le peuple qui les accueille. Parmi les spécialistes de cette formation, le médecin occupe une place importante. Ses judicieux conseils gagneront à être mis en pratique, car passer outre les recommandations médicales pourrait avoir des conséquences fâcheuses.

Sœur Bernadette Germain avait déjà suivi un cours de missiologie donné à Québec par le père Jean Bouchard, jésuite. Ces heures d'étude et de partage l'ouvrent à une nouvelle perspective de la mission, celle de tenir compte des cultures, des religions, des ethnies et de toute personne humaine vivant dans le pays d'accueil. Les coutumes et les traditions, ces riches valeurs d'un peuple, méritent que l'étranger s'y intéresse. Sœur Bernadette affirme s'être engagée à regarder le peuple ivoirien, le cœur ouvert, pour y découvrir, à travers ombres et lumières, le sens profond qui anime sa vie.

En cette fin de juin 1969, l'année scolaire est terminée pour les futures missionnaires. Les nombreuses séances de vaccination se poursuivent pour elles à un rythme accéléré, sinon effréné. Selon le vaccin à recevoir, elles voyagent de Nicolet à Québec et de Nicolet à Montréal. La fièvre jaune sévit encore en Afrique. L'hépatite virale, le tétanos et la tuberculose sont aussi des fléaux qui emportent malheureusement encore trop de personnes dans la mort. Le paludisme à lui seul fait des milliers de morts par année sur ce continent. Et le choléra ravage depuis toujours l'Afrique de l'Ouest. Il est donc indispensable de recevoir les vaccins nécessaires à leur protection.

De nombreuses formalités s'ajoutent aux séances de vaccination : prise des empreintes digitales, obtention du certificat de citoyenneté canadienne, du passeport, du visa d'entrée et de séjour en Côte d'Ivoire. La collaboration et le dévouement de sœur Germaine Brissette, responsable des missionnaires de la congrégation, leur sont d'un grand secours.

Au cours des derniers mois de préparation, la supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, mère Jean-Philippe, fait une visite surprise à mère Lucienne Lapointe et aux sœurs Bernadette et Réjeanne. Au cours de l'entretien, elle veut avoir l'assurance qu'elles auront leur propre véhicule automobile dès leur arrivée à Abidjan. Un bien indispensable pour leurs déplacements. Concrètement, cela signifie qu'il faut suivre des cours de conduite automobile, car ni l'une ni l'autre ne possède alors un permis de conduire. Elles devront l'obtenir dans un premier temps et ensuite, faire les démarches pour l'obtention d'un permis de conduire international. Une fois là-bas, il suffira de suivre une série de cours, d'apprendre le Code de la route, celui du système français, et également d'apprivoiser un véhicule à conduite manuelle.

Soeur Réjeanne raconte un moment d'arrêt bénéfique vécu au cours de semaines bien remplies.

Lors des démarches de préparation, une journée à Cap-de-la-Madeleine apporte des heures de fraîcheur. Nous sommes invitées par l'Entraide missionnaire à assister à une célébration d'envoi en mission à la Basilique Notre-Dame-du-Cap. Les membres de nos familles, de notre congrégation ainsi que nos amis se joignent à nous. La procession d'entrée est impressionnante par le grand nombre de célébrants et de missionnaires qui s'avancent en chantant *de quelle couleur est la peau de Dieu!* Ce chant, pour le moins très inspirant pour qui se prépare à partir soit pour l'Afrique, l'Amérique du Sud ou un pays d'Orient, ne laisse personne indifférent.

Une concertation pour le succès de la mission

Les démarches vont bon train, d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre. Il est sûr désormais que les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, avec d'autres congrégations canadiennes, reprendront le flambeau. Néanmoins, avant ce jour, combien de pourparlers restent à faire? Les religieuses du Collège d'Abidjan accélèrent les démarches de passation de leur œuvre avec monseigneur Yago :

Une réunion des Soeurs de Notre-Dame des Apôtres eut lieu le 5 avril 1969 à l'Archevêché d'Abidjan avec monseigneur Bernard Yago, l'abbé Yapi, vicaire général, des sœurs de la congrégation de Notre-Dame des Apôtres, mère Jean-Philippe, supérieure générale, sœur Simone Colombet, supérieure provinciale, sœur Bernadette Vidal, supérieure de la communauté d'Abidjan, et sœur Anne-Dominique Delhay, directrice du cours secondaire²⁵.

Voici les décisions prises lors de cette réunion :

1. Durant l'année scolaire 1969-1970 :
L'Institution N.-D. des Apôtres d'Abidjan comprenant
Une école primaire
Un cours secondaire
Un cours technique commercial,
reste, en totalité, sous la responsabilité des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Durant cette année de transition :

²⁵ Archives des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, Rome.

2. Les sœurs de Notre-Dame des Apôtres gardent la propriété de l'établissement. Elles assurent la responsabilité de la direction, de l'administration et des finances.
3. Deux sœurs de Nicolet, inscrites à la Coopération canadienne, viennent en tant que collaboratrices, comme professeures. Un contrat sera conclu entre les deux congrégations pour régler les rapports avec la Communauté N.-D. des Apôtres.
4. Sans qu'une décision ferme soit prise, les Sœurs de Sainte-Croix pourraient envoyer deux ou trois professeures en septembre 1969 pour collaborer à l'enseignement au cours secondaire et éventuellement pour s'initier à la direction de ce cours. Ces sœurs ne seraient pas prises en charge par la Coopération canadienne cette année-là. Elles préféreraient habiter en dehors de l'établissement.

Lundi 7 avril 1969, mère Jean-Philippe, supérieure générale, signe ce rapport final sur le fonctionnement du collège pour la prochaine année académique :

Situation du Collège N.-D. des Apôtres d'Abidjan, après l'entrevue avec Mgr Yago, le 5 avril 1969.

1. Les sœurs N.D.A restent au Collège durant l'année scolaire 1969-1970 et assurent la responsabilité de la direction, de l'administration et des finances.

2. Deux sœurs de Nicolet viennent en tant que collaboratrices. Elles sont inscrites à la coopération canadienne. Un contrat pourra être conclu entre les deux congrégations pour régler les rapports avec la Communauté.
3. Les sœurs de Sainte-Croix envoient deux ou trois professeurs pour collaborer en 1969-1970 et pour s'initier à la direction. Ces sœurs ne sont pas inscrites à la Coopération canadienne.
4. Les sœurs de Sainte-Croix ne prendraient pas la responsabilité financière. Un conseil d'Administration serait appelé à assurer la gestion du Collège. Ce conseil d'Administration, formé de parents d'élèves, commencerait ses fonctions en 1970-1971.
5. Les sœurs de Sainte-Croix ne pensent pas assurer la direction, ni du primaire, ni du Cours commercial. Mgr va cependant les encourager à prendre l'ensemble de l'Établissement. Toutefois, la fermeture du Cours commercial pourrait être envisagée. Un rapport sur l'organisation actuelle et sur la situation financière du Cours commercial sera fourni à Mgr.
6. Il n'est pas certain que les Sœurs de Sainte-Croix se chargent de l'internat. Mgr pense contacter à ce sujet une autre Congrégation canadienne ainsi que les AFI²⁶. Ces dernières pourraient venir éventuellement dès octobre 1969.

²⁶ Association pour la Formation, l'Insertion et le Développement rural en Afrique.

7. Mgr désire que la direction N.D.A. actuelle reste au moins en 1970-1971 pour collaborer avec les sœurs de Sainte-Croix et donner des renseignements ou des conseils sur la marche de l'Établissement, si besoin est.
8. Un bilan financier détaillé pour l'année 1968-1969 sera fourni à Mgr en juin 1969.
9. Le conseil Général va étudier les conditions de cession du Collège N.-D.A. Cette cession se fera soit au diocèse, soit au conseil d'Administration des Parents d'élèves, pour l'année scolaire 1970-1971.

Soeur Jean-Philippe, supérieure générale des Sœurs Notre-Dame-des-Apôtres.
Abidjan, le 7 avril 1969

Le 9 juin 1969, monseigneur Yapi²⁷, évêque auxiliaire d'Abidjan, envoie à mère Lapointe une dispense de caution pour faciliter le séjour de ses deux religieuses. Ladite caution est demandée à chaque étranger voulant vivre sur son territoire et consiste à payer en entrant, les frais de retour dans son pays d'origine. Mère Lapointe lui dira sa reconnaissance et l'assurera que les deux religieuses se préparent avec plus d'intensité encore, depuis la fin de l'année scolaire. Elle lui donne l'assurance des prières de la communauté pour le succès des œuvres de son milieu, qui devient aussi le leur par la présence des religieuses de l'Assomption de la Sainte Vierge en son pays.

²⁷ Monseigneur Yapi est décédé prématurément à l'âge de 43 ans en août 1980. Il a travaillé avec cœur afin que l'enseignement catholique trouve sa place en Côte d'Ivoire.

De tous côtés, on travaille pour la venue des religieuses. Sœur Bernadette Vidal, supérieure au Collège Notre-Dame des Apôtres à Abidjan, écrit à mère Lapointe pour l'informer des conditions de séjour et de pension de ses deux sœurs²⁸.

Institution Notre-Dame des Apôtres
Abidjan, B.P. 1788

Abidjan, le 21 juillet 1969

Révérènde Mère supérieure générale
Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
251, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet, Québec, Canada

Révérènde Mère supérieure générale,

Permettez-moi de vous remercier très sincèrement pour l'aide que vous avez bien voulu nous apporter cette année en affectant deux de vos sœurs chez nous : Sr Réjeanne Lebel et Sr Bernadette Germain. Croyez que nous vous en sommes très reconnaissantes. Nous nous réjouissons à l'avance de cette collaboration et nous accueillerons vos sœurs avec joie.

Sœur Réjeanne Lebel et sœur Bernadette Germain ont déjà pris contact avec Sœur Anne-Dominique, directrice du cours secondaire. Elles ont ainsi quelques renseignements concernant leur futur poste. Qu'elles ne s'inquiètent surtout pas quant aux cours ou à l'adaptation, nous nous arrangerons au mieux avec elles.

²⁸ Sœur Thérèse Baroin, archiviste de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, de Rome, fit parvenir ces informations à sœur Réjeanne Lebel, le 15 janvier 2009.

J'ai reçu une lettre de notre Supérieure générale, Mère Jean-Philippe, après sa visite au Canada, me demandant d'établir un « accord » entre vos sœurs et notre Institution. Nous avons rédigé un projet de « convention », et nous vous le soumettons. Nous n'avons pas indiqué la somme relative à la pension. L'indemnité de logement n'étant pas prise en charge par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, nous voulions vous demander si vous pouviez accepter de payer la pension mensuelle complète de 24 000 FCFA par mois.

À la rentrée, nous devons déposer au Ministère de l'Éducation nationale un dossier de demande d'autorisation d'enseigner en Côte d'Ivoire. Afin de constituer ce dossier, je vous serais très reconnaissante de bien vouloir demander à sœur Réjeanne Lebel et à sœur Bernadette Germain d'apporter les pièces suivantes : un extrait de naissance, un extrait de casier judiciaire datant de moins de six mois, une copie certifiée conforme des diplômes et deux photos d'identité.

La rentrée des classes est fixée au 23 septembre. Lorsque vos sœurs sauront la date de leur arrivée, qu'elles veuillent bien nous le dire pour que nous puissions aller les accueillir à l'aéroport.

En vous renouvelant tous mes remerciements pour votre fraternelle collaboration, je vous prie d'agréer, ma Révérende Mère, l'expression de mes sentiments respectueux.

Bernadette Vidal, supérieure
Collège Notre-Dame-des-Apôtres, Abidjan

Mère Lapointe accepte les conditions de pension et de logement proposées par sœur Bernadette Vidal :

Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge,
Nicolet, le 22 août 1969
Révérende Mère Bernadette Vidal
Institution Notre-Dame-des-Apôtres
Abidjan

Révérende Mère,

Je vous prie d'agréer mes salutations bien amicales et d'excuser le retard apporté à répondre à votre lettre datée du 21 juillet dernier. Je sais que votre compréhension suppose les raisons de ce délai très valables et je vous remercie.

Nous acceptons bien volontiers, les Membres du conseil général et moi-même, de payer l'indemnité demandée pour le logement de nos sœurs Réjeanne Lebel et Bernadette Germain. Nous avons pris connaissance des clauses de la convention établie pour pension complète, laissant à nos sœurs missionnaires de signer avec vous ladite convention dès leur arrivée à Abidjan. Elles-mêmes vous remettront les pièces requises pour compléter leur dossier.

Actuellement, sœur Lebel et sœur Germain sont en stage d'étude missionnaire à Québec avec un groupe de Canadiens qui partiront bientôt pour l'Afrique. Leur départ de Nicolet est fixé au 30 août prochain; nous leur demanderons de vous informer de l'heure exacte de leur arrivée à Abidjan afin de ne pas vous obliger à faire des voyages inutiles à l'aéroport.

Révérende Mère, nous vous remercions d'avance de l'attention si charitable que vous accorderez à nos sœurs. C'est pour nous une bien grande assurance de les savoir avec vous. Nous unirons nos prières aux vôtres afin que le travail de nos missionnaires soit profitable à vos œuvres et à l'apostolat dans le service de notre mère la sainte Église.

Veillez recevoir l'assurance de notre fraternel souvenir avec l'expression de notre reconnaissance. Bien vôtre en la Vierge de l'Assomption,

Lucienne Lapointe, S.A.S.V.
Supérieure générale.

Le grand départ : De Nicolet à Abidjan

Dans *L'Énigme du retour*, Dany Laferrière écrit un poème, *Il arrive toujours ce moment*, qui souligne bien des émotions de départ :

*Le moment de partir.
On peut bien traîner encore un peu
À faire des adieux inutiles et à ramasser
Des choses qu'on jettera en chemin.
Le moment nous regarde
Et on sait qu'il ne reculera plus²⁹.*

Il ne reculera pas pour les deux sœurs de l'Assomption non plus, ce moment du départ. Partir, même en réalisant un rêve, c'est partir. Chaque geste d'attention ou d'affection devient provision pour le voyage.

²⁹ Dany Laferrière, *L'Énigme du retour*, Montréal, Boréal, 2009, p. 39.

Le 30 août 1969, à la maison mère, l'eucharistie de ce dimanche est suivie du dîner d'au revoir. Une dernière prière, avant le départ, rassemble ensuite les religieuses à la chapelle. Le rituel est émouvant pour les sœurs de la maison mère et éprouvant pour sœur Bernadette et sœur Réjeanne à cause de la gamme d'émotions qu'il génère. La bénédiction de la supérieure générale, les confirmant dans leur mission, résonnera longtemps dans leur cœur. Après la célébration, les religieuses de la communauté se dirigent vers la sortie et forment une haie d'honneur avec les élèves du Collège. Le temps, ce dimanche, est superbe.

Accompagnées de religieuses de la maison mère, des sœurs Anne-Marie Germain et Gisèle Lebel, les deux missionnaires vont saluer les religieuses de Notre-Dame des Apôtres à leur couvent sur la pointe de l'île, à Dorval. Elles reçoivent un accueil sympathique, simple et chaleureux. À l'aéroport de Dorval, après avoir rempli les formalités d'usage, elles partagent ensemble le repas du soir. À la surprise de chacune, plusieurs membres des familles Germain et Lebel les rejoignent pour une dernière rencontre avant leur départ.

21 h 30. L'heure de s'envoler pour Paris est arrivée. Les parents sont là, émus. Des au revoir, quelques larmes, des mains qui s'agitent de chaque côté des barrières. Sans trop regarder en arrière, sœur Bernadette et sœur Réjeanne s'engouffrent dans un Boeing 747 d'Air Canada. Chacune vit son baptême de l'air. Plusieurs coopérants partent sur ce même vol. L'un ou l'autre pays de l'Afrique de l'Ouest, dont la Côte d'Ivoire, les attendent. Tous ces coopérants se connaissent depuis les journées de formation reçues à Cap-Rouge. Un lien de parenté s'est vite établi entre tous. Ce soir-là, chaque nouveau coopérant est parrainé par un autre qui en est à une deuxième et même une troisième mission.

Une longue traversée : De Montréal à Abidjan

Une hôtesse de l'air, intriguée par les uniformes blancs et identiques portés par sœur Bernadette et sœur Réjeanne, ne peut s'empêcher de leur demander la raison de leur voyage. Leur réponse les a gratifiées de quelques attentions et délicatesses particulières! Tout au cours de la traversée, les dialogues entre les coopérants sont enrichissants. L'un d'entre eux, professeur à l'Université d'Abidjan, partage son expérience de quatre ans dans ce pays d'Afrique noire. Il raconte une Côte d'Ivoire d'une grande beauté encore naturelle et d'une exceptionnelle diversité de paysages, de climats, de langues et de religions. Six heures de vol, quelques minutes d'un sommeil trop léger et les passagers descendent à Paris aux premières lueurs du jour. À l'hôtel Orly, Morphée leur permet un peu de sommeil. Vers quatorze heures, les coopérants canadiens en partance pour l'Afrique se rendent en autocar à l'aéroport Le Bourget. Les formalités remplies, un repas, gracieuseté de l'ACDI, leur est servi à la salle à manger de l'aérogare avant de s'envoler vers Abidjan.

Cette autre traversée de nuit cache le visage de l'Afrique. Il leur faudra l'imaginer. Le désert du Sahara, avec ses mirages et ses fausses promesses de plan d'eau, la Haute-Volta, le Mali tout comme la Côte d'Ivoire, règnent dans le noir. Ils ne peuvent rien voir du pays d'accueil : la savane jaunie, le lacet ocre ou gris des pistes et des routes bitumées, la dense forêt tropicale du Sud³⁰ et le bleu de la mer illuminé du long ruban blanc de la barre, cette vague meurtrière qui s'étend sur toute la côte ouest de l'Afrique. Ce jamais vu saura bientôt leur apporter des moments d'émotion intense.

³⁰ Forêt protégée par l'UNESCO.

À la descente d'avion, Abidjan s'éveille. À *nous deux maintenant*³¹ de saisir la ville et de la découvrir à la lueur du jour qui monte. Posez les pieds sur notre sol, regardez, écoutez, vous découvrirez le peuple ivoirien. Sœur Bernadette et sœur Réjeanne ont bien cru entendre ces paroles.

Un inoubliable accueil

La sortie de l'avion le 1^{er} septembre 1969 est une plongée dans une cuvette d'humidité, de chaleur moite et accablante. Les religieuses canadiennes prendront des mois pour apprivoiser ce climat, difficilement d'abord, avec une certaine élégance par la suite.

Les voyageurs s'empressent vers les douaniers. Tous veulent passer en premier. Récupérer les bagages, pour qui connaît l'aéroport de Port Bouet, est une gymnastique bien simple. Lorsque vient le tour d'une dame à la peau blanche de se présenter enfin au douanier, elle lui remet papiers et valise, sans lui jeter le moindre regard. Elle cherche plutôt des visages amis de l'autre côté de la barrière douanière. L'inspection terminée, pressée, elle reprend sa mallette, franchit la barrière sans saluer ni remercier le douanier. Étonné, il dit à haute et intelligible voix : « Madame est trop pressée pour dire bonjour! » Sœur Bernadette a tout vu et tout entendu et fait un petit signe à sœur Réjeanne afin qu'elle ne commette pas le même impair. La leçon leur servira plus d'une fois. Au début de leur séjour, si elles oubliaient de dire bonjour, abordant les gens pour une information, inmanquablement, elles étaient rappelées aux bonnes manières : « On dit d'abord bonjour, madame. »

³¹ Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, Paris, Werdet, coll. Scènes de la vie privée, série la comédie humaine, 1835, p. 336.

Des membres du consulat canadien en Côte d'Ivoire, le frère Bertrand Cloutier et deux sœurs de Notre-Dame des Apôtres, ont simplifié grandement les formalités d'arrivée des coopérants. Passeport, visa et carnet de santé de chacun sont recueillis par monsieur Pierre Garceau, responsable du consulat canadien. Tous ces documents sont présentés à un même douanier et reçoivent rapidement le tampon officiel. Aucun bagage n'est ouvert, aucune question n'est posée. Frère Cloutier et monsieur Garceau ont fait du bon travail. Sœur Réjeanne décrit ainsi les événements de ce jour nouveau :

Les barrières franchies, nous devinons bien que les deux religieuses qui s'avancent vers nous sont des sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Elles nous attendaient depuis trois heures trente avec le frère Cloutier et les autres coopérants canadiens déjà en mission. Elles aussi avaient reconnu en nous les deux sœurs canadiennes. L'accueil fraternel et chaleureux nous mit tout de suite à l'aise. Déjà, nous nous sentions chez nous. Après les traditionnelles bises, les bonnes arrivées et quelques questions d'usage, le groupe de coopérants doit se disperser, avec un certain pincement au cœur. Chacun doit prendre son chemin. Monsieur Garceau nous invite pour le surlendemain à sa résidence pour une réception d'accueil et une séance d'information. Deux petites voitures, des deux chevaux, nous attendent à la sortie de l'aéroport tandis que les autres coopérants partent ensemble en autobus, vers d'autres directions.

Nous n'arrivons pas à tout voir, ni à tout entendre. Notre cœur bat un peu plus vite. Le silence nous tient à la gorge. Nous assistons, spectatrices étonnées, à la marche rapide de manœuvres se rendant au travail et d'éleveurs de bétail conduisant leur troupeau au pâturage ou à l'abattoir. Des femmes vont au marigot faire la lessive, la leur et celle des familles de fonctionnaires ivoiriens. Elles portent de lourds fagots sur leur tête. Tous et toutes forment l'Afrique, celle qui se lève avant l'aube. Nous étions bien sur un coin de terre africaine. Palmiers et cocotiers en bordure de route, grondement des vagues de l'océan à quelques centaines de mètres, tout nous le rappelait. Ces images se gravent en nous pour toujours.

Le long du parcours, édifices gouvernementaux, bâtiments coloniaux et bidonvilles aux cases délabrées se regardent et se côtoient pacifiquement. Cette première image, elle nous habitera bien longtemps encore, après nos années en Côte d'Ivoire. Malgré l'opulence de certains quartiers, la pauvreté demeure saisissante. Néanmoins, nous constaterons que tout Abidjanais, quelle que soit sa classe sociale, est fier de la capitale de son pays. Cette fierté, nous la verrons, nous la palperons et nous l'entendrons tant de fois lors du chant de l'hymne national de Côte d'Ivoire, l'Abidjanaise³² :

³² Paroles de Mathieu Vangoh Ekra, Joachim Bony et Pierre-Marie Coty. Musique de Pierre-Marie Coty et Pierre-Michel Pango composée en 1960, à l'occasion de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

Salut ô terre d'espérance
Pays de l'hospitalité
Tes légions remplies de vaillance ont relevé ta dignité.
Tes fils chère Côte d'Ivoire,
Fiers artisans de ta grandeur,
Tous rassemblés et pour ta gloire,
Te bâtiront dans le bonheur.

Fiers Ivoiriens!
Le pays nous appelle
Si nous avons dans la paix
Ramené la liberté,
Notre devoir sera d'être un modèle,
De l'espérance promise à l'humanité,
En forgeant unis dans la foi nouvelle
La patrie de la vraie fraternité!

L'Abidjanaise

Song of Abidjan

Mathieu Ekra, Joachim Bony, Pierre Marie Coty

Pierre Marie Coty, Pierre Michel Pango

♩ = 80

Sa-lut ôter-redes-pé-ran-ce; Pays de l'hos-pi-ta-li-té.

Tes lé-gions rem-plies de vail-lan-ce Ont re-le-vé ta dig-ni-té.

Tes fils chère Côté d'I-voire Piers-ar-ti-sans de ta gran-deur.

Tous ra-sem-blés et pour ta gloi-re Te bâ-ti-ront dans le bon-heur.

Piers-I-voiri-ens, le pays nous ap-pel-le. Si nous a-vons dans la paix ra-me-né la li-ber-té, Not-re de-voir se-ra d'être un mo-dèle Del'es-pé-rance pro-mi-se

à l'hu-ma-ni-té, En for-geant, u-nie dans la foi nou-vel-le, La pa-trie de la vraie fra-ter-ni-té.

Franchir le portail du Collège, un émerveillement

Sœur Réjeanne décrit ainsi l'arrivée au Collège :

Combien il est impressionnant de franchir le portail de l'établissement des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres! Deux bergers allemands agressifs, gardiens du campus, cherchent à nous repousser. Le vieux Rex et Dick le fougueux aboient de tous leurs poumons, montrent les crocs et menacent de nous mordre. Sœur Bernadette Vidal, supérieure de la maison, calmera ses chiens bergers. Ils enregistreront notre odeur en présence du maître de maison et, désormais, nous serons chez nous.

L'allée principale est bordée de magnifiques palmiers. Respirer le parfum des acacias et du frangipanier en fleurs procure un plaisir qui aura vite effacé la fatigue du voyage. L'architecture coloniale du grand bâtiment nous fait reculer dans le temps. Tous les bâtiments, petits et grands, bourdonnent d'activité. Les sœurs de Notre-Dame des Apôtres réalisent ici, depuis 1898, une œuvre d'éducation que nous venons poursuivre. Nous sommes émues. Ces religieuses, il nous sera donné de les connaître, jour après jour, au cours des neuf prochains mois. C'est un privilège que celui de vivre à leur côté et d'apprendre à leur école, la vie missionnaire.

Deux sœurs Nicolettes, comme l'annonçait le quotidien *Fraternité Matin*, franchissent le seuil de la maison centrale. Une nouvelle page d'histoire commence à s'écrire, avec des mots d'avenir. La supérieure nous conduit à la salle à manger pour le petit déjeuner. La communauté des sœurs françaises

y est réunie. Elles nous attendent, non sans un brin de curiosité. Qui sont ces Canadiennes venues continuer leur œuvre? Notre arrivée, bien que souhaitée, leur laisse un pincement au cœur, celui de leur départ imminent.

Après deux nuits blanches, la faim n'est pas au rendez-vous. Un bout de baguette de pain et un bol de café ivoirien nous sont servis. Enfin, heureuses et fourbues, nous franchissons le seuil d'un petit bâtiment situé tout près de la rue. Construit près du portail, il a reçu le nom de porterie. C'est ici que nous logerons au cours de l'année, avec les deux sœurs de Sainte-Croix, elles aussi venues du Canada. Monique Durieux, une jeune dame originaire du sud de la France, s'ajoutera à notre groupe.

Une délicatesse de la part des religieuses nous attendait à notre chambre : des fleurs et un mot de bienvenue déposés sur une table de travail. La pièce est propre et très modeste. Les murs de ciment brut, percés de claustras donnant sur la rue, dépaysent. Une douche à aire ouverte, dans un coin, est bienvenue. Une paillasse déposée sur un brancard métallique sert de lit. Une moustiquaire de tulle blanche protège contre les insectes piqueurs et permet un sommeil paisible.

Des salamandres jouent à cache-cache sur les murs pour avaler insectes et moustiques. Pour cette raison, que de fois Africains et Européens diront que nous avons de la chance d'avoir une salamandre dans notre chambre! Le seul danger, ce serait de la toucher. Elle nous causerait une brûlure au troisième degré. Nous n'avons jamais osé vérifier ces dires!

Dix heures du matin. Nous vivons notre première nuit, en plein jour, au rythme des activités quotidiennes des Abidjanais. Depuis le lever du soleil, les balayeurs de rues sont à l'œuvre. Les piétons racontent tant de choses en passant sous nos fenêtres. Les véhicules à conduite manuelle complètent le tintamarre. Vers quatorze heures, le jour se lève pour nous, une deuxième fois! À la salle à manger, un goûter nous attend. La supérieure nous annonce la visite du frère Cloutier, pour le lendemain, à midi. Elle nous rappelle également que nous devons aller à la réception au consulat le surlendemain. Elle s'offre à nous y conduire. Nous retournons à la porterie pour ouvrir notre valise et ranger nos effets personnels dans une petite armoire de bois vermoulu.

La vie intercommunautaire, une vie solidaire pour la mission

Le soir, vers 20 heures, commence une nouvelle vie pour les sœurs Bernadette et Réjeanne, au milieu d'une communauté de plus de vingt-deux membres. Après avoir chanté aux vêpres à la chapelle, elles partagent le premier repas avec les sœurs de Notre-Dame des Apôtres :

Au menu, des plats africains. Il faudra du temps pour nous adapter à une nouvelle cuisine, moitié africaine, moitié française. Le foutou, un plat à base de banane accompagné d'une sauce fortement épicée, est un défi à relever pour bien des estomacs. Avec le temps, il deviendra le favori des mets africains pour bien des missionnaires. Des cervelles de bêtes inconnues, nous en avons mangé! Bien que ce soit un plat réputé des gourmets européens, nous l'avons trop vite écarté. Foutou et cervelles finirent

par obtenir notre faveur au cours de notre séjour en Côte d'Ivoire.

Que de bons moments n'avons-nous pas passés autour d'une table avec les sœurs françaises! C'est à croire qu'à leur contact, tout devenait pour nous une promesse d'avenir. Elles ont su nous présenter les personnes clés des congrégations religieuses, des membres du clergé et leurs amis africains et français. Avec elles, nous avons tissé des liens solides pour le succès de la mission.

Un choc culturel à surmonter

Les premiers jours sur le terrain sont éprouvants. Les membres du consulat canadien le savent trop bien. Ils prennent au sérieux l'accueil et l'encadrement des nouveaux arrivants. Une rencontre est organisée, dès la deuxième journée, dans les parterres de la résidence de monsieur Pierre Garceau. Ce Québécois, en poste depuis un an, prépare l'ouverture prochaine d'une ambassade canadienne à Abidjan. La rencontre a pour but de donner de l'information supplémentaire, de faire connaissance avec les concitoyens, d'établir des contacts et de créer des alliances. Dans le groupe, certains appréhendent de se rendre jusqu'au nord du pays, une région presque désertique. Le climat, moins humide qu'en basse côte, mais tellement plus chaud, insécurise plus d'un coopérant. La région nordique est d'une extrême pauvreté, sans possibilités de réel ravitaillement sur place. Il faudra y vivre pour découvrir la richesse de sa culture et de ses traditions ancestrales.

Dès l'arrivée chez monsieur Garceau, une nouvelle tombe, imprévue, étonnante : un coopérant, à peine arrivé, doit repartir pour le Canada par le prochain vol. Il ne peut se lever et demeure allongé sur son lit, paralysé par le choc

culturel. Il est rapatrié ainsi que son épouse. L'événement touche, inquiète et soude également le groupe.

Le choc de la nouvelle encaissé, la formation peut être donnée. Monsieur Garceau a de judicieux conseils pour faciliter l'intégration et l'adaptation dans le pays. Une cinquantaine de coopérants, dont les derniers arrivés, des prêtres canadiens missionnaires en Côte d'Ivoire, particulièrement dans le Nord, sont à l'écoute. Ce soir-là, rassurées, sœur Bernadette et sœur Réjeanne rentrent au Collège. Elles se sentent moins seules et un peu moins éloignées de leur pays. Le groupe de coopérants et celui des missionnaires canadiens forment une belle famille. Tous peuvent compter, en tout temps, sur les membres du consulat et sur l'un ou l'autre des coopérants.

Les deux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge s'intègrent rapidement dans le milieu ivoirien. Quelques jours à peine après leur arrivée, elles accompagnent les sœurs de Notre-Dame des Apôtres dans les quartiers plutôt modestes de Treichville, d'Adjamé et de Vridi. Touchées et émues, elles sont confrontées par cette première rencontre avec la pauvreté matérielle des familles.

Être riche ou pauvre, au juste, en quoi cela consiste-t-il sous les tropiques? Matériellement, les villageois n'ont rien. Pourtant, ils partagent tout le rien qu'ils ont. Toutes ces mains d'adultes ou d'enfants que sœur Bernadette et sœur Réjeanne ont serrées, tout l'accueil qu'elles ont lu dans les regards, voilà de belles richesses. Elles accusent néanmoins leur premier vrai choc culturel. À bien des égards, un choc douloureux, mais par ailleurs tellement bienfaisant pour la compréhension de leur mission. Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres ont vite compris qu'elles leur servaient les bouchées doubles. Elles décident de ralentir la cadence sans

abandonner les visites dans les divers quartiers. Tous ces contacts leur fournissent, pour la rentrée scolaire, une longueur d'avance dans la connaissance des personnes ainsi que de certains coins du pays qui les accueille.

Des démarches obligées

Sœur Réjeanne Lebel raconte les premiers pas des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge sur le terrain :

Après quelques semaines d'attente, nos bagages arrivent enfin au port d'Abidjan. Un membre du consulat canadien nous accompagne d'un département à un autre, simplifiant pour nous les procédures de dédouanement. Ranger « nos affaires » fut ensuite, tour à tour, une partie de plaisir et de déception : l'humidité avait déjà moisi tant de choses!

En Côte d'Ivoire, comme dans bien des pays africains, les Blancs ne sont pas toujours bienvenus dans les transports en commun. Il manque beaucoup de places pour les Ivoiriens dans les bus. « Les Blancs, disent-ils, n'ont qu'à s'acheter un véhicule. » La mère générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres avait déjà conseillé à mère Lapointe d'acheter notre propre véhicule dès notre arrivée. Nous commençons les démarches auprès d'un concessionnaire français pour l'acquisition d'une voiture Renault. Un véhicule à transmission manuelle, bien sûr, puisqu'il n'existe pas de voiture à transmission automatique en Côte d'Ivoire. Les conditions routières exigent qu'au volant le conducteur change lui-même les vitesses. Une transmission automatique risquerait de se casser. Notre choix s'arrête sur la toute petite Renault 4L. Aujourd'hui, il est

amusant d'en connaître le coût à l'achat : 1 400 \$³³. Avoir une voiture devant sa maison, c'est bien. S'en servir comme il faut, c'est beaucoup mieux. Conduire un véhicule à transmission manuelle, et cela, dans une ville où la circulation est aussi rapide qu'à Tokyo ou Paris, ne va pas nécessairement de soi.

Les sœurs Bernadette et Réjeanne s'inscrivent donc à des cours de conduite. Elles mémorisent le code routier, celui de la France, et apprennent à circuler dans la ville. Rouler en brousse sur une piste impraticable, traverser la rivière sur deux troncs d'arbres relève du miracle! Si aucun cours n'enseigne à faire des miracles, nos deux sœurs sauront réussir cet exploit, souvent!

Une profession religieuse à la congrégation fondée par monseigneur Yago

À quelques jours de leur arrivée, sœur Bernadette et sœur Réjeanne assistent à une profession religieuse chez les Sœurs de Notre-Dame-de-la-Paix. Elles avaient entendu parler de cette congrégation par monseigneur Yago lors de sa visite à Nicolet, quelques mois avant leur départ. Assister à cette profession est un bon moyen de favoriser leur intégration. Toutes deux, elles sont heureuses de faire la connaissance des religieuses autochtones. Cette profession religieuse, elle est vécue au rythme de l'Afrique : des retards, des lenteurs, des longueurs pour des Canadiennes fraîchement descendues en sol ivoirien. Une foule nombreuse, chantant et dansant de joie, participe à la cérémonie.

³³ Archives de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Après la célébration, le repas est servi pour tous les participants et participantes. Des tables sont alignées dans la cour de l'église. Les villageois et la parenté des nouvelles professes sont en fête. Des morceaux de poulet, servis froids, sans ustensiles, accompagnés de citronnade locale, composent le menu. Le poulet dévoré, le festin est terminé! Et que la danse commence, que tournent rubans et mouchoirs! Les Canadiennes réalisent qu'elles ont leur bout de chemin à faire pour s'adapter à une nouvelle culture. Néanmoins, elles ont compris rapidement que le vrai menu était fait de chaleur humaine et de fraternité.

Le synode au diocèse d'Abidjan

Le Synode du diocèse d'Abidjan sera éclairant pour les quatre religieuses canadiennes fraîchement arrivées sur le territoire, deux religieuses des Sœurs de Sainte-Croix et deux religieuses des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Ayant cessé ses activités au cours de la saison des pluies, le synode recommence tout juste lors de leur arrivée. Monseigneur Yago attend de ces réflexions « un regain de ferveur et de fidélité à l'esprit du concile, et donc à l'Évangile³⁴ ».

Bien sûr, la question de l'inculturation se pose. Des laïcs, des religieux et religieuses, des prêtres et des évêques réunis en assemblée étudient les éléments de transformation préconisés par Vatican II. On insiste sur la nécessité de créer des liens avec le monde pour ouvrir de nouvelles avenues, sur l'importance de lire les signes des temps et de reconnaître la présence de Dieu au cœur de l'événement. Ces réflexions invitent à des formes inédites d'engagement.

³⁴ Extrait d'une lettre circulaire de monseigneur Yago adressée à mère Lucienne Lapointe le 12 décembre 1968.

75^e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires en Côte d'Ivoire

La célébration du 75^e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires en Côte d'Ivoire en septembre 1969 permet de mesurer le chemin parcouru. La naissance de l'Église catholique en Côte d'Ivoire en 1895 coïncidait avec l'établissement d'une préfecture apostolique. Le père Mathieu Ray de la Société des Missions africaines fut le premier préfet. L'œuvre d'évangélisation des premiers prêtres missionnaires, comme celle des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, a vécu de grandes difficultés. En 1899, des missions entières furent emportées par la fièvre jaune, le choléra ou encore la malaria.

Au cours de cette fête-anniversaire, on rend hommage à chaque missionnaire qui a œuvré à l'édification de l'Église en Côte d'Ivoire. Un témoignage de reconnaissance est également adressé à tout le peuple impliqué dans la construction de l'Église.

Un regard lucide est porté sur l'Église de l'avenir. Les cadres traditionnels de vie évoluent à une vitesse folle et des changements profonds s'opèrent dans les mentalités. L'Église doit orienter et guider ces changements, dans un sens vraiment humain et chrétien. À la sortie du stade Houphouët-Boigny où conférences, discours et hommages sont prononcés, les religieuses canadiennes se sentent déjà très fières de l'Église en Côte d'Ivoire.



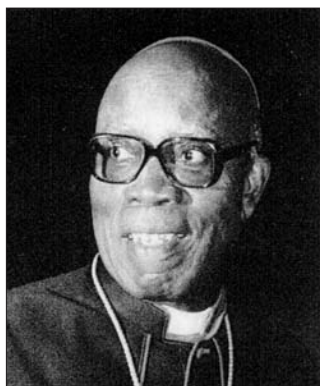
Sœur Lucienne Lapointe est née le 18 juillet en 1903 à Gentilly, un village situé sur la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent. Au mois d'août 1923, elle entre chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à Nicolet. Après une carrière d'enseignement, en 1952, elle devient responsable des Études pour l'ensemble des religieuses de la congrégation.

Élue supérieure générale en 1958, elle occupera ce poste jusqu'en 1970. Elle prend ensuite la direction du centre de prière qui ouvre ses portes à Nicolet dans le monastère que les pères Carmes viennent de quitter. Sœur Lapointe est décédée le 21 mai 1989 à Nicolet, à l'âge de 86 ans.

Sœur Lucienne Lapointe enseigne aux États-Unis, au Québec et en Ontario. C'est à Haileybury, ville au nord de l'Ontario, que pendant vingt ans elle enseigne à l'académie Sainte-Marie, l'une des institutions privées de la Congrégation. Elle laisse le souvenir d'une femme qui a exercé avec talent une carrière d'éducatrice auprès des jeunes filles qu'elle a côtoyées.

Au début des années soixante, dans les congrégations religieuses, tout comme dans l'Église et la société, des changements profonds s'annoncent. Sœur Lucienne Lapointe restera ouverte au monde. Elle demeure la femme d'écoute, respectueuse des opinions de chacune de ses sœurs, particulièrement au moment du chapitre général d'aggiornamento qu'elle préside avec sagesse à l'été 1968.

Cette femme ouverte à l'esprit de Vatican II répondra oui aux appels de monseigneur Bernard Yago dès le mois d'août 1969. En envoyant des sœurs en Côte d'Ivoire, elle permet ainsi la poursuite de l'œuvre d'éducation et d'enseignement dans un Collège privé d'Abidjan. Un oui inscrit dans le sillage des fondatrices de la congrégation, Léocadie, Mathilde, Hedwidge et Julie.



Bernard Yago est né en juillet 1916 à Pass en Côte d'Ivoire. Ordonné prêtre le 1^{er} mai 1947, il devient le premier évêque ivoirien nommé par le pape Jean XXIII, le 5 avril 1960, année de l'indépendance de son pays. Le 2 février 1983, Jean-Paul II le sacre cardinal d'Abidjan. Il prend sa retraite le 19 décembre 1994, à l'âge de 78 ans. Le cardinal Yago

meurt à Abidjan le 5 octobre 1997 à l'âge de 81 ans.

Diplômé en sociologie pastorale, monseigneur Yago reconnaît la place de la femme dans la société. Il s'oppose avec vigueur à la dot dans son pays. Nous reconnaissons combien lui tient à cœur la promotion de la femme à travers la ténacité et l'énergie qu'il déploie pour maintenir ouvert le Collège Notre-Dame du Plateau en 1969.

Loyal et courageux, monseigneur Bernard Yago ne manque pas de dénoncer, dans ses lettres pastorales et ses homélies, les injustices du gouvernement en place. Pour lui, l'indépendance de l'Église vis-à-vis de l'État a cette capacité de réserve et de critique envers les dirigeants politiques lorsque l'exige le bien commun. En homme libre, il refuse la richesse et le luxe du pouvoir. Il n'accepte pas la Cadillac toute neuve que lui offre le président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët BOIGNY, le jour de son élection à la pourpre cardinalice. Il ne sollicite aucun avantage ni ne transige avec le régime.

On peut affirmer qu'avec la nomination de ce premier évêque ivoirien en 1960, l'Église de Côte d'Ivoire devient véritablement autochtone.



Arrivée à la porterie à l'heure du soleil levant, en août 1969.



Sur le terrain, du plus petit au plus grand, des bâtiments sont construits année après année au rythme des besoins.



Joueurs de balafon venus du Nord, devant l'entrée centrale du collège le 25 décembre 1969. Sœur Bernadette Vidal, les mains sur la tête, se protège des rayons du soleil de midi.



Yopougon, lieu de réflexion, de calme et de paix.



À l'étal de Calebasses au marché de Treichville, nous reconnaissons sœur Gisèle, sœur Bernadette et sœur Réjeanne.



Ville typique de la Côte d'Ivoire.



Yopougon, 1972 : Les sœurs Marie-Reine Gravel, Gertrude Dumouchel, Gisèle Jolette, Marie-Cécile Dionne, Bernadette Germain et Réjeanne Lebel.



La communauté réunie à Noël 1973. 1^{re} rangée : Sœur Anne-Marie-Labarre, sœur Gisèle Jolette, sœur Carmen Bellehumeur, mademoiselle Christine Dupuis, sœur Simone Pelletier. 2^e rangée : sœur Aline Perreault, sœur Rose Boulé, sœur Françoise Charron, sœur Berthe Galipeau, sœur Marie-Cécile Dionne, sœur Hélène Desjardins et sœur Bernadette Germain.

Deuxième partie

L'œuvre des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge en Côte d'Ivoire



Chapitre premier

Une mission enracinée au cœur de celle des fondatrices

Un nouveau printemps

Filles de Léocadie, d'Hedwidge, de Julie et de Mathilde, les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge garderont vivant l'héritage que ces femmes leur ont légué. Dès ses débuts, la congrégation prend de l'expansion en répondant aux appels des évêques. En 1969, elle étend cette fois ses racines jusque sur le continent africain.

En Côte d'Ivoire, les besoins sont grands : éducation des jeunes filles, sans distinction de la classe sociale, promotion de la femme et évangélisation d'un peuple en voie de développement. La demande d'aide faite par l'évêque aux Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge énonce clairement ces attentes. Une telle requête s'inscrit au cœur même de leur mission.

Quelques semaines après l'arrivée des sœurs Bernadette et Réjeanne en Côte d'Ivoire, sœur Alice Ducharme, religieuse de Sainte-Croix de Montréal, les rejoint. Elle s'initie à la tâche de direction, poste qu'elle occupera de septembre 1970 jusqu'à la date de son retour au Canada en octobre 1976. Les deux S.A.S.V. l'accueillent avec joie à la porterie. Sœur Édith Rinfret, une deuxième sœur de

Sainte-Croix en stage d'études à Paris, les rejoint un mois plus tard pour l'enseignement du français. Elle repartira définitivement dès la fin d'avril 1970 pour la soutenance d'une thèse de doctorat à l'Université de Paris³⁵.

Pour s'adapter aux coutumes et traditions du pays, les religieuses canadiennes peuvent compter, parmi leurs bons maîtres, les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. C'est avec détachement et générosité qu'elles les accompagnent et les guident pendant près de neuf mois. Rompues qu'elles sont à la mission, ces femmes leur transmettent le meilleur de leurs connaissances. Dans leur travail d'éducation et d'évangélisation, depuis leur arrivée en Côte d'Ivoire, elles font la promotion de la personne, particulièrement celle de la femme pauvre, et cela, sous plusieurs aspects. Sœur Bernadette et sœur Réjeanne reçoivent leur enseignement avec reconnaissance. Elles affirment avoir beaucoup appris à leur école : « Sans elles, notre présence en ce pays n'aurait jamais été ce qu'elle fut. »

Une mission d'espoir

Les religieuses canadiennes sont heureuses de poursuivre une œuvre qui fait la fierté de la population ivoirienne. Bien des rêves semblent possibles au Collège Notre-Dame des Apôtres, cette oasis de verdure et de fleurs au cœur de la ville.

Les premières semaines de septembre ont permis aux religieuses canadiennes de s'initier à la culture du pays. Elles aménagent leur local classe et peaufinent leurs cours. À cela s'ajoute une tâche à laquelle elles n'ont jamais songé. Le service du secrétariat ne possédant qu'une seule machine à écrire, beaucoup de travail doit se faire à la main.

³⁵ Archives des Sœurs de Sainte-Croix, Montréal.

Avant l'ouverture des classes, année après année, une corvée s'impose : produire en quatre exemplaires la liste des élèves de chacune des classes du campus. Mille cinq cents noms à recopier quatre fois ! Malgré la lenteur du procédé, il faut reconnaître qu'il est un excellent moyen de se familiariser, avant le jour « J », avec des noms et prénoms si différents des leurs : Awa Sissoko, Akissi Achié ou encore, Odilon Kouassi.

Le 23 septembre 1969, le jour annoncé depuis des mois est arrivé : c'est la rentrée scolaire ! Professeurs et élèves se rassemblent dans la grande cour. De l'escalier du bâtiment central, les mots d'accueil de la supérieure Bernadette Vidal et de la directrice des études, sœur Anne-Dominique, sont rassurants. Viennent ensuite la présentation des professeurs et des titulaires ainsi que la formation des groupes classe. Dans un local rempli à ras bord, comment distinguer l'unicité de chaque visage ?

Une première matinée leur permet de relever un défi, celui d'être en classe de huit heures à midi, de longues heures coupées d'une courte pause de quinze minutes. Le repas qui suit est particulièrement animé, chacune y allant de son expérience. Les sœurs françaises, en place depuis des décennies, ne sont pas les moins loquaces ! Une fois de plus, les religieuses canadiennes apprennent le pays.

Rapidement vient l'épreuve de la langue : accent canadien, vocabulaire ou expressions inconnues en Afrique en sont la cause. Combien de fois n'entendront-elles pas de la bouche de l'une ou l'autre étudiante, « c'est du vieux français que vous parlez, mes parents le disent ». Une jeune dame française, Monique Durieux, loge avec elles à la porterie. Professeure de français d'agréable compagnie,

elle devient pour elles une aide précieuse. Quant au père Maurice Égermann, vicaire à la paroisse, il prend un malin plaisir à remplir son petit carnet des expressions des sœurs canadiennes. L'adaptation à la langue ne se fait pas sans mal. Il était stimulant pour elles d'affirmer, en quittant Nicolet, qu'elles n'auraient pas une langue étrangère à apprendre. Hélas, c'était une illusion, comme le raconte sœur Lebel :

Je n'oublierai jamais le jour où j'ai demandé à la classe de serrer ses livres. Devant moi, plus de quarante jeunes filles, étonnées, me regardent, les yeux en point d'interrogation. Voyant que personne ne bouge, je redis : serrez vos livres, mesdemoiselles. Hésitantes, quarante paires de bras serrent une pile de livres! Sans perdre de temps, avec une honte à peine voilée, « rangez vos livres, mesdemoiselles », ai-je rectifié.

Cette *langue belle avec des mots superbes*³⁶ est assez vite maîtrisée. Côté la communauté des sœurs françaises a aidé. Ce n'était rien de moins qu'un passage obligé pour le succès de la mission.

³⁶ Yves Duteil, *La langue de chez nous*.

Une mission pastorale

Sœur Bernadette Germain et sœur Réjeanne Lebel, dès leur arrivée en terre africaine, reçoivent une mission spécifique des autorités du Collège et de monseigneur Yago. Voici comment sœur Bernadette Germain l'exprime :

Dès mon arrivée, j'étais attendue pour l'enseignement religieux et celui du français. Je désirais enseigner ces deux disciplines. Sœur Anne-Dominique, directrice pédagogique, m'affecte à une classe de français et à des classes d'enseignement religieux au cours secondaire. Des tâches pastorales s'ajouteront rapidement au plan communautaire, paroissial et diocésain.

Comme un écho de tam-tams, résonne en mon esprit une des expressions aux couleurs du concile : Inculturation de l'Évangile. Un lien de sympathie doit s'établir entre l'étrangère que je suis et ces jeunes filles ivoiriennes. Comment comprendre mes élèves à travers leurs préoccupations personnelles, familiales et même celles de tout leur peuple? Comment les rejoindre au quotidien dans leurs aspirations?

Je commençais parfois mon cours de religion par un conte africain, une sentence, un proverbe ou encore, une présentation audiovisuelle. J'encourage le partage de l'expérience personnelle de ces jeunes filles. Tout comme lors des palabres africaines³⁷, j'invite une adulte de confiance faisant partie du

³⁷ Les villages ivoiriens sont indépendants les uns des autres et les villageois ont parfois des différends. Il en va de même à l'intérieur d'une famille ou d'un même clan. Pour régler ces conflits, le chef tient une palabre : assemblée où chacun et chacune expriment son point de vue. Les participants s'expriment tant qu'ils ne seront pas satisfaits. Le chef ne conclut la palabre que lorsque le groupe a pris une décision satisfaisante pour l'ensemble des membres de l'assemblée.

milieu pour animer et susciter une réponse crédible aux nombreuses questions de ces adolescentes.

Madame Georgette Odi, diplômée du Collège Notre-Dame des Apôtres, enseigne avec nous. Elle est la personne toute désignée pour rencontrer ces jeunes. Appréciée des élèves, elle devient, dès notre arrivée dans le pays, une collaboratrice précieuse.

Les cours de catéchèse s'adressent aux élèves catholiques et aux catéchumènes. Les jeunes filles des autres religions sont libres d'y assister. Plusieurs d'entre elles ayant montré de l'intérêt participent avec l'ensemble des élèves de la classe. Les autres, protestantes ou musulmanes, ont une rencontre régulière avec le pasteur ou l'imam.

La catéchèse, n'étant pas une matière académique, ne reçoit pas d'évaluation au bulletin scolaire. Cependant, les élèves sont intéressées et désireuses d'approfondir leur foi chrétienne encore fragile.

Le programme provient de l'Office catéchétique du diocèse. Il porte essentiellement sur l'Écriture sainte. Il est bien adapté à la culture africaine. Les élèves sont réceptives à la Parole de Dieu à travers des thèmes qui les touchent et les rejoignent. Un jour heureux fut celui où, grâce à un organisme, chaque élève reçoit une bible.

À la tâche d'enseignement religieux de sœur Bernadette s'ajoute celle de la préparation au catéchuménat. Grâce à elle, combien de jeunes filles, de la ville ou de la brousse, ont été préparées au baptême au cours de ses années comme missionnaire en Côte d'Ivoire! Avec elle comme guide, une vingtaine de jeunes filles du secondaire s'engagent chaque année dans une démarche pouvant les conduire au baptême. La plupart d'entre elles sont originaires de la brousse. Elles appartiennent à la religion animiste ou traditionnelle. Celles qui demandent le baptême commencent par suivre les cours de religion chacune dans sa classe respective. Sœur Bernadette s'assure ensuite que leur désir de cheminer dans la foi chrétienne est libre et sans contrainte. Des rencontres en groupe, des entretiens individuels et des visites dans leur village, tout au long de la démarche, permettent de vérifier leur choix. Il ne s'agit plus de baptiser pour baptiser.

Chaque étape s'achève par un rituel à la chapelle du Collège. L'abbé Jacques Nomel, curé à la paroisse Saint-Paul d'Abidjan Plateau, anime ces réunions. Pour les candidates, c'est une occasion de rencontrer un prêtre et de s'initier à la vie d'une communauté chrétienne. Comme soutien dans la poursuite de sa démarche, chaque candidate se choisit une accompagnatrice, une camarade de foi catholique. Cette dernière l'aidera dans la relecture de son expérience et l'encouragera dans sa recherche de Dieu.

Au niveau du diocèse, trois à quatre fois l'an, des rencontres ont lieu dans l'une ou l'autre salle des églises paroissiales. Le groupe du Collège Notre-Dame du Plateau est jumelé à celui du Lycée Sainte-Marie d'Abidjan dirigé par la communauté des Xavières. Les catéchètes de ces deux établissements se partagent l'animation. Sœur Bernadette, pour sa part, anime des ateliers, dont celui des cas à résoudre. Les catéchumènes sont appelées à réfléchir en

équipe pour approfondir des éléments de leur foi. Ces rencontres apportent un bon encouragement, tant aux catéchètes qu'aux accompagnatrices.

La Vigile pascalle, par la réception du baptême, marque l'entrée solennelle des catéchumènes dans le peuple de Dieu. La préparation d'une telle célébration a besoin de l'implication active des jeunes, des adultes et des consœurs canadiennes.

Il ne faut pas croire que tout s'achève avec le jour de Pâques! Que d'apprentissages restent à faire! Chaque baptisée doit être assurée d'un accompagnement et du soutien du milieu afin qu'elle puisse grandir dans la foi chrétienne. Il devient donc nécessaire que la catéchète la rencontre dans son milieu familial. Aucune route, rendue impraticable par de nombreux grumiers, n'arrêtera sœur Bernadette et sœur Réjeanne. Elles rencontrent les gens du pays dans leur milieu de vie. Que de liens solides elles tisseront au cours de ces rencontres!

Parmi les catéchumènes, l'une d'elles a pour tuteur un ministre de l'Assemblée nationale, une situation assez fréquente dans le milieu. Un jour, après les cours, elles se rendent à Cocody visiter la famille où loge cette catéchumène, un quartier huppé de la ville d'Abidjan. La conversation s'engage sur des sujets d'actualité. Au cœur de la conversation, une question fondamentale se pose : cette jeune fille a-t-elle l'aide nécessaire pour vivre sa foi? L'épouse du ministre les rassure, affirmant que la jeune fille est réellement prise en charge.

Cette visite leur aura permis de mieux comprendre le contraste que vivent certaines des élèves au cours de l'année académique, entre les traditions de leur village de brousse et la modernité de la ville. Les traditions de la brousse perdent malheureusement de leur sens lorsqu'elles sont vécues au cœur de la ville. Sœur Bernadette décrit l'une des difficultés auxquelles certaines élèves doivent faire face à leur arrivée à Abidjan :

Une réalité qui touche souvent les jeunes nous marquera et nous questionnera fortement. Une bonne majorité des jeunes filles qui étudient au Collège viennent de la brousse. Elles doivent prendre pension chez un parent ou un tuteur vivant à Abidjan. Un jour, une catéchumène se fait avorter au cœur même de sa démarche baptismale. Son oncle, le tuteur chez qui elle loge, l'a mise enceinte. C'est lui qui accompagnera cette jeune fille à la clinique ou dans un lieu de fortune, là où tout se passera rapidement! Ce sera un secret bien gardé pour la famille là-bas, en brousse. Absente un seul jour, elle revient au Collège sans que rien ne se remarque. Lors d'un entretien avec cette catéchumène, j'apprends l'événement et lui demande comment elle a vécu l'expérience. « Libérée! Je peux continuer mes études et je n'ai pas d'enfant à charge », dit-elle spontanément.

Une autre situation nous a elle aussi marquées à jamais : des jeunes, filles ou garçons, obligés de faire leurs devoirs et leurs études assis par terre sous un lampadaire, tout simplement parce qu'il n'y a pas l'électricité dans la maison ou encore, pour avoir un peu plus de tranquillité.

Faire ses devoirs sous un lampadaire constitue un danger de plus pour les jeunes filles. Elles deviennent des proies faciles pour bien des prédateurs sexuels. On s'intéresse au plus haut point sur le respect de la dignité de la femme. Elle bouleverse jusqu'au fond de l'être, surtout, elle appelle les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à un engagement profond devant une telle situation.

Des élèves de toutes confessions fréquentent le Collège

La foi des catholiques en fête exprimée lors de l'eucharistie de la rentrée touche profondément certaines élèves protestantes et musulmanes. Elles demandent à la directrice du Collège, en septembre 1970, d'être accompagnées, elles aussi, dans l'approfondissement de leur religion. Un pasteur est invité à partager l'Évangile avec les jeunes filles protestantes, tandis qu'un imam vient rencontrer les élèves musulmanes qui désirent connaître davantage le Coran. Sœur Bernadette est alors toute désignée pour répondre à la demande de ces jeunes filles. Elle accompagnera les deux groupes dans leurs activités religieuses, tout au long de son séjour en Côte d'Ivoire.

Un jour, sœur Bernadette vit une expérience plus ou moins heureuse avec l'un de ces groupes :

Un pasteur de l'Île Maurice, de passage à Abidjan, remplace le pasteur habituel, un homme d'ouverture et de dialogue. J'assiste au cours du nouveau venu. À mon grand étonnement, il dénigre certaines croyances des catholiques. Je ne suis pas d'accord avec ses affirmations pour le moins méprisantes. Du fond de la salle, je me lève et dis devant la classe : Monsieur le Pasteur, je suis catholique et je ne me

reconnais pas dans ce que vous affirmez. Après un moment de silence, le cours continue sur une note plus positive. J'expérimente le déplaisir d'entendre exprimer des préjugés au sujet de ma religion. Ce fut pour moi une mise en garde sur la façon de regarder les religions pratiquées dans ce pays.

C'est à partir d'un thème que sœur Bernadette fait réfléchir les élèves musulmanes du Collège lors d'une activité pastorale. Ces jeunes filles questionnent certaines modalités de l'islam face aux enjeux du monde dans lequel elles vivent. Une élève plus informée que les autres sur la religion qu'elle pratique dirige parfois cette rencontre. Sœur Bernadette fait partie du groupe, accompagne les élèves, les stimule et les interpelle dans leurs réflexions. Une question rattachée à la tradition, l'excision, cette mutilation génitale féminine, revient souvent dans les conversations. Ce rite hérité du passé, combien il est difficile pour leurs aînées de l'abandonner! Certaines élèves tentent de sensibiliser leur milieu avec plus ou moins de succès.

Sœur Bernadette organise occasionnellement une journée de réflexion pour les élèves musulmanes. Elle se rend avec elles au centre Monseigneur Chapoulie à Yopougon, là où une maison appartenant au diocèse d'Abidjan lui est accessible. Tout comme pour les groupes d'élèves catholiques, la journée commence par la prière. Ce jour-là, la prière s'adresse à Allah. Les réflexions sous le grand apatam près de la lagune, le repas fraternel de midi, le retour au Collège en mille Kilos³⁸ ou en pinasse, sont pour elles des moments inoubliables.

³⁸ Minicar pouvant transporter une vingtaine de passagers. Avec les bagages rangés sur le toit du véhicule, certains passagers n'ayant pas de place à l'intérieur du car montent eux aussi sur le toit.

Bernadette est membre du comité Dialogue islamo-chrétien de l'archidiocèse d'Abidjan. Lors des rencontres, l'accent est mis sur tout ce qui rapproche les religions. Les différences sont également abordées, sans compromis. Le dialogue islamo-chrétien permet l'ouverture à l'autre.

Une délégation au colloque islamo-chrétien

Lors d'une réunion des membres du comité interreligieux, auquel participe sœur Bernadette Germain, on annonce un colloque islamo-chrétien. Et c'est au Sénégal qu'il aura lieu. Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest enverront des délégués. Le colloque vise à promouvoir le dialogue entre les religions chrétiennes et musulmanes. Des participants, parmi les chrétiens, sont désignés pour représenter le groupe. Sœur Bernadette et sœur Denise Ouellet, directrice au cours primaire, sont les élues. Elles devront partir immédiatement après la fin des classes en juin 1973. De cette expérience, sœur Bernadette écrit ceci :

Voyager, c'est aller au-delà de soi et au-devant des autres. Notre voyage nous fit découvrir trois capitales de l'Afrique de l'Ouest : Ouagadougou, Bamako et Dakar. Après une bonne partie de nuit passée dans le train, d'Abidjan à Ouagadougou, nous entrons en gare. Le temps de nous procurer un petit déjeuner, de faire un rapide tour de ville et nous reprenons la route vers Bamako, en autocar. Le Mali est un pays marqué par un riche passé. La majestueuse mosquée de Djenné, le plus grand édifice du monde construit en terre crue Adobe retient le voyageur³⁹. Pour nous, le seul arrêt possible est une visite à des religieuses québécoises, amies de

³⁹ Banco ou terre crue, le plus vieux matériau de construction du monde. Les pyramides d'Égypte témoignent d'une construction en terre crue qui a su résister jusqu'à nos jours.

sœur Denise Ouellette. Quel réconfort que cette rencontre au cœur même de Bamako!

Le train Bamako-Dakar nous conduit ensuite au colloque islamo-chrétien. Sa lenteur sur les rails nous permet d'admirer les paysages et la vie sénégalaise qui bat de tout son cœur en bordure de la voie ferrée. Parmi les voyageurs, certains, comme nous, se rendent au colloque.

Léopold Senghor est l'âme du pays qui nous attend. En 1966, ce président poète organisait dans sa capitale, en présence d'André Malraux, le premier festival mondial des arts nègres. Cette manifestation aura fait reconnaître la culture et l'histoire africaine sur la scène mondiale.

Thiès, une ville sénégalaise, vient d'être annoncée une fois, deux fois, puis nous descendons du train. Thiès absorbe le trop-plein de Dakar. Ville remarquable par ses tapisseries, des réalisations inspirées par le président Senghor. Nous nous rendons chez les Ursulines de l'Union Romaine. Ces éducatrices sont établies à Thiès depuis 1963. Nous partageons avec elles le repas du soir. Elles nous parlent de leur situation dans ce pays à forte majorité musulmane.

Des délégués de sept pays d'Afrique au colloque islamo-chrétien

La rencontre de l'Afrique de l'Ouest, à Dakar, réunit une soixantaine de délégués musulmans et chrétiens provenant de sept pays. Nous cherchons à approfondir le dialogue islamo-chrétien, thème du colloque. Allocutions, conférences et discussions viennent éclairer les différentes étapes d'un dialogue déjà commencé. Vécu à travers des difficultés, ce

cheminement se poursuit malgré les obstacles à surmonter. Parmi les chrétiens, un délégué rappelle à l'assemblée l'attitude qui régnait à Rome lors du concile Vatican II : l'ouverture à l'islamisme. Il souligne que les initiatives chrétiennes doivent s'accompagner de gestes concrets.

Ce dialogue, plus compliqué que je ne l'avais cru jusqu'à présent, demeure urgent. Le pluralisme religieux existe et il commande le respect. Un respect qui ne tombe pas dans le relativisme doctrinaire ou moral. Le colloque se termine par une série de propositions. Les participants s'engagent à les diffuser et à les étudier dans leur milieu. Ces propositions prônent la collaboration entre chrétiens et musulmans, pour la promotion de la dignité humaine et de la justice sociale. Seul le travail en commun peut effacer les traces de la méfiance.

Une retraite annuelle sur un cargo

Le retour Dakar-Abidjan s'effectue en cargo, un bateau pour le transport de marchandises et sur lequel un certain nombre de passagers peuvent prendre place. Un jour d'arrêt en plein océan Atlantique est prévu. Une escale à Conakry-Guinée prolonge d'un jour et demi notre voyage.

D'un commun accord, nous décidons de faire notre retraite annuelle, car dès notre arrivée à Abidjan, nous partirons en vacances au Canada. Nous convenons d'une méditation personnelle de l'Évangile de Marc, suivie d'un partage quotidien. Nous avons l'océan comme horizon. Il nous parle d'Infini. Quelle expérience unique que celle de la mer ! Avec Du Bellay, nous avons dit : « Heureux, qui comme Ulysse, a fait un beau voyage⁴⁰. »

⁴⁰ Joachim du Bellay, *Les Regrets*, collection Le Livre de Poche, Paris, Gallimard, 1967, sonnet 31.

La réorganisation de la bibliothèque

À l'arrivée des S.A.S.V. en Côte d'Ivoire, le pays vient tout juste de fêter le neuvième anniversaire de son indépendance. Le ministre de l'Éducation reconnaît l'importance d'insuffler aux jeunes une fierté nationale. Il milite en faveur d'un projet, celui de l'africanisation des programmes et des manuels scolaires.

Les religieuses canadiennes comprennent l'urgence d'améliorer l'enseignement du français et de promouvoir la littérature africaine. La bibliothèque du Collège se doit alors d'être renouvelée.

Les claustras réparés, la salle repeinte et meublée, il ne reste plus qu'à ajouter de nouveaux livres! Le travail est accompli avec la collaboration de toutes les religieuses en mission à Abidjan ainsi que des manœuvres travaillant sur le campus. Cependant, il faut plus que des bras et du cœur à l'ouvrage. Le projet prendra vie grâce aux dons en argent des congrégations religieuses canadiennes en mission au Collège, notamment ceux des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet. Les Sœurs de Sainte-Croix de Montréal investissent plus largement encore dans ce projet. Une religieuse, sœur Anne-Marie Labarre, bibliothécaire chez les Sœurs de Sainte-Croix à Montréal, vient spécialement pour accomplir le travail exigé pour la bonne marche d'une bibliothèque. La climatisation, don des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, en contribuant à la conservation des livres, encourage aussi les jeunes à venir y lire confortablement et avec plaisir, dans un lieu attrayant et invitant. Beaucoup de livres ont été offerts par divers organismes, dont les gouvernements français et canadien. Peu à peu, la bibliothèque devient un laboratoire d'enseignement et d'apprentissage fort intéressant. Parmi les œuvres littéraires, celles des auteurs africains occupent une place d'honneur.

La langue française en Côte d'Ivoire

La langue française est la langue officielle depuis l'arrivée des Français en Côte d'Ivoire au début du 20^e siècle. Elle demeure une langue vivante dans ce pays et est acceptée de la population comme facteur d'unité, qui favorise le regroupement de nombreuses ethnies. Plus de soixante-quatre langues et dialectes sont parlés en Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, comment, sans une langue commune, arriver à se comprendre? Le français a donc été décrété langue d'usage pour l'enseignement dans les écoles et les universités. Peu à peu, les personnes scolarisées s'expriment en français et les langues vernaculaires accusent ainsi un certain recul. Il est donc compréhensible que, au ministère de l'Éducation, on se préoccupe de la sauvegarde de ces langues afin d'éviter qu'elles ne se perdent.

Depuis l'indépendance en 1960, la littérature africaine se développe par ses apports en poésie et en prose. Dans ses classes de français, sœur Bernadette a du bonheur à valoriser des auteurs africains, en particulier les auteurs ivoiriens. Les élèves, à l'image de leur professeure, s'émerveillent devant tant de richesses littéraires sur leur propre territoire, habituées qu'elles étaient, depuis la période coloniale, à n'étudier que les auteurs français. Sœur Bernadette entraîne ses élèves à commenter les nombreux proverbes et sentences que l'on trouve dans la littérature africaine, par exemple Patrice de La Tour du Pin⁴¹ dans *La Quête de joie* : « Tous les pays qui n'ont plus de légendes sont condamnés à mourir de froid. »

⁴¹ Patrice de La Tour du pin, *La quête de joie*, collection Poésie, Paris, Gallimard, 1967.

Chante la langue de ton pays

Professeure de français, sœur Bernadette établit un plan d'action pour motiver les élèves et leur faire goûter le plaisir de la lecture. Elle sait bien que la route du savoir passe par l'intégration intelligente de la lecture. Elle met donc sur pied des ateliers de lecture où chaque élève présente ses découvertes, fait des suggestions aux camarades ou encore se laisse inspirer par l'audace des autres élèves. La classe de français devient de plus en plus vivante. Les élèves s'intéressent entre autres aux auteurs qui ont lutté pour la liberté de leur peuple. Des poètes engagés retiennent particulièrement leur attention : deux Sénégalais, Léopold Sédar Senghor, poète de la négritude et du dialogue des cultures, et David Diop, écrivain de la lutte anticolonialiste. Pour conserver la richesse de la tradition orale des villages, beaucoup d'auteurs ont recueilli et écrit en français des recueils de contes, de légendes et de proverbes de la Côte d'Ivoire. La figure de proue de la littérature ivoirienne est sans conteste Bernard Dadié, l'un des meilleurs écrivains de sa génération, toutes nationalités africaines confondues. C'est à lui que l'on doit la première pièce de théâtre ivoirienne, l'un des premiers romans africains et plusieurs autres œuvres à succès. Plusieurs auteurs ont également donné un relief et une diversité étonnante à la littérature ivoirienne.

Un poème de David Diop, *Afrique mon Afrique*, tiré de son recueil *Les coups de pilons*⁴², est particulièrement révélateur des aspirations de son peuple. Au Collège, les élèves l'apprennent par cœur. Elles aiment le réciter afin de tirer des leçons du passé. Elles ont à cœur de rester éveillées à la littérature, et ainsi, être dignes de leurs ancêtres :

⁴² David Diop, *Les coups de pilons*, Présence Africaine, Paris, 1956.

Afrique mon Afrique
Afrique des fiers guerriers des savanes ancestrales
Afrique que chante ma grand-mère
Au bord de son fleuve lointain
Je ne t'ai jamais connue
Mais mon regard est plein de ton sang
Ton beau sang noir à travers les champs répandu
Le sang de ta sueur
La sueur de ton travail
Le travail de l'esclavage
L'esclavage de tes enfants
Afrique dis-moi Afrique
Est-ce donc toi ce dos qui se courbe
Et se couche sous le poids de l'humilité
Ce dos tremblant à zébrures rouges
Qui dit oui au fouet sur les routes de midi
Alors gravement une voix me répondit
Fils impétueux cet arbre robuste et jeune
Cet arbre là-bas
Splendidement seul au milieu des fleurs
Blanches et fanées
C'est l'Afrique ton Afrique qui repousse
Qui repousse patiemment obstinément
Et dont les fruits ont peu à peu
L'amère saveur de la liberté.

Comment ne pas citer également un passage de l'œuvre de ce chef de file qu'a été Léopold Sédar Senghor? Cet homme a consacré toute sa vie à la quête d'un véritable humanisme, respectueux des différences et des complémentarités. Il répétait qu'en touchant les Africains de langue française, il touchait, par-delà mers et frontières, toutes les femmes et tous les hommes parlant la langue de Molière.

Le poème *Femme noire*⁴³ chante la beauté de la femme. Il rend hommage à chacune des femmes africaines que les S.A.S.V. ont connues : femmes de la ville et femmes de la brousse.

Femme noire
Femme nue, femme noire
Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme
qui est beauté!
J'ai grandi à ton ombre; la douceur de tes mains
bandait mes yeux.
Et voilà qu'au cœur de l'Été et de Midi,
je te découvre,
Terre promise, du haut col calciné
Et ta beauté me foudroie en plein cœur,
comme l'éclair d'un aigle.
Femme nue, femme obscure
Fruit mûr à la chair ferme
[...]

⁴³ Léopold Sédar Senghor, « *Chants d'ombre* », dans *Poèmes*, collection pour comprendre, Paris, l'Harmattan, 2008, p.14.

Des femmes ivoiriennes font elles aussi très bonne figure sur la scène littéraire. Henriette Diabaté, historienne, publie *La Marche des Femmes sur Grand-Bassam*⁴⁴. Avec elle, plusieurs femmes audacieuses sont sorties de l'ombre. Elles possèdent des talents insoupçonnés. Autobiographies, romans, nouvelles, poésies, bandes dessinées et livres d'enfants sortent également de la plume de ces femmes.

L'enseignement des mathématiques en Côte d'Ivoire

Sœur Réjeanne Lebel était attendue pour l'enseignement des mathématiques modernes. Dès la première rencontre de monseigneur Yago avec mère Lucienne Lapointe, celui-ci insiste sur l'importance de recevoir une religieuse pour occuper ce poste. Elle se souvient de ses débuts au Collège d'Abidjan :

En Côte d'Ivoire, les programmes scolaires sont les mêmes que ceux du système d'éducation de la France. En novembre 1968, lors de ma rencontre avec mère Lapointe, j'étais loin d'imaginer à quel point le niveau d'enseignement en Côte d'Ivoire était supérieur à celui du Québec.

Enseigner selon les normes du système français exige beaucoup de rigueur dans la préparation des cours. Des coopérants, lors de la formation donnée par l'ACDI à Cap-Rouge, ont partagé leurs expériences sur le terrain : « Chaque cours a son poids. Il doit être dispensé d'une façon plutôt magistrale. Le professeur porte une attention particulière à chaque étudiante, l'invitant à développer au maximum son

⁴⁴ Henriette Diabaté, *La marche des femmes sur Grand-Bassam*, Abidjan, Les Nouvelles Éditions africaines, 1975.

potentiel. La préparation des examens hebdomadaires exige l'adaptation à une nouvelle façon de faire. Il est impensable de présenter une moyenne de classe de neuf sur dix comme nous voyons actuellement au Québec. Une telle note ne s'alloue à peu près jamais. Chaque examen comporte une question que seules les élèves douées peuvent résoudre. Les questions à choix multiples sont bannies en tout temps. L'enseignement fait appel à l'intelligence et au développement de la pensée. »

Après la rencontre des coopérants à Cap-Rouge, j'ai fait venir de l'Afrique le manuel d'enseignement des mathématiques, celui qui serait en vigueur en septembre 1969. Ce programme sera offert pour une dernière année en Côte d'Ivoire. Les mathématiques modernes devront être enseignées dès septembre 1970 pour les classes de la première année du secondaire et année après année, dans la classe supérieure, jusqu'à la fin du cycle d'études. À la réception du manuel de l'étudiante, une surprise m'attendait. Les difficultés et subtilités du vocabulaire français, doublées du niveau élevé de la matière, pouvaient « caller » bien des professeurs de mathématiques enseignant avec moi à l'école polyvalente Jean-Nicolet!

Si la première année d'enseignement est heureuse, grâce à la connaissance et à la maîtrise des programmes déjà existants, la deuxième s'annonce plus ardue. Au Collège, ce sera le début de l'implantation du nouveau programme par deux professeures, une dame française et moi-même. La professeure française affiche une certaine assurance et affirme être bien préparée. Elle est plus ou moins

disposée à collaborer. Pour ma part, voulant cacher quelque peu mon inquiétude, je travaille fort pour maîtriser la matière!

La providence veillait sur nous. Je l'ai reconnue en la personne d'un coopérant canadien, monsieur Hervieux, docteur en mathématiques, fraîchement arrivé à Abidjan. Il est chargé d'enseigner la pédagogie des mathématiques à l'école normale d'Abidjan. Lors d'une visite à l'ambassade du Canada en Côte d'Ivoire, il apprend qu'une sœur canadienne enseigne les mathématiques modernes au collège Notre-Dame du Plateau.

Comment oublier le jour où monsieur Hervieux monte les marches de l'escalier du bâtiment principal du campus? « Vous enseignez les mathématiques modernes ici? » Il s'intéresse à ce que j'enseigne, à ce que je pense du programme et veut savoir comment je me débrouille. Après lui avoir dit combien je trouve cet enseignement ardu, il m'avoue qu'il n'est pas surpris. « J'ai un doctorat de l'Université de Montréal et je trouve cela difficile. Tout est tellement différent et plus avancé que chez nous. » Il propose de m'accompagner dans l'étude du programme et l'apprentissage de la méthode pédagogique. « Je viendrais travailler avec vous chaque semaine afin qu'ensemble nous puissions nous initier graduellement au programme. » Il m'aidera à préparer mes cours et moi je lui dirai comment je transmets ces connaissances aux élèves.

Cette journée-là, j'ai chanté « Providence immuable ». À mon tour, je serai providence pour ma collègue. À partir de ce jour, simplement, franchement, nous avons travaillé ensemble.

Monsieur Hervieux nous a vite devancées, il va de soi, avec un doctorat en mains. De part et d'autre, nous nous rendions un fier service. L'année suivante, il donnait des cours aux professeurs de la ville d'Abidjan, dont ceux du Collège Notre-Dame du Plateau. Année après année, il a préparé les enseignants jusqu'à la classe de terminal. Son savoir, accompagné d'une bonne réserve de patience et de respect, aura su marquer cette époque d'une façon heureuse.

La mission catéchétique et pastorale de sœur Réjeanne Lebel

Sœur Réjeanne est professeure de mathématiques et d'enseignement religieux au Collège Notre-Dame du Plateau et remplit également divers engagements à la paroisse Saint-Paul. Voici comment elle en parle :

À mon arrivée à Abidjan, sœur Anne-Dominique m'offre de donner des cours d'enseignement religieux. Sa demande me fait vivre un moment d'hésitation. Me familiariser avec un deuxième programme tout à fait nouveau, me laisse indécise. Je suggère à la directrice d'attendre à l'an prochain. Un report douloureux à vivre, compte tenu des besoins et des attentes du milieu! Ce délai d'un an a favorisé une meilleure connaissance des jeunes, du peuple ivoirien, de la culture et des coutumes du pays. En somme, ce fut un temps bénéfique de préparation à l'enseignement de la catéchèse.

Dès ma deuxième année en Côte d'Ivoire, j'acceptais donc de dispenser des cours d'enseignement religieux dans des classes du cours secondaire. Je comprends que le local d'enseignement religieux est

un lieu sacré. Par respect pour les jeunes, j'ai « enlevé mes sandales » et l'Esprit a fait le reste.

J'ai travaillé très peu à la préparation immédiate des catéchumènes. Néanmoins, je suis présente à ces dernières et, avec sœur Bernadette, je les rencontre dans leur milieu familial des quartiers d'Abidjan et des petits villages de brousse. Visiter une famille, c'est rencontrer celles de tout le voisinage. Nous retournions, par la suite, invitées par l'une ou l'autre de nos étudiantes à nous rendre dans leur village souvent très éloigné d'Abidjan. Ces rencontres avec des gens modestes et pauvres comme Job nous enrichissent à plus d'un titre. Toujours, nous revenions imprégnées des coutumes et de la culture du pays. Le concile, avec justesse, demandait de s'intégrer dans le pays d'accueil.

Une présence paroissiale

À la paroisse Saint-Paul, les services offerts aux jeunes catholiques les jeudis en après-midi demandent la participation de personnes bénévoles qualifiées pour dispenser des cours d'enseignement religieux et animer diverses activités connexes. Soeur Réjeanne apporte sa collaboration, dès la rentrée scolaire, en 1970 :

Ma participation à la pastorale sacramentelle s'exerce particulièrement à la paroisse de notre quartier. Les cours sont suspendus pour tous les élèves sur le territoire ivoirien, chaque jeudi, en après-midi. Ces heures sont consacrées à diverses activités culturelles offertes spécialement pour eux.

L'école publique étant laïque en Côte d'Ivoire, certains élèves choisissent de participer aux cours d'enseignement religieux offerts par le service de la pastorale paroissiale.

Le père Maurice Égermann, vicaire à la paroisse de notre quartier, dirige l'équipe de catéchistes. Ces derniers, bénévoles il va s'en dire, dispensent des cours aux élèves tout au long de l'année. Avec sœur Simone Pelletier, religieuse ursuline, je fais partie de l'équipe de catéchistes. Les professeuses d'enseignement religieux sont des dames françaises, en grande majorité. Les membres de l'équipe de pastorale se réunissent sur une base régulière pour étudier le programme. Nous échangeons également sur les méthodes pédagogiques que nous pourrions employer lors des rencontres avec les jeunes, garçons et filles.

Les élèves du lycée public d'Abidjan, tout comme ceux des écoles primaires, peuvent s'inscrire aux cours de religion. Nombreux furent les jeunes, européens et africains, à fréquenter le centre paroissial.

Sœur Réjeanne et sœur Simone préparent également la logistique pour l'organisation de certaines célébrations liturgiques. Lors des rassemblements pour les confirmations ou encore pour la profession de foi, l'implication de certaines consœurs du collège leur est d'un grand secours. Ces célébrations rassemblent des familles, des professeurs ainsi qu'une centaine de jeunes. Il est donc important d'avoir une bonne organisation.

Nous retrouvons nos deux religieuses parmi les membres du conseil paroissial. Elles apportent leur collaboration tout au long de leur séjour à Abidjan. Sœur Réjeanne raconte son expérience :

Au cours de ces années, je participe au conseil paroissial de notre église de quartier. Les membres, des paroissiens engagés, européens et africains, sont sous la présidence du curé de la paroisse, l'abbé Jacques Nomel. Monseigneur Yago rencontre le groupe à quelques reprises au cours de l'année. Sa présence est un stimulant pour tous, y compris pour le président. À chaque début de l'année, en septembre, les tâches sont partagées et attribuées à chacun et chacune. Je reçois le mandat de visiter des malades de la paroisse, à domicile ou à l'hôpital, et également de signaler au conseil le nom des personnes dans le besoin.

Les membres du conseil, le dimanche et aux grandes fêtes liturgiques, préparent les célébrations et accueillent les paroissiens sur le parvis de l'église. On n'y entre pas avant de s'être salué et d'avoir établi un contact avec les nouveaux venus dans la communauté. Ce fut pour moi une belle occasion de m'intégrer dans la collectivité paroissiale.

L'église de la paroisse, l'une des premières construites dans la ville d'Abidjan, est placée sous le vocable de Saint Paul. C'est la cathédrale du diocèse d'Abidjan, celle de monseigneur Yago. Une des grandes fêtes de l'année, le 29 juin, est celle du patron de la paroisse. Ce jour-là, un repas festif rassemble les paroissiens sous les acacias et les flamboyants, dans la cour intérieure de l'église.

La naissance d'une chorale

L'abbé Jean-Pierre Kutwa⁴⁵, nouvellement ordonné, est nommé vicaire à la paroisse Saint-Paul en août 1970. Former une chorale de jeunes pour animer les messes du dimanche à la paroisse est l'une de ses priorités. Le premier noyau, il le recrute au Collège Notre-Dame du Plateau. Il reçoit l'appui et la collaboration de la directrice du Collège. Quelques sœurs s'y joignent pour soutenir la chorale de leur voix, stimuler les jeunes ou aider à la discipline du groupe.

Les exercices de chant ont d'abord lieu au Collège Notre-Dame du Plateau. Sœur Réjeanne avoue humblement que faire partie de cette chorale signifie d'abord pour elle encourager et motiver les élèves du Collège à participer à cette activité. Le directeur a su apprécier, par-delà sa voix, son apport tout au long de ses années en Côte d'Ivoire.

Réconforter les familles, particulièrement les femmes

Que de relations d'aide auprès de gens blessés par la vie, particulièrement de femmes européennes ou ivoiriennes, les sœurs Bernadette et Réjeanne n'ont-elles pas faites! Les contacts, elles les doivent la plupart du temps à leurs élèves qui parlaient d'elles à leurs parents. Ces personnes font confiance aux religieuses. Les élèves servent d'interprète lorsque leur maman ne parle pas le français. Il est facile d'imaginer la simplicité de ces femmes pour dévoiler certaines de leurs souffrances devant leur propre fille. Avant le départ des sœurs, un verre d'eau ou de limonade leur est

⁴⁵ Jean Pierre Kutwa deviendra évêque de Gagnoa et ensuite, le 5 mai 2006, archevêque d'Abidjan.

servi par un membre de la famille. L'ACDI les avait prévenues pourtant de ne pas boire l'eau sans qu'elle ne soit filtrée. Leur système immunitaire ne pourrait en supporter les conséquences fâcheuses⁴⁶.

Le centre Chapouli, un lieu béni

Dispenser des cours d'enseignement religieux est une chose. Incarner dans sa vie les notions reçues en est une autre. Monseigneur Yago le sait également. Pour favoriser des temps de partage ou de réflexion aux chrétiens de son diocèse, il a fait bâtir un centre diocésain à Yopougon : une grande maison, une chapelle et un large apatam. Ces constructions servent également de lieu de culte aux paroissiens de Yopougon. Les religieuses canadiennes découvrent rapidement ce lieu propice à des activités pastorales. Elles le fréquentent aux temps forts de l'année liturgique. Des journées de réflexion sont accordées à chacune des classes du Collège tout au long de l'année académique. Un lieu sacré, ce centre, déployant à ses pieds la douceur des eaux calmes de la lagune. Verdure, baobabs, palmiers, cocotiers et odeur d'acacias, tout invite aux échanges, à la réflexion et à la prière.

Si un jour vous venez à Abidjan, ne vous inquiétez pas de ne pas trouver comment vous y rendre, tous connaissent Yopougon. Personne n'oublie ce village, synonyme de souvenirs heureux et d'échanges enrichissants. « C'est là que ma foi a grandi », affirment certaines personnes.

⁴⁶ Ce conseil, elles ne l'auront pas toujours suivi. Sœur Réjeanne aura à en vivre les conséquences : une sévère amibiase du foie sera traitée à l'hôpital militaire d'Ottawa, dès son retour au Canada en 1975.

Un pèlerinage dans la forêt du Banco

Les responsables de la pastorale jeunesse du diocèse d'Abidjan organisent chaque année, au temps du carême, un pèlerinage de réflexion chrétienne. Cette activité offerte aux universitaires et aux jeunes travailleurs se passe dans la forêt du Banco⁴⁷. Une longue marche favorise la réflexion et le partage de chacun des groupes formés dès l'entrée de la forêt. Après quelques kilomètres, marcheurs et marcheuses⁴⁸ arrivent au ruisseau, là où il plonge de plusieurs mètres en cascade riieuse.

Le père Égermann, en bon animateur, donne la parole aux jeunes rassemblés au bord de l'eau. Les propos exprimés révèlent le sérieux des discussions qu'ils ont eues en chemin. Après un moment de détente, assis dans l'herbe, on casse la croûte. Les chants et les danses ne manquent pas de réjouir toute cette jeunesse!

Pendant ce temps, sœur Réjeanne, avec un groupe d'adultes et de jeunes, met en place le nécessaire pour l'eucharistie de ce dimanche. Au cœur de la forêt tropicale, autour d'une table taillée dans un immense tronc d'arbre, les pèlerins vivent intensément ce moment de communion. Retournés dans leur milieu respectif, garçons et filles témoignent avec enthousiasme des retombées de ce pèlerinage. Ils reviendront au prochain carême.

⁴⁷ Située en basse côte du pays, cette forêt tropicale est déclarée zone protégée par l'UNESCO. Les arbres, souvent plus que centenaires, la flore et la faune font de la forêt du Banco un endroit unique pour admirer oiseaux et singes, espèces rares de plantes et d'arbres, tel l'acajou.

⁴⁸ Quelques élèves du Collège Notre-Dame du Plateau obtiennent le privilège de faire partie de ce pèlerinage, qui n'est offert qu'aux jeunes d'un niveau académique supérieur au leur.

Ce succès est sans doute l'œuvre de toute une équipe, celle de la pastorale jeunesse qui a su collaborer à l'élaboration du programme tout comme à la logistique nécessaire à son aboutissement. Chaque religieuse du Collège qui a accompagné un groupe tout au long du pèlerinage affirme revenir de la forêt avec une parcelle de son secret, le silence qui devient Parole.



Les sœurs Denise Ouellette, Réjeanne Lebel, Bernadette Germain, une religieuse préposée à l'accueil à la maison de retraite, sœur Claire Duteau, mademoiselle Jackie Besnard et sœur Simone Pelletier.



Désireuses d'apprendre, ces jeunes filles annoncent déjà l'élite de demain.



Un groupe de néophytes avec soeur Bernadette Germain.



Soeur Bernadette Germain et soeur Marie-Cécile Dionne lors d'une visite au village.



Après une nuit chaude sous la case à Gomon, soeur Réjeanne Lebel accueille la fraîcheur des enfants.



Pâques 1971 : l'abbé Jacques Nomel baptise des catéchumènes. On reconnaît ici les soeurs Bernadette et Réjeanne.



À l'ouest du Sénégal, l'Ile Gorée : la porte du non-retour. Par elle, on ne peut que voir la mer, la mer à perte de vue.

Chapitre deuxième

Un premier Noël en Côte d'Ivoire

Une messe de minuit sous les bougainvilliers

Si un premier Noël en Côte d'Ivoire peut être éprouvant par l'éloignement du pays natal, de la famille ou de la congrégation, il est par ailleurs tellement enrichissant. Imaginez une messe à minuit, sous les tropiques : dans la cour intérieure de l'église paroissiale, des centaines de chrétiens, hommes, femmes et enfants, célèbrent Noël. Africains, Européens et Canadiens forment une seule communauté et chantent d'un même cœur : *Les anges dans nos campagnes, Peuple fidèle, Il est né le divin enfant*, ainsi que des cantiques africains.

L'environnement est unique. Sous les palmiers, les acacias et les hibiscus avec la lune et les étoiles au-dessus de la tête, c'est du jamais vu pour les S.A.S.V. d'Abidjan. Les roussettes, ces grosses chauves-souris frugivores, survolent la ville le soir venu. Certains oiseaux, ne chantant que la nuit à cause de la trop grande chaleur du jour, célèbrent Noël avec nous.

Après l'eucharistie, tous s'offrent de bons vœux. Plusieurs des élèves qui fréquentent la paroisse tiennent à présenter les sœurs à leur famille. Ce sont des moments de belle fraternité!

Puis, c'est le retour au Collège, accompagnées que nous sommes par des « pétards », des tam-tams, des criquets et des roussettes. Un réveillon rassemble autour d'une table, religieuses françaises et canadiennes. L'événement laisse chacune d'elles émue par la beauté et le sens sacré d'un tel Noël.

Noël, Noël, chantons Noël

La ville s'éveille bien avant les deux S.A.S.V. le 25 décembre 1969! Les tambours résonnent et les chants de fête fusent de partout. Des joueurs de balafons venus du nord du pays font un arrêt devant la porterie. Le balafon, cet instrument fabriqué de fruits évidés, de roseaux séchés ou de tiges de papyrus, éveille leur curiosité tout comme celle du voisinage.

Le soir, sœur Bernadette et sœur Réjeanne sont les invitées d'une famille française vivant en Côte d'Ivoire depuis des décennies. Le maître de la maison travaille à import-export au port d'Abidjan. L'accueil chaleureux de la famille Lombard et de leurs amis est tout à fait remarquable. Les échanges d'opinions concernant la politique et certaines coutumes passionnent les invités. Au cours du repas, elles annoncent leur départ vers le nord de la Côte d'Ivoire le lendemain matin, à l'aube. Ces Français, habitués depuis longtemps à la vie africaine, sont dans l'étonnement devant leur manque de connaissance des conditions routières qui les attendent. Ils ne peuvent comprendre qu'elles partent sans une troisième roue de secours, sans câble ni jerrican. Elles ignorent que rouler sur les chemins de brousse, ces pistes à peine praticables, est à ce point dangereux. Sœur Réjeanne fait le récit de ce premier Noël en Côte d'Ivoire :

Nous tenions à ce voyage au nord du pays. En se dispersant, à la fin d'août, tous les coopérants, y compris les membres du consulat, ont fait une promesse : « À Noël, c'est un rendez-vous chez le père Jean-Paul Ouimet⁴⁹, il nous attend tous et toutes à son presbytère. » C'est une promesse qu'il nous faut tenir.

Dans cette région nordique, les missionnaires ont des problèmes de ravitaillement. Des coopérants apportent des aliments en conserve et autres produits de base achetés à Abidjan. Plusieurs préparent aussi des plats pour nourrir le groupe lors de son séjour chez le père Jean-Paul.

Ce voyage va nous permettre de connaître la géographie du pays, les paysages, la flore, la faune et, surtout, les habitants. Plusieurs élèves du Collège Notre-Dame des Apôtres vivent dans des villages situés tout au long de notre parcours. C'est une occasion unique de nous ouvrir à la culture et aux coutumes de ce coin de pays.

Dès l'aube le lendemain, le 26 décembre, quel n'est pas notre étonnement de retrouver monsieur Lombard, qui nous a reçues le soir de Noël, à l'entrée du portail! Levé avant le jour, il a acheté un précieux équipement : il nous offre la troisième roue de secours dont il a été question la veille, puis un long câble afin d'être secourues advenant une sortie de piste, et un gros jerrican en cas de panne sèche, les stations d'essence étant plutôt rares dans ces régions.

⁴⁹ Canadien, prêtre des Missions étrangères, curé à la paroisse de Sinématiali, petit village au nord de la Côte d'Ivoire.

Il ne reste qu'à ajouter une baguette de pain, des pâtés en conserve, quelques fruits et une gourde d'eau pour chacune. Une carte routière permettra d'identifier le nom des petits villages que nous traverserons. Quelques poignées de mains aux sœurs du campus et nous filons vers Bouaké à plus de quatre cents kilomètres d'Abidjan. Nous devrions arriver à la nuit tombante chez les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres pour partager le repas du soir et prendre une nuit de sommeil avant de repartir à l'aube.

Nous sommes dans la joie, nous chantons, nous prions ensemble et nous en profitons pour commenter les derniers communiqués arrivés de Nicolet. Que de découvertes et de surprises nous attendent de village en village. Tout est nouveau, tout nous émerveille : nous assistons au changement de la végétation qui devient désertique au fur et à mesure que nous montons vers le nord. Le climat est alors moins humide, mais plus chaud et très sec⁵⁰. Ce changement nous apporte de belles et agréables surprises : même les feuilles de papier, toujours remplies d'humidité à Abidjan, se mettent à chanter, asséchées elles aussi par le climat. Dans l'humidité, une feuille de papier tristement se courbe, sans dire un mot ! Il faut faire l'expérience pour comprendre le cri plein d'étonnement et de joie qui nous habite : écoutons, le papier chante ! Ce climat chaud mais sec est tout de même moins pénible que celui que les gens du Nord décrivent comme étant la cuvette d'Abidjan.

⁵⁰ Le climat à cette latitude est devenu subsoudanais.

Un premier contact avec des villageois

Treize heures. Nous arrivons à un tout petit village, Binao. Près d'une case, un apatam en ruine attire notre attention. Quelques hommes font la sieste, allongés sous cet abri, tandis que les femmes et les enfants sont à l'intérieur des cases. Nous avons faim et cherchons un endroit où nous arrêter pour manger. Nous descendons là, nous disant que nous verrions bien.

Selon la coutume, nous demandons au chef du village comment va la nouvelle⁵¹. Comprenant que nous voulions nous installer sous l'apatam pour casser la croûte, le chef nous fait alors entrer dans la case la plus importante du village, la sienne.

Après le repas, même s'il est l'heure de la sieste, nous reprenons la route, emportant le souvenir d'un accueil légendaire. Le soleil tape fort à cette heure. Nous roulons jusqu'à Toumodi. Il est 14 heures. Nous arrêtons à la mission catholique et entrons chez les pères des Missions africaines. Le personnel fait la sieste. Nous prenons un verre d'eau filtrée et, à notre surprise, un prêtre descendant du Nord vers le Sud se joint à nous pour le même motif. Nous quittons ensuite la mission sans avoir vu âme qui vive. Nous continuons vers Bouaké.

Puis, viennent la savane, la chaleur, la sécheresse, les immenses termitières. Subitement, nous croyons rêver : nous roulons sur une autoroute digne du pays d'un roi ! Que se passe-t-il ? Nous sommes à Yamoussoukro, le village natal du président de la

⁵¹ Expression pour dire « comment allez-vous ».

Côte d'Ivoire, son Excellence Félix Houphouët BOIGNY, le « père de la nation ». Noblesse oblige! Nous circulons dans le village, échangeons avec les citadins et visitons deux édifices qui attirent notre attention : l'église catholique, entièrement construite en marbre, et la magnifique mosquée, les deux érigées dans un coin de pays plutôt modeste. Nous quittons Yamoussoukro avec bien des questions.

Village après village, nous arrivons à Bouaké

Le soleil descend vite et la nuit ne doit pas nous trouver en chemin. Nous continuons sur l'autoroute, heureuses d'avoir enfin abandonné la piste. Hélas! À peine un kilomètre plus loin, nous sommes à nouveau sur une piste goudronnée, étroite et rongée par les pluies sur les côtés. La conduite devient difficile. Les villages défilent les uns après les autres. Ils portent des noms dont nous cherchons le sens : Sikensi, Dimbokro, Guiglo.

Parcourir plus de quatre cents kilomètres le même jour est un défi sous les tropiques. Montant plus au nord du pays, nous ressentons l'harmattan qui souffle en cette saison. En asséchant l'air, il rendrait le climat agréable, si ce n'était de la chaleur accablante. Nous nous arrêtons souvent pour nous détendre et boire l'eau de la gourde que nous transportons depuis Abidjan. Seize heures trente, nous arrivons enfin chez les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres à Bouaké. Leur accueil est chaleureux, généreux et tellement fraternel! La première politesse, sinon la première nécessité est celle de nous servir à boire et de nous offrir de prendre une douche. En effet, nous sommes méconnaissables avec notre peau ocre rouge. Une bonne douche,

même en économisant au maximum l'eau qui peut toujours manquer, refait nos forces et nous donne le goût de fraterniser avec les sœurs.

Dix-huit heures, nous sommes à la villa d'un coopérant canadien pour le repas du soir, en compagnie des frères du Sacré-Cœur et des coopérants en poste à Bouaké. Plusieurs sont partis vers le sud du pays alors que d'autres sont déjà en route vers Sinématiali où le père Ouimet nous attend.

Plein feu vers le Nord du nord de la Côte d'Ivoire

La journée du 27 décembre s'annonce elle aussi bien remplie. Après la messe, un bon déjeuner, la vérification de l'état de notre voiture et nous partons vers Sinématiali. Un peu plus de trois cents kilomètres à parcourir aujourd'hui sur une route aussi dangereuse, sinon plus, que celle d'hier. En quittant Bouaké, les religieuses nous mettent en garde, car même les plus rompus à ce genre de pistes demeurent vigilants et craintifs.

Dès les premiers kilomètres, un paysage nouveau se présente à nous. L'harmattan, ce vent sec soufflant du Sahara, sature l'air de sable fin. Tel un brouillard opaque, il altère la visibilité. Au fur et à mesure que monte le soleil devant nous, la route, ce long lacet rouge, devient peu invitante. Des milliers de corbeaux, les premiers rencontrés dans le pays depuis notre arrivée en Côte d'Ivoire, croassent à qui mieux mieux.

J'hésite à continuer le voyage. Sœur Bernadette me rassure : « Oui, tu es capable, ne retournons pas,

nous avons la journée pour nous y rendre. Le soleil va monter et ça ira mieux. » Je prends de l'assurance. Le chemin ressemble à de la tôle ondulée. La moindre distraction peut vous envoyer dans le fossé, sans crier gare. La vitesse est maintenue à soixante kilomètres à l'heure. La voiture menace de tomber en morceaux. Nous traversons de petits villages aux cases en terre battue. L'architecture est différente de celle rencontrée hier : de circulaires qu'elles étaient plus au sud, ces cases rectangulaires offrent un tout autre paysage. Leur toit de chaume est brûlé par les rayons du soleil. Les villageois sont des plus accueillants, fiers de recevoir des sœurs d'Abidjan. Qui, au village, n'a pas un parent à la ville leur ayant parlé de nous?

À Katiola, la piste remplie de sable accumulé par le vent apporte une autre difficulté : nous nous croyons sur des routes glacées un jour de tempête au Québec. « Assurez-vous que le coffre de votre voiture soit assez lourd pour éviter une sortie de route », nous avait-on répété plus d'une fois. En passant à Katiola, nous arrêtons au marché. Nous trouvons donc des blocs de ciment et quelques grosses pierres qui alourdiront l'arrière de la voiture. Après bien des poignées de mains aux villageois, du plus grand au plus petit, nous visitons l'école de poterie⁵² avant de filer plein nord. Il est dix heures.

Nous circulons maintenant dans la savane ivoirienne. Ici, aucun palmier, aucun cocotier ne poussent. Les arbres sont rabougris, mais les baobabs, les anacardiés et les karités constituent une richesse pour les habitants de la région. Les cases

⁵² Les Mangoros dirigent à Katiola une école de poterie très réputée. Elle constitue pour les villageois une source importante de revenus.

sont serrées les unes contre les autres. C'est une façon pour les villageois de se protéger contre les animaux sauvages. Au centre du village, dans une cour intérieure, la communauté se rassemble pour prendre les repas et passer les soirées en compagnie du griot. Les assemblées convoquées par le chef ont aussi lieu dans cette cour. Là, sous l'arbre à palabres, le chef réunit des villageois pour les aider à régler leurs différends en leur permettant d'exprimer leur point de vue sur telle ou telle situation. Un village, c'est une famille.

Le père Boily partage son maigre repas

Pas de mission catholique dans la région, sinon celle du père Boily, un Canadien rompu aux coutumes du pays. Avec deux confrères, il dessert trente petits villages dispersés dans la brousse. Père Boily est tout heureux d'accueillir deux sœurs d'Abidjan. Il partage son repas avec nous : du foutou, de l'igname et un soupçon de poisson. Il nous fait ensuite visiter son village. Quel homme ingénieux que le père Boily ! Il a réussi, avec des moyens de fortune, à creuser un puits pour obtenir de l'eau pour la mission. Dans la région, il est une présence exemplaire pour tous les villageois.

Après un tel accueil, nous continuons notre route, non sans ajouter d'autres pierres dans le coffre de la voiture. La route ne laisse place à aucune distraction. Enfin, après quelques heures, nous nous arrêtons à Ferkessédougou. Ce village nous semble populeux et d'une certaine importance. Nous y trouvons la mission catholique, le couvent des religieuses de Notre-Dame des Apôtres, le collège des Frères, l'école de broderie africaine, l'école primaire et le dispensaire. Nous avons sous les yeux le fruit du travail des missionnaires en ce pays.

Sinématiali, un point de rassemblement attendu

17 h 30. Nous atteignons le village de Sinématiali, lieu de rassemblement des coopérants. Nous arrivons enfin chez le père Jean-Paul Ouimet. On ne sait pas quel est celui ou celle qui pourrait nous reconnaître! Nous sommes presque aussi rouges que la terre elle-même. Elle a su nous pénétrer jusqu'aux os! L'accueil des Canadiens arrivés depuis la veille et celui du père Ouimet font vite oublier la fatigue de la journée. Nous nous sentons chez nous, réellement, comme faisant partie de cette belle famille. Après nous avoir servi à boire, on nous offre de prendre une douche. Prendre une douche? Il faut expliquer. Tout au bout de la cour, il y a un abri de fortune, un petit réservoir d'eau surélevé, un tuyau par où l'eau s'écoule. On n'a qu'à faire vite, très vite pour ménager un peu d'eau pour la personne qui suivra. Nous sortons de là un peu moins rouges, mais surtout rafraîchies.

Accompagnées du père Ouimet, nous faisons la tournée du village. Il serait inconvenant d'y séjourner avant d'avoir rencontré chaque famille. Nous serrons la main de tous, nous entrons dans les cases, circulons dans les cours intérieures et les petites ruelles. On nous sert le tchapalo dans une calebasse que l'on passe de l'un à l'autre. Des coopérants nous soufflent à l'oreille : « Attention, prenez-en très peu, ça brûle. » Cette boisson faite de mil est servie chaude et brûle la gorge, plus encore que le plus fort des piments. Ces Ivoiriens du Nord sont particulièrement attachants par leur simplicité et surtout par leur accueil.

Le même soir, nous assistons à une danse de deuil dans un village voisin. Une jeune fille est décédée depuis un mois. C'est la coutume de rassembler les habitants des villages environnants pour cette soirée de fin de deuil. C'est en dansant que se passe la soirée, au son des instruments de musique traditionnelle. Le père Ouimet respecte ces coutumes et apprend la langue sénoufo. Ordonné prêtre il y a deux ans, il est depuis ce temps missionnaire dans la région. Nous sentons facilement, par l'accueil des villageois qui nous saluent, nous sourient, nous serrent la main, combien ce jeune prêtre est l'un des leurs⁵³.

De retour à la case du père Jean-Paul, nous fêtons Noël. Ce réveillon du 27 décembre est préparé par les conjointes des coopérants. N'étant pas à leur premier séjour dans ce village, elles ont tout prévu. Comme dessert, le père Jean-Paul nous offre le gâteau aux fruits que sa mère lui a fait parvenir par bateau! Nous chantons, nous rions et le partage du vécu de chacun et chacune nous enrichit. Puis, vient l'heure du coucher. Nous logeons dans une case sans eau ni lumière. Les margouillats nous tiennent en éveil sur le toit de tôle de notre case, une véritable piste de course. Pour compléter le bal, les Dioulas dansent et chantent jusqu'au matin. La nuit nous a permis malgré tout de refaire un peu nos forces après une journée remplie d'émotions.

⁵³ Le père Ouimet reçoit quelques mois plus tard le titre de Vieux, un titre qui en dit long sur l'affection que lui portent les villageois. Recevoir ce titre parle non pas de l'âge de la personne, mais bien de la dignité du personnage.

Une célébration religieuse à l'église de Sinématiali

L'assemblée de ce dimanche de décembre remplit les douze bancs de l'église. Les visiteurs, très vite remarqués des villageois, ont fait la différence. Le catéchète traduit en langue sénoufo les prières et la prédication du célébrant. Le père Jean-Paul connaît suffisamment la langue pour s'assurer que la traduction rend bien sa pensée.

Après la célébration, nous nous retrouvons à nouveau chez lui, autour d'une table. Nous découvrons le quotidien de ce missionnaire et ses nombreuses obligations. Continuellement, à sa porte, quelqu'un frappe des mains pour l'appeler, soit pour la maladie, le décès d'une mère après un accouchement ou même cet homme animiste qui lui fait palabre parce qu'il ne veut pas baptiser son bébé sans une préparation préalable. Le père Ouimet est sollicité pour tout, à toute heure du jour ou de la nuit.

Accueil des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres à Korhogo

Après la célébration et le partage du repas autour de la table du père Jean-Paul, nous partons pour Korhogo, village à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Sinématiali. Là, deux religieuses canadiennes des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres nous attendent. La route est impraticable, une fois de plus.

17 h 50. Le soleil descend à l'horizon. Le ciel incandescent transforme l'aristocratique baobab en une magnifique silhouette. Les corbeaux et les roussettes chantent la vie avec une grâce incontestable. C'est l'émerveillement.

18 h 30. Les sœurs Aline et Ghislaine cessent enfin de s'inquiéter à notre sujet. Nous descendons chez elles! C'est une joie presque indescriptible, de part et d'autre. Puis, suivent les politesses d'usage : on nous offre à boire et à prendre une douche. Nous avons de la terre de bauxite jusqu'à la racine des cheveux. Après un bon repas africain, un temps de bavardage sur nos missions respectives et, sachant bien que la nuit de la veille a été plus poétique que reposante, nous allons au lit.

Une journée dans les petits villages

Lundi matin, 29 décembre, les sœurs Aline et Ghislaine nous font vivre une journée dans les villages où elles travaillent. À Togoniéré, deux jeunes dames canadiennes nous attendent. Elles s'occupent d'un dispensaire et d'une école de couture. De plus, nous avons la surprise de faire la visite du village avec des coopérants canadiens. Ils sont venus nous rejoindre par une autre route depuis Sinématiali.

Les villageois de Togoniéré sont bien pauvres. L'eau manque déjà. Pourtant, la saison sèche ne fait que commencer. Les gens ne peuvent se laver comme ils le voudraient. Pour eux comme pour nous, la terre rouge colle à la peau. C'est loin d'être confortable. Le peu d'eau disponible sert à les abreuver et à préparer les repas. Cette eau, ce sont les femmes qui vont la chercher à des kilomètres de chez elles, dans un marigot. Elles reviennent, transportant sur leur tête un gros contenant rempli du précieux liquide.

Dans la région, nous trouvons quelques plantations de riz, d'ignames et de coton. Après avoir assumé les pertes causées par la sécheresse et donné une part au gouvernement du pays, il reste aux villageois tout juste ce qu'il faut pour remplir le grenier du village, cette case circulaire en terre battue, coiffée de chaume.

Un dernier rassemblement chez le père Ouimet

Nous quittons le village de Togoniéré le cœur rempli d'émotions. Touchées par tant de générosité de la part de ces missionnaires, nous restons silencieuses. Ces deux jeunes Canadiennes que nous quittons, longtemps, elles resteront dans notre mémoire. En cette fin de jour, nous reprenons à nouveau la route vers Sinématiali.

Ce soir-là, avant de repartir vers Abidjan, nous sommes à nouveau rassemblés autour de la table chez le père Ouimet. La nostalgie se lit déjà dans son regard. Le père Jean-Paul sera bien seul après notre départ. Les conversations se font à bâtons rompus, tous affectés que nous sommes par la séparation qui approche.

Après avoir fait nos adieux avec la promesse de revenir au prochain Noël, nous repartons dormir chez les sœurs Aline et Ghislaine. La nuit s'annonce reposante à Korhogo.

Le retour vers Abidjan

Trente décembre, nous quittons Korhogo enrichies par de telles rencontres. Accompagnées des sœurs

Aline et Ghislaine, nous nous rendons au marché pour acheter des bananes et une baguette de pain pour la route. Surprises, nous croisons le père Brisebois près des étals de fruits, un Canadien de la région qui n'a pu se joindre au groupe pour les fêtes de Noël. Avant de le quitter, il a l'heureuse idée de nous indiquer un chemin secondaire, évitant ainsi 45 kilomètres de route. Dès 9 h 30, nous continuons vers Badikaha pour atteindre Niakaramandougou, le village où habite le père Bouchard. Un homme heureux de nous faire connaître son travail et de nous montrer ses découvertes pour le mieux-être des villageois.

Un accident au cœur de la brousse

Soudainement, la route devient de plus en plus abîmée. À 13 h 30, sur la route depuis une heure à peine, sans crier gare, l'inattendu se produit. Manquant la courbe d'un tournant à 90°, nous frappons brutalement le talus à pic de la voie opposée. Nous avons eu une très grosse frousse et beaucoup de bleus. La voiture ne peut plus rouler. Notre premier réflexe est celui d'étendre des branches sur le chemin, à quelques centaines de mètres, pour avertir ceux qui vont comme ceux qui viennent qu'un accident vient de se produire.

Sœur Bernadette suggère de chanter le Magnificat pour la vie qui nous est gardée. Elle a raison. Une Québécoise n'a pas eu la même chance que nous ce jour-là. Elle a perdu la vie. Un coopérant a été rapatrié au Québec, sérieusement blessé. Monsieur Garceau, membre du consulat, s'est retrouvé dans le vide, la banquette cassée sous lui. À trente-neuf kilomètres de Katiola, là où nous

sommes, les remorqueuses sont rares et plus encore les téléphones cellulaires. Notre secours, nous l'attendons des voyageurs, mais quand viendra-t-il?

Avec son calme légendaire, Bernadette suggère de manger un peu de pain et surtout de boire, car la déshydratation nous guette. La baguette de pain achetée au marché de Korhogo n'est plus pour nous : les fourmis en ont fait leur festin. Alors, pourquoi ne pas nous reposer, assise à l'ombre de la voiture? Quelqu'un viendra bien par passer.

Un premier véhicule s'immobilise, un pneu vient d'éclater, laissant ses voyageurs désolés. Après trois crevaisons en quelques heures, ils n'ont plus de pneu de rechange. Nous leur donnons la roue de secours reçue de monsieur Lombard à notre départ d'Abidjan, le 26 décembre au matin. Reconnaisants, ils reprennent la route, peînés de ne pas pouvoir nous faire monter avec eux.

Enfin, deux heures plus tard, un homme d'origine italienne, seul à bord d'une Peugeot 404, parvient à s'immobiliser. Il insiste pour que nous quittions au plus vite les lieux : « Abandonnez le véhicule, c'est la seule chose à faire ici. Personne ne vous remorquera dans ce pays avant d'en recevoir l'ordre de votre agent d'assurance. » Nous montons avec lui et après plus de quatre-vingt-dix kilomètres, à 17 h 30, nous descendons enfin à Bouaké chez les sœurs de Notre-Dame des Apôtres que nous venions de quitter depuis quelques jours à peine.

Ces sœurs ont été providence pour nous. Grâce à elles, la voiture est remorquée au cours de la nuit, jusqu'à Bouaké. Les réparations, hélas, ne seront terminées qu'à la veille du jour de Pâques.

Un voyage en train chasse tous les soucis

Le lendemain, nous repartons vers Abidjan par le train de midi. Cette expérience nous donne une occasion unique et inattendue de connaître un autre visage de l'Afrique. Le train est bondé : bagages, poules, cochons et moutons. Le train est également rempli d'hommes, de femmes et d'enfants, beaucoup plus qu'il ne peut en contenir. Pas un seul visage blanc à bord, sinon deux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

À chaque petit village, le train s'arrête pour laisser monter ou descendre des passagers. Pendant ces quelques minutes, les villageois offrent des marchandises aux voyageurs : eau, fruits, paniers ou casseroles. Ce commerce est l'un des gagne-pain des villageois, particulièrement celui des femmes.

À 20 h 30, l'accueil chaleureux des sœurs au Collège Notre-Dame des Apôtres nous réconforte. Dans quelques jours, les cours reprendront. Connaissant mieux le milieu et le style de vie des élèves, nous les comprendrons davantage. Désormais, rien ne sera plus comme avant.

Chapitre troisième

Des expériences culturelles différentes

Vivre un rituel dans un village animiste

Un jour, sœur Bernadette et sœur Réjeanne assistent à une cérémonie secrète réservée à certains initiés, le rituel de Dipri. L'événement se passe à Gomon⁵⁴, un petit village au cœur de la forêt, à une centaine de kilomètres d'Abidjan. Sœur Odilon, une religieuse de Notre-Dame des Apôtres, leur demandait depuis un certain temps de l'accompagner dans son village natal, là où a lieu ce rituel. En avril 1970, elles acceptent l'invitation comme étant un privilège. Il n'est pas chose courante pour des Blanches d'assister au rituel du Dipri réservé aux Abidjis.

Parler du rituel du Dipri, c'est parler de la relation qu'entretiennent les Abidjis de Gomon avec le sacré. Si le rituel préserve des maléfices des sorciers, il est aussi source de vie pour les villageois. Cependant, ils craignent les Blancs parce qu'ils sont de la couleur du génie du Dipri. Les Blancs pourraient profaner leur espace sacré et enflammer la colère du génie. Permettre aux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, comme à tout étranger, d'assister au rituel, c'est leur laisser à elles aussi, la possibilité de s'emparer du pouvoir magique dont jouissent certains villageois ce jour là.

⁵⁴ Gomon signifie ce qui est lourd, ce qui dépasse la force humaine.

Ce qu'il faut savoir avant d'aller à Gomon

Avant d'aller au village avec sœur Odilon, que de choses à apprendre! D'abord, savoir que le monde des Abidjis est peuplé de divinités dont Nyaté, le dieu du ciel. Un dieu habitant au-dessus de tout, là-haut dans le ciel. Comme Nyaté est un esprit bon pour le peuple, il n'y a donc rien à redouter et il devient inutile de lui rendre un culte. Les sacrifices sont alors offerts aux divinités inférieures, les génies, dont celui de l'eau, protecteur de la rivière. Des villageois de Gomon affirment avoir vu le génie vêtu de blanc, près de la rivière bordée d'un bois sacré. Comme la rivière, ce génie se nomme Kporu . Il a la réputation d'être méchant. Pour l'apaiser, un culte lui est rendu lors des semailles, des récoltes et du rituel du Dipri.

Sœur Odilon renseigne aussi les deux S.A.S.V. sur le rôle joué par le chef du village. Celui-ci incarne la personnalité juridique de la communauté. Il offre les sacrifices aux défunts et aux divinités. C'est à lui que se font les demandes en mariage et c'est lui qui préside à ces cérémonies. Il est responsable de la conduite de tous les villageois. Il attribue une parcelle de terre aux hommes et aux jeunes gens qui la cultivent pour nourrir la communauté. C'est lui également qui répartit, entre tous, le produit de la récolte.

Un village aux mille mystères

Sœur Réjeanne raconte ainsi l'expérience vécue à Gomon :

Pour être autorisées à assister au rituel, nous devons entrer à Gomon la veille du Dipri, avant que tombe la nuit. Personne n'entre au village après le coucher du soleil. Nous partons donc après les classes, le samedi midi, avec sœur Odilon. Dès notre descente de voiture, elle nous présente à ses parents et à des familles du quartier pour y serrer la main de tous, y compris celle des enfants.

La tournée terminée, sœur Bernadette et sœur Réjeanne se dirigent vers une case réservée spécialement pour elles ce soir-là. Une toute petite case construite en terre rouge et recouverte de chaume. Aucune ouverture n'est pratiquée dans le mur afin de protéger les occupants des serpents cracheurs, des bestioles ou des oiseaux indésirables. La porte d'entrée est faite tout simplement d'un tissu de pagne. Aucun meuble, sinon les deux chaises pliantes que sœur Odilon a demandé d'apporter pour leur servir de lit. Comme repas du soir et pour calmer le « petit creux » avant la nuit, elles ont un pain baguette et une gourde d'eau apportés d'Abidjan. Avant de leur souhaiter une bonne nuit, sœur Odilon prévient ses deux invitées :

Demain matin, avant le lever du jour, le chef passera à chacune des cases, y compris la vôtre, accompagné d'un groupe d'hommes. Tous vont crier en frappant sur le linteau de chacune des cases pour chasser les mauvais esprits. Ils feront une litanie de souhaits et de remerciements aux génies et aux âmes des ancêtres. Ils recommandent aux villageois de

mettre fin à leurs noirs desseins s'il y a lieu. Ce sera le moment de vous lever, car au matin du Dipri, on se lève avant le soleil.

Tout au cours de la nuit, des hommes font des incantations pour éloigner le mauvais sort qui peut être jeté sur leur village. Des femmes, nues, dans un autre coin de la forêt, accomplissent un rituel connu d'elles seules. Elles reviennent au village à l'aube, au moment précis où le chef et ses hommes frappent à chacune des portes. Ce premier rituel terminé, le petit déjeuner, une bouillie de maïs, est servi aux villageois comme aux étrangers dès la sortie de leur case. Ce sont les femmes, levées les premières, qui préparent la bouillie pour nourrir toutes ces personnes entrées dans leur village la veille au soir.

Le rituel du Dipri

Tout au cours de la journée, le bien et le mal s'affrontent. Les femmes qui ont accompli le rituel secret au fond de la forêt préparent le nécessaire pour le Dipri proprement dit : du kaolin rapporté de la rivière, des Calebasses remplies d'eau de la rivière, des œufs et un couteau. Tout le village, homme, femme, enfant et étranger, se rassemble autour d'un immense cercle tracé symboliquement sur la terre battue.

Des villageois possédant le pouvoir du seke⁵⁵, un couteau dans la main, le corps tatoué de kaolin, avancent au centre du cercle, vêtus d'un simple pagne blanc. Ils entrent en transe. Les Blancs, médusés, n'y voient que folie. Leurs nombreuses questions, inaudibles, demeurent sans réponse. Tous les yeux sont rivés sur ces hommes qui se percent

⁵⁵ Puissance sous forme de plante donnée à certains hommes par le dieu de la rivière, Kpete Eikpa, pour guérir instantanément les blessures.

soudainement le ventre avec leur couteau, laissant gicler le sang. Immédiatement après, ils mâchent une pâte faite de blanc d'œuf et d'herbes que des femmes leur remettent. Avec cette pâte, ils frictionnent vigoureusement leur blessure. Sous les yeux de tous, la plaie se cicatrise par le simple pouvoir du seke que ces hommes ont reçu. Chaque visage blanc montre soit du scepticisme, soit de l'émerveillement. Les deux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge sont pour le moins étonnées.

Le symbolisme du Dipri

Ce rituel, nous devons remonter à son origine pour en saisir un peu le sens. Les signes religieux représentés par l'eau, le pagne blanc et le kaolin sont des symboles de pureté et de renaissance. C'est une cérémonie de dépassement de soi et de réconciliation entre les villageois qui la vivent, quelle que soit leur appartenance religieuse. La cérémonie marque également la réconciliation avec les morts et les génies. Le rituel recrée l'unité du village et en assure la survie.

Le soir venu, des poignées de main, des remerciements et des salutations annoncent que les étrangers ont la permission du chef de quitter le village pour retourner chez eux⁵⁶. Les rituels qui suivront ne sont réservés qu'aux villageois de Gomon.

⁵⁶ En Afrique, nous ne partons jamais avant d'avoir demandé la route à notre hôte, c'est-à-dire la permission de retourner chez soi. Si vous êtes à pied, le chef de la maison dira « prenez-pied la route ».

Une présence chez les frères et sœurs musulmans et protestants

Les quelques mois sur le terrain, l'enseignement, la pastorale au Collège et à la paroisse, le voyage au nord du pays, la présence au rituel du Dipri, tout favorise l'intégration des S.A.S.V. Les coutumes et les religions vécues en Côte d'Ivoire se présentent désormais à elles avec des nuances intéressantes. Elles ne peuvent connaître et comprendre le peuple en faisant fi de son histoire religieuse. Elles ne veulent surtout pas commettre l'erreur d'ignorer les religions traditionnelles de ce peuple, au risque de passer à côté ou, simplement, de vivre en parallèle avec lui. Elles cherchent à comprendre la dimension sacrée des hommes et des femmes de la Côte d'Ivoire.

En sol africain, nous pouvons affirmer que la religion fait partie intégrante de la vie. Elle accompagne la personne, de la naissance à la mort, en donnant du sens à l'agir. Dans les années soixante, on observe en Côte d'Ivoire que plus de 38 % de la population adhère à l'islamisme, 22 % au catholicisme, 5,5 % au protestantisme et 17 % reste fidèle à la religion traditionnelle. Le dernier 17,5 % appartient à d'autres religions. Les religions traditionnelles imprègnent toutes les croyances. Monseigneur Yago lui-même dit un jour aux religieuses du Collège : « Vous savez, si je grattais un tout petit peu ma peau noire, vous découvririez vite le païen qui se cache en dessous. »

L'islamisme étant la religion majoritaire, chaque petit village a sa mosquée, plus ou moins spacieuse selon la population. Les musulmans occupent particulièrement le nord du pays.

Les contacts avec les familles des élèves musulmanes permettent aux religieuses de participer à la grande prière de fin de ramadan et à celle de la Tabaski. Une foule immense se réunit alors dans les rues, les mosquées étant insuffisamment vastes pour contenir toutes ces personnes musulmanes, qui, tour à tour agenouillées, debout ou prostrées, supplient ensemble Allah après la longue période du ramadan. La fête de la Tabaski prend une couleur différente. La Tabaski, ou fête du mouton, rappelle l'acte d'Abraham à qui Dieu demande d'immoler son fils. La veille de la fête, des vêtements neufs sont achetés pour chacun des membres de la famille. Un mouton, plus ou moins gros, est acheté pour partager avec les invités après la grande prière du matin. Les coûts à assumer sont souvent exorbitants et endettent parfois la famille pour plus d'un an.

Quant aux frères et sœurs protestants, ils font eux aussi partie de la vie du milieu. Au Collège, les religieuses rencontrent quotidiennement les élèves protestantes dans les classes, et leurs parents à l'occasion. En certaines circonstances, par exemple, lors de la semaine de l'unité des chrétiens, elles s'associent à la prière qui s'organise en paroisse. Une réunion œcuménique mensuelle a également lieu au niveau diocésain. Cette fois, c'est pour y partager ensemble l'Évangile. Pasteur protestant et prêtre catholique animent à tour de rôle les échanges qui se font d'abord en équipes avant de se poursuivre en grand groupe. Les religieuses du Collège qui assistent à ces rencontres y trouvent un approfondissement de leur foi chrétienne fait dans la complémentarité et la fraternité.

En Côte d'Ivoire, quelle que soit leur religion, les populations cohabitent harmonieusement. La foi exprimée par les uns fait souvent grandir la foi exprimée par les autres.

Chapitre quatrième

La mission entre dans sa deuxième année

Un nouveau tournant

Le 7 juillet 1970, les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres quittent, non sans émotion, leur maison mère en Côte d'Ivoire, le Collège Notre-Dame des Apôtres. À leur demande, le collège prendra désormais le nom de Collège Notre-Dame du Plateau.

Tout au cours des mois de juillet et d'août 1970, l'équipe canadienne s'agrandit. Les trois sœurs de Sainte-Croix et les deux sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge déjà en place⁵⁷ accueillent quatre sœurs de Sainte-Croix, une sœur Jésus-Marie, une sœur Ursuline et une dame laïque, coopérante pour CECI⁵⁸. Ces dernières portent à douze les membres du groupe intercommunautaire : Laurence Beaudry, chef cuisinière, Carmen Bellehumeur, secrétaire à la direction, Hélène Desjardins, professeure, Renée Dufault, professeure, Rose Boulé, responsable de l'internat, Denise Ouellet, directrice pédagogique au cours primaire, et Micheline Lamarche, responsable à l'internat.

⁵⁷ Les sœurs Alice Ducharme, Aline Perreault, Berthe Galipeau, Bernadette Germain et Réjeanne Lebel.

⁵⁸ En 1958, le père Jean Bouchard s.j., fonde un Centre d'étude et de coopération internationale. En 1972, il rend visite aux coopérantes du CECI au Collège Notre-Dame du Plateau d'Abidjan : des laïques et des religieuses de trois congrégations.

Ces nouvelles missionnaires s'acclimatent assez bien à leur pays d'adoption. Il leur faut faire vite, car elles n'ont que quelques semaines avant la rentrée scolaire. Le climat demeure difficile à supporter. En effet, vivre dans un perpétuel été où les nuits comme les jours sont d'une chaleur et d'une humidité à peine tolérables, demande du temps à l'organisme pour s'y faire.

L'année scolaire débute le vingt-trois septembre. Sœur Alice Ducharme occupe le poste de directrice générale et sœur Aline Perreault celui de directrice pédagogique. Toutes deux occuperont ces postes tout au long de leur séjour en Côte d'Ivoire. Sœur Denise Ouellet assume la direction du cours primaire. Cette femme d'expérience travaille avec l'équipe des professeures laïques déjà en place depuis longtemps. Ces trois religieuses sauront s'adapter aux procédures complexes du système d'enseignement de la Côte d'Ivoire.

Sœur Alice Ducharme est connue dans le milieu de l'éducation depuis son arrivée. Les sœurs Bernadette Vidal⁵⁹ et Anne Dominique l'ont présentée aux membres du ministère de l'Éducation auxquels elle devra souvent se référer. Le frère Bertrand Cloutier, directeur diocésain à l'Enseignement privé catholique⁶⁰, lui est aussi d'un grand secours en lui facilitant l'adaptation aux rouages de l'administration ivoirienne.

⁵⁹ « Le 16 mars 2003, après une longue maladie, sœur Bernadette nous a quittées. Elle avait 63 ans. » Archives des sœurs de Notre-Dame des Apôtres, Rome.

⁶⁰ Le frère Cloutier disparaît mystérieusement au soir de la Toussaint 1975. « Les recherches intenses furent vaines et stériles. Malgré les efforts des autorités ivoiriennes et de l'ambassade du Canada, le mystère demeure entier. Son corps n'a jamais été retrouvé. Les questions que se posent les frères, les parents et les amis du frère Cloutier, comme des cris lancés la nuit dans les profondeurs des forêts africaines, restent sans réponse. Le 21 décembre 1975, l'eucharistie est célébrée à sa mémoire à l'église de Daloa, là où il était curé. Le 19 septembre 1982, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'arrivée des frères en terre ivoirienne, l'installation d'une pierre tombale rappelle son souvenir. » Archives des Frères du Sacré-Cœur, Granby.

Une semaine après la rentrée scolaire, les religieuses-catéchistes offrent à la communauté estudiantine et au corps professoral la possibilité de participer à une eucharistie. L'événement a lieu sous les palmiers et les acacias fleuris dans la cour principale du Collège. Certains traits culturels propres à l'Afrique ponctuent la célébration : danses et chants joyeux rythmés au son du gros tam-tam. C'est la rentrée scolaire. Les jeunes chantent leur reconnaissance de pouvoir fréquenter un établissement scolaire. Beaucoup de jeunes filles, faute de places ou de moyens financiers, ne peuvent fréquenter une école, privée ou publique.

Vie intercommunautaire

Après le départ des sœurs françaises, les religieuses canadiennes voient à l'organisation de la vie communautaire de leur groupe. Le temps des repas demeure l'un des moments heureux de partage et de fraternité. Sœur Laurence Beaudry, responsable de la cuisine, prépare des plats africains, français ou canadiens avec l'aide de mademoiselle Moya et de monsieur Jean-Baptiste. Les fruits du pays demeurent à l'honneur. Un bon nombre de produits achetés au grand marché d'Abidjan se retrouvent sur la table des religieuses. Une variété de poissons arrive au port de pêche très tôt, chaque matin. Sœur Laurence s'accommode bien des produits locaux. L'importation européenne serait possible, mais coûteuse.

Les hôtes de passage enrichissent la communauté de leur présence. L'ambassadeur du Canada et son épouse sont, à l'occasion, des convives appréciés. Monseigneur Yago, cette personnalité à la fois civile et religieuse, fait figure de grand frère. Bienveillant et à l'aise, il informe la communauté de l'actualité diocésaine ainsi que des rêves qu'il porte pour son Église. Le bon fonctionnement du Collège compte toujours parmi ses priorités. Des représentants d'organismes

canadiens un jour ou l'autre sont reçus pour un repas par les religieuses. Bien d'autres invités partageront occasionnellement la vie de la communauté. Des représentants de l'ACDI, du CECI, des membres du clergé, ivoirien ou français, des religieuses de diverses congrégations œuvrant sur le territoire ou dans les pays voisins, tous et toutes sont les bienvenus à leur table. À quelques reprises, elles ont la joie de recevoir de la famille ou des amis de l'une ou l'autre d'entre elles. La « visite du Québec » devient celle de tout le groupe.

Pour son bon fonctionnement, le groupe intercommunautaire forme un comité ayant à sa tête la directrice du Collège assistée de la responsable de chacune des diverses directions. Sœur Bernadette Germain, membre élue, en fait partie. En plus de voir à la bonne marche de la vie commune, les membres gardent en priorité l'avancement de l'œuvre pour laquelle chacune a traversé les mers.

Religieuse ou laïque, chacune apporte sa contribution aux tâches quotidiennes. Elles entretiennent les salles à l'usage personnel ou communautaire. L'accueil des visiteurs est assuré par chacune, selon sa disponibilité. La surveillance des internes à la salle d'étude, chaque soir, sollicite l'implication de l'une ou l'autre d'entre elles. Dans les dortoirs, les religieuses responsables peuvent également compter sur les consœurs pour leur faciliter la tâche. La vie commune est faite de ces mille et une petites choses qui l'embellissent. Parmi celles-ci, on compte le service de la poste. Les Abidjanais ne reçoivent pas leur courrier à domicile. Pendant six ans, sœur Réjeanne Lebel se rendra à la poste pour y recueillir le courrier, et cela, deux fois par jour. Souvent, parmi les dossiers administratifs, des lettres en provenance du pays natal sont source de joie pour les unes et les autres. Hélas, c'est sœur Bernadette qui recevra un jour le message douloureux, celui de l'annonce du décès de son père.

De nouvelles religieuses ou laïques⁶¹ rejoignent le groupe au rythme des besoins. Elles ont été jusqu'à dix-huit à partager le même idéal sur le terrain. La vie communautaire tient une place importante. Pour se bâtir, elle a besoin, entre autres, de certains rituels. C'est ainsi qu'à la chapelle du Collège, elles se rassemblent deux fois par jour pour la prière du *Temps présent*. Chaque matin, du lundi au vendredi, un prêtre de la paroisse célèbre l'eucharistie. Des chrétiens et chrétiennes du quartier et des élèves pensionnaires se joignent parfois à l'assemblée. Les dimanches et les jours fériés, les sœurs se rendent à l'église paroissiale. Elles rencontrent les paroissiens et s'engagent au sein de la communauté Saint-Paul à laquelle elles appartiennent.

La Côte d'Ivoire compte deux monastères : celui des Moniales Bénédictines et celui des Moines Bénédictins. Résidants à Bouaké, ville au centre du pays, les moines et les moniales accueillent les visiteurs, quelle que soit leur confession religieuse. L'architecture dépouillée des bâtiments en fait une œuvre d'une remarquable beauté. L'environnement, par sa verdure, favorise le calme, le repos et la contemplation. Plusieurs personnes de la Côte d'Ivoire font le trajet sur des routes en latérite, souvent abîmées, pour se recueillir en ces lieux. À un moment ou l'autre de l'année, des religieuses du Collège s'y rendent elles aussi pour un temps de prière et de ressourcement.

⁶¹ Micheline Lamarche, responsable à l'internat, Monique Tardif, professeure de catéchèse, Jackie Besnard, directrice à l'internat, Christine Dupuis, secrétaire de direction, et Hélène Boisclair, professeure, chacune apporte au Collège sa couleur et sa richesse. Elles contribuent à la bonne marche de la communauté et au succès de la mission. Leur travail professionnel est remarqué et apprécié.

La retraite du mois, vécue ensemble au collège, constitue également un temps de réflexion favorable à chacune. Elle a lieu le dimanche alors que les pensionnaires sont en congé. Le campus prend un air monastique. Tout, sous les grands arbres, respire une paix favorable à la prière et à la sérénité.

Père de Souza, une personne ressource pour la communauté

Le concile Vatican II parlait de printemps, mais personne ne peut encore crier « il est arrivé ». La communauté des religieuses, à Notre-Dame du Plateau, le sait bien. Être passeuse dans l'Église d'Abidjan postconciliaire lui demande de se rassembler autour de l'essentiel. Elle se donne alors des moyens de marcher vers « le lieu où tout ensemble ne fait qu'un⁶² ».

Depuis leur arrivée, les religieuses et les laïques de la communauté cherchent à mieux connaître le lien entre la foi et la culture du peuple ivoirien. Le père Isidore de Souza, véritable passeur, prêtre béninois, directeur à l'Institut de culture religieuse d'Abidjan, recteur de l'Institut catholique et conférencier renommé, est vite pressenti pour les accompagner dans leur cheminement.

⁶² Psaume 122 : 3.

La première rencontre avec le père de Souza⁶³ a lieu dès septembre 1970. Il a le don d'éveiller les intelligences à la connaissance de la culture de son peuple qu'il affectionne et respecte au plus haut point. Il tente d'ouvrir les cœurs à une fraternité réelle. Homme libre, sa parole suscite le respect et invite à passer sur l'autre rive.

Les membres de la communauté grandissent à son contact. Si elles reçoivent de lui la connaissance, elles héritent aussi du respect et de l'amour qu'il porte aux personnes avec qui il partage sa vie.

⁶³ Il occupe une place importante en Afrique de l'Ouest. En 1971, il remplace le premier recteur de l'Institut de culture religieuse d'Abidjan. Isidore de Souza, soucieux de répondre aux besoins de l'Église, lui insuffle un rythme nouveau, rendant l'institution capable d'assurer une formation diversifiée et de qualité.

Chapitre cinquième

L'ACDI poursuit son aide au Collège Notre-Dame du Plateau

Un premier renouvellement des mandats

Juin 1971 marque la fin de la deuxième année de vie missionnaire en Côte d'Ivoire pour les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Mais avant de poursuivre leur contrat pour une troisième année, elles doivent revenir au pays natal pour des vacances.

Toutes deux, sœur Bernadette et sœur Réjeanne, sont heureuses de leur expérience en Côte d'Ivoire. Mère Lucienne Lapointe tient des propos élogieux à leur endroit. Nous pouvons le constater dans le rapport qu'elle fait aux capitulantes lors du chapitre général de 1970 :

Deux visites de Mgr Bernard Yago, archevêque d'Abidjan, au cours d'une même année, ont amené les autorités à prendre la décision d'envoyer deux religieuses, désireuses d'être missionnaires, à donner leurs services comme professeuses afin de soutenir l'Institution des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Ces religieuses projetaient résolument d'abandonner leur institution établie depuis plus de 50 ans. En fait, les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres devaient quitter leur établissement le

7 juillet 1970. Une équipe de sœurs canadiennes, les Sœurs de Sainte-Croix en tête, dirigera l'institution qui compte plus de 1 500 élèves aux cours primaire, secondaire et collégial.

Depuis septembre dernier, nos deux sœurs, l'une professeure de religion et de français, l'autre professeure de mathématiques, enseignent au cours secondaire et semblent très appréciées des élèves de même que de la direction de l'Institution. Un engagement de deux ans a été pris entre l'Agence canadienne de développement international et le gouvernement ivoirien voulant que le salaire de chacune de ces religieuses soit versé par le gouvernement canadien, ce qui est très avantageux pour l'Institution Notre-Dame des Apôtres qui reçoit gratuitement les services de deux professeures. Selon les clauses du contrat, l'Agence canadienne exige de tous ses coopérants le retour au pays pour une période de recyclage après deux ans d'engagement. Le contrat peut alors être renouvelé⁶⁴.

Un séjour en France et au Canada

Après deux années de travail intense en Côte d'Ivoire, sœur Bernadette parle ainsi de son temps de vacances :

Je séjourne d'abord un mois en France : une visite culturelle qui prend la forme d'un pèlerinage à Ars, à Lourdes et à Taizé pour se terminer à Lyon par une session sur l'eucharistie. Cette riche expérience en terre française me procure un moment de ressourcement, de fraternité et de découvertes. J'entre ensuite en hâte au pays, heureuse de retrouver tous les miens.

⁶⁴ Archives de la Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Avec les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, les membres de ma famille et des amis, je partage mon expérience missionnaire. Pendant ces deux années d'absence du Québec, j'ai découvert la richesse d'une tout autre culture, celle de l'Afrique. La simplicité, le dépouillement, le sens du partage et de la solidarité ainsi que l'ouverture aux étrangers sont autant de points forts de la culture africaine qui m'ont marquée. La femme noire, tout comme celle dont Senghor chante la beauté, n'aura cessé de m'émerveiller par son influence au sein de la société. Plutôt discrètes, effacées même, ces femmes tissent les liens familiaux tout en collaborant activement à l'économie de leur pays.

Le meilleur de mon expérience, c'est au quotidien que je l'ai vécu, auprès de mes élèves. Elles m'apportent, avec leur sincérité, une vision nuancée de leur peuple et de leur pays en voie d'expansion. Les deux disciplines qu'il m'est donné d'enseigner me permettent des contacts privilégiés.

Un douloureux événement vécu en Côte d'Ivoire a ressurgi en posant les pieds sur le sol montréalais. Le décès de mon père, survenu le 8 décembre 1970, je le revis comme un grand vide qui, à nouveau, se fait sentir avec acuité. Ni ma mère, cette femme d'accueil proverbiale, ni mon père à qui je n'ai pu dire un dernier au revoir, ne sont là à mon arrivée au pays. Mon deuil, commencé auprès des Africains, je l'assume à nouveau en posant les pieds sur le sol natal. Il est présent chaque fois qu'on évoque le souvenir de mon père.

De cet événement vécu en Afrique, je garde le souvenir de la sympathie manifestée par les religieuses du Collège Notre-Dame du Plateau. La communauté a prié spécialement avec moi lors d'une eucharistie. Je retiens avec émotion l'attention compatissante de mes élèves. Tout au long d'un cours de catéchèse, elles ont célébré avec moi, selon leur rituel, la mort de mon père. Je n'oublie pas non plus la visite du curé de la paroisse, monsieur l'abbé Jacques Nomel. Sa sympathie s'exprimait par une présence silencieuse entrecoupée de mots de réconfort.

Mes semaines vécues au Québec me permettent de vivre des moments heureux avec tous les miens. Je repars, enrichie de belles rencontres et contente de reprendre le chemin de la mission où je suis attendue.

Des vacances au Canada

Dès la fin des classes, sœur Réjeanne revient au pays.

Je saisis l'occasion pour demander une formation en mathématiques modernes. Je m'adresse à la directrice des études à Nicolet, sœur Marie-Reine Gravel. Elle m'annonce qu'elle sera elle-même ma professeure, mais elle se rend vite à l'évidence que le programme lui demande beaucoup trop de préparation et de temps. L'une de nos spécialistes, sœur Fernande Lemay, prend la relève et assume cette tâche avec brio.

Plusieurs religieuses de Nicolet manifestent aussi leur intérêt pour l'étude des mathématiques modernes. Je suggère à sœur Fernande de les inviter à se joindre à moi. Un jour a suffi pour remplir une classe d'élèves, à la satisfaction de la professeure. Ces heures passées avec mes consœurs sont agréables et fraternelles. Je les retrouve à Nicolet, là où nous avons vécu ensemble de si belles années.

Si les vacances servent à parfaire ma formation, elles m'apportent également de bons moments avec ma mère, mon père ainsi que mes nombreux frères et sœurs. Après deux ans d'absence d'avec les miens, il y a tant d'événements à raconter de part et d'autre! Des rencontres dans chacune des familles de mes frères et sœurs, des activités variées, rien ne peut me laisser indifférente. Mon grand frère Gérard, C SSR, chauffeur et guide, me fait découvrir le Québec du Lac-Saint-Jean. Avec mes parents et ma sœur Gisèle, il s'arrête dans chacune des maisons de sa Congrégation implantées tout au long du trajet. En plus du gîte et du couvert, les pères Rédemptoristes nous racontent ce coin de pays chargé d'histoire.

Repartir à la fin d'août pour la Côte d'Ivoire, c'est porter en moi tant de souvenirs heureux! Ils demeureront vivants bien au-delà d'un prochain retour au pays natal.

Chapitre sixième

Un souffle nouveau

La communauté s'agrandit

L'arrivée de nouvelles recrues en juillet 1970 marque un moment charnière dans la vie du groupe de religieuses canadiennes au Collège Notre-Dame du Plateau. Pour la rentrée de septembre 1971, les besoins demeurent toujours nombreux. Heureusement, les responsables des congrégations religieuses tiennent leur promesse. Elles envoient quatre religieuses pour pourvoir à des postes laissés vacants depuis le départ des sœurs de Notre-Dame des Apôtres. Certaines d'entre elles font partie de l'ACDI ou du CECI. La communauté compte maintenant seize membres avec les nouvelles venues : Sœur Françoise Charron, directrice de discipline, sœur Marie-Cécile Dionne, professeure de français, sœur Gisèle Jolette, chef cuisinière et professeure de couture et mademoiselle Monique Tardif, professeure de catéchèse au cours primaire.

C'est ensemble que le groupe communautaire prépare la rentrée de septembre 1971. Un travail colossal! L'apport des professeurs, des parents d'élèves, des manœuvres et des élèves elles-mêmes fait une heureuse différence.

L'inquiétude que vécurent certaines de ces personnes au cours de l'année précédente s'estompe en constatant les résultats académiques éloquents du mois de juin 1971. Cette troisième rentrée scolaire s'annonce prometteuse.

Sœur Marie-Cécile Dionne s'envole vers Abidjan

Sœur Marie-Cécile réalise un rêve caressé depuis longtemps, celui d'être un jour missionnaire dans un pays lointain. Après avoir reçu la confirmation de son acceptation par l'ACDI pour un poste de professeure au Collège Notre-Dame du Plateau d'Abidjan, les préparatifs de départ s'enclenchent aussitôt.

Sœur Marie-Cécile bénéficie d'une semaine de formation à Cap-Rouge offerte par l'ACDI au groupe de coopérants. Elle reçoit des informations pertinentes sur les coutumes, la culture et les conditions sanitaires en Côte d'Ivoire. Les rencontres avec ceux et celles qui s'envoleront vers un pays africain sont aussi une occasion de tisser des liens.

Le huit septembre 1971, sœur Marie-Cécile quitte Nicolet où elle vit depuis de nombreuses années. Elle parle avec émotion de son départ comme « d'une symphonie, étrange et captivante à la fois, celle de s'arracher à son pays et de s'envoler en terre inconnue⁶⁵ ». Les douze heures de vol séparant Montréal d'Abidjan lui permettent de réaliser son éloignement.

⁶⁵ Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Dès sa descente d'avion à l'aéroport de Port Bouet, une chaleur intense, moite et saisissante contraste avec le jour frisquet qu'elle vient à peine de quitter. Elle est aussitôt accueillie par des religieuses de Sainte-Croix. Sœur Bernadette et sœur Réjeanne ne sont pas de retour de leurs vacances au Canada. La présence des S.A.S.V. manque à sœur Marie-Cécile. Une première lettre adressée aux religieuses de la maison mère de Nicolet le laisse entendre : « Enfin, sœur Bernadette et sœur Réjeanne arrivent d'un voyage chargé de mésaventures. Pour moi, quelle joie de les accueillir enfin à cinq heures trente ce samedi matin⁶⁶. »

Sœur Marie-Cécile ne tarde pas à se mettre à la tâche, la rentrée des classes s'annonce déjà :

Dès lundi, je me rends au lycée pour jeunes filles à Cocody afin d'y rencontrer une professeure de français qui, tout comme moi, enseigne en classe de seconde. Elle me fait part du programme scolaire et des méthodes pédagogiques qu'elle utilise. À mon retour au Collège, je me mets au travail et prépare un horaire pour les prochains mois. Pour me familiariser avec les lieux, j'explore les bâtiments du campus : dix-sept pavillons, des petits et des grands. C'est ici dans les classes de 4^e et 3^e que j'enseignerai l'art oratoire et l'expression orale, tout en étant responsable de la discipline dans le secteur des plus grandes⁶⁷.

⁶⁶ Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

⁶⁷ *Ce que m'ont apporté mes années d'Afrique*, texte de sœur Marie-Cécile, déposé aux archives de la Congrégation.

La découverte d'une culture

Sœur Marie-Cécile pose les pieds en Côte d'Ivoire deux ans à peine après l'arrivée des premières religieuses canadiennes. Elle constate alors combien le défi lancé par monseigneur Yago est en bonne voie d'être relevé. Le temps vient où une relève ivoirienne prendra en main la direction de l'Institution.

Sœur Marie-Cécile avoue, peu après son arrivée, qu'un miracle l'attendait : celui de découvrir que, croyant avoir quitté son pays pour donner, elle ne cesse de recevoir. Certainement, elle a beaucoup reçu, mais elle a aussi beaucoup donné. Elle a ce rappel heureux : « À travers soi, faire aimer son pays, tout en aimant celui qu'on veut servir, c'est un des moments de l'existence des plus enivrants⁶⁸. »

Sœur Marie-Cécile est particulièrement impressionnée à la rentrée scolaire de constater chez les élèves la qualité du français, cette « langue belle⁶⁹ ». Tout de même, elle remarque rapidement chez elles des sons et des articulations pouvant nuire à la compréhension de la langue parlée. Licenciée en élocution française du Conservatoire LaSalle et de linguistique de l'Université de Montréal, sœur Marie-Cécile possède une méthode propre à améliorer ces quelques lacunes. Lors d'une journée pédagogique, elle tient à la présenter au corps professoral. Elle insiste alors sur l'accent propre au peuple ivoirien. En utilisant l'alphabet international, elle illustre sa présentation par des

⁶⁸ « *Ce que m'ont apporté, du point de vue de la langue, mes années en Afrique* ». Conférence donnée à l'Hôtel Mont-Royal de Montréal par sœur Marie-Cécile Dionne après son retour de l'Afrique. Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

⁶⁹ Yves Duteil, *La langue de chez-nous*.

exemples concrets. L'Ivoirien prononce le é comme un è, certaines voyelles sont insuffisamment entendues ou confondues : pâte et patte, fête et faite. L'occasion s'y prêtant, elle rappelle à son auditoire que cet accent trop marqué nuit à la compréhension sémantique de la phrase et doit être corrigé. Néanmoins, tant que l'on dira que vous avez de l'accent, il n'y aura rien à craindre! Elle termine son exposé par quelques vers du poème *L'accent* de Miguel Zamacoïs ⁷⁰ :

Ceux qui n'ont pas d'accent, je ne puis que les plaindre!
Emporter de chez soi les accents familiers,
C'est emporter un peu sa terre à ses souliers,
Lorsque, loin du pays, le cœur gros, on s'enfuit,
L'accent? Mais, c'est un peu le pays qui vous suit!
[...]
Avoir l'accent enfin, c'est, chaque fois qu'on cause
Parler de son pays en parlant d'autre chose!
[...]

Sœur Marie-Cécile reconnaît l'accent de toutes ces jeunes filles ivoiriennes, françaises, polonaises, libanaises ou autres qui composent chacune de ses classes. Toute personne n'est-elle pas porteuse d'un accent, l'accent de son pays? Ce qui importe, elle aime le dire, c'est d'avoir la ferveur du français que nous parlons. En quittant le Québec, elle n'a pas chargé sa valise d'expressions telles que : « ici, c'est moins bien que là »; « là, c'est mieux qu'ici »; « ici et là, c'est meilleur ». Elle a remplacé les comparaisons désagréables par une bonne provision de « c'est différent, c'est autre chose ».

⁷⁰ Miguel Zamacoïs, *L'accent*, poème « marseillais » (1866 -1935).

Une surprise attendait sœur Marie-Cécile. Le tiers du programme porte sur la littérature africaine. C'est tout à fait normal dans le pays, certes, mais elle devra découvrir les œuvres des écrivains-romanciers et poètes de l'Afrique. Elle avoue humblement n'en connaître aucun. Dans un premier temps, un regard sur la société traditionnelle africaine s'impose à elle. La production littéraire de l'époque de l'indépendance pose le problème des droits fondamentaux de ces peuples et de l'affranchissement du colonialisme. Pour elle, un bon moyen de connaître l'Afrique est de rencontrer l'Africain lui-même à travers sa littérature.

Ingénieuse, sœur Marie-Cécile forme des équipes d'élèves afin que chacune d'elles prépare un exposé à présenter devant la classe. Des groupes de trois élèves font ainsi monter rapidement à douze le nombre d'exposés. Les élèves consultent les auteurs africains, mais surtout les auteurs ivoiriens. Elles présentent alors leurs sujets : la famille africaine, l'enfant, l'initiation, le mariage, la polygamie, la sorcellerie, la vie au village, les religions ou encore, la mort.

Grâce à ce moyen pédagogique, les élèves apprennent sans se douter de tout ce que sœur Marie-Cécile doit elle-même apprendre pour être en mesure de commenter autant d'œuvres qui lui sont inconnues. Les présentations suscitent un vif intérêt chez ces jeunes élèves, car elles concernent et touchent la vie de leur pays. La professeure peut maintenant poursuivre son travail de recherche à travers les romans à étudier.

Professeure de diction, sœur Marie-Cécile monte une pièce de théâtre africaine. Elle sera jouée en plein air, sur le terrain du campus, à la fin de l'année scolaire. Sœur Marie-Cécile se sent dans son élément. Un roman très connu en

Afrique de l'Ouest, *L'Aventure ambiguë*⁷¹ de Cheikh Amadou Kane, est joué sous les palmiers, un soir de mai 1973, à l'heure du soleil couchant. La pièce illustre, avec tout le réalisme de la scène, un problème qui fait couler beaucoup d'encre : l'abandon de son lopin de terre pour aller chercher ailleurs une culture européenne. Le soir de la grande première, les élèves présentent la pièce à leur manière ! La professeure est stupéfaite : la pièce est rendue avec brio, grâce au talent théâtral de ces collégiennes.

Une pastorale auprès des collégiennes

Dès son arrivée à Abidjan, sœur Marie-Cécile est heureuse d'apprendre qu'elle participera à une action missionnaire, comme elle aime le dire. Avec sœur Hélène Desjardins, qui lui confie une partie des élèves de sa classe, elle accompagne une équipe de vie chrétienne au niveau collégial. Elles animent ainsi, chacune, un groupe où le nombre d'élèves favorise les échanges. Sœur Marie-Cécile prend au sérieux sa mission évangélique. « Priez pour que je ne déçoive pas le Bon Dieu »⁷², écrit-elle un jour aux religieuses de la maison mère.

Passe le temps...

De retour au pays, sœur Marie-Cécile reprend l'enseignement du français parlé aux jeunes filles du Collège Notre-Dame de l'Assomption, à Nicolet, le 8 août 1973. De souvenir en souvenir, elle dresse un bilan de ses années vécues

⁷¹ Cheikh Amadou Kane, *L'Aventure ambiguë* (récit), Paris, Julliard, 1961, 191 p. (Collection d'art UNESCO 10/18; no 617).

⁷² Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

en Côte d'Ivoire. Elle affirme qu'à l'école des jeunes Ivoiriennes, elle a appris à simplifier sa propre vie. L'Afrique offre des tableaux de bonheur simple qu'elle sait apprécier. Elle s'émerveillait et méditait sur le moindre mouvement de vie : un paysan assis par terre devant un autre en train de le raser; une mère allaitant son petit, des jeunes appliquant du cirage et polissant les chaussures des passants pour quelques francs et une fillette, avec un peu d'eau dans un seau, faisant la toilette de sa petite sœur ou de son petit frère, le corps entièrement couvert de mousse savonneuse.

Sœur Marie-Cécile affirme que bien des tableaux de bonheur simple posés en transparence sur les siens colorent son quotidien depuis son retour au Canada.

Un hommage posthume

Le 22 novembre 2000, lors des funérailles de sœur Marie-Cécile Dionne à la chapelle de la maison mère à Nicolet, sœur Jeanne Vanasse lui rend hommage, vingt-sept ans après son retour d'Abidjan :

Sœur Marie-Cécile fut une apôtre tant pour faire aimer la langue française que pour faire aimer son Dieu. Qui a connu intimement l'artiste reconnaît ainsi en elle la femme simple, enjouée, joyeuse et serviable. Son enthousiasme, il était littéralement parlant : « Dieu en elle se révélant à nous. »

La porte de son jardin secret, elle ne l'entrouvrait qu'en de rares et brefs moments combien révélateurs! Avec son Bien-Aimé, elle dialoguait et chantait son propre cantique des cantiques⁷³.

⁷³ Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

De l'Abitibi à la Côte d'Ivoire

Le 26 septembre 1971, quelques semaines à peine après l'arrivée de sœur Marie-Cécile Dionne, une quatrième sœur de l'Assomption de la Sainte Vierge, sœur Gisèle Jolette, quittait sa région natale pour se joindre au groupe inter-communautaire du Collège Notre-Dame du Plateau d'Abidjan.

C'est de La Sarre, en Abitibi, qu'arrive sœur Gisèle. Elle laisse, non sans regret, une garderie pour enfants, là où elle a été cofondatrice et responsable. Ce service déjà bien implanté rendu aux professeurs de la localité, elle le laisse entre d'autres mains.

Sa mission principale au Collège Notre-Dame du Plateau est d'assumer la direction des services alimentaires pour la communauté. Tout comme sœur Laurence Beaudry avant elle, sœur Gisèle forme équipe avec deux aides-cuisiniers africains, monsieur Jean-Baptiste et mademoiselle Moya. Chef cuisinière, elle assume la gestion du service, répartit les tâches et voit à ce que tout se passe harmonieusement.

Sœur Gisèle et ses deux aides préparent chaque jour les repas pour une vingtaine de personnes, avec les produits du milieu. La présence de nombreux moustiques demande une attention constante pour maintenir la propreté de la cuisine et prendre les précautions d'hygiène. Elle voit également à rendre l'eau potable par un procédé de filtration qui a déjà fait ses preuves. Elle doit être vigilante afin d'éviter une amibiase ou une autre maladie tropicale à l'une ou l'autre des membres du groupe. Les fruits et les légumes servis aux repas sont passés au permanganate pour cette même raison. Pris en toute fraternité, les repas offrent à la communauté un précieux moment de détente, de partage et de réconfort.

Au Collège, sœur Gisèle répond à une demande exprimée par les membres du conseil d'administration. En effet, un nouveau poste lui est confié, celui d'une classe de coupe et de couture. Diplômée de l'Institut familial, sœur Gisèle possède les aptitudes pour le faire.

Une professeure de couture pour le Collège

Avant la venue de sœur Gisèle, sœur Réjeanne Lebel présente un projet à l'Agence canadienne de développement international pour l'obtention d'une douzaine de machines à coudre, d'une table de coupe et d'autres outils indispensables à la couture. Il y a un pressant besoin d'initier les jeunes Africaines à la confection de leurs vêtements, d'une manière plus efficace que celle de coudre à la main avec une simple aiguille. L'ACDI accepte le projet sans hésitation, y voyant une priorité pour l'avancement de la femme ivoirienne. À l'arrivée de sœur Gisèle, les machines à coudre sont en place. Sœur Aline Perreault, directrice pédagogique, est fière d'offrir, pour la première fois au Collège, l'option couture dans les classes du premier cycle du secondaire. Les qualifications et la dextérité de sœur Gisèle à manier ciseaux et aiguilles font d'elle une experte pour la réussite de ce projet.

À la fin de l'année scolaire, selon une coutume établie, le Collège présente une exposition scolaire, à l'attention des familles des élèves et de toute personne intéressée. En 1972, pour une première fois, nous pouvons visiter avec fierté deux nouvelles expositions : l'une en peinture et l'autre en couture. Ces deux expositions sont un excellent moyen de valoriser le travail des élèves et également celui des professeures concernées, sœur Rose Boulé et sœur Gisèle Jolette.

Sœur Gisèle, en plus de la classe de couture, a d'autres contacts avec les élèves. En effet, elle aide à la surveillance dans les dortoirs ou encore à l'étude du soir pour l'ensemble des pensionnaires.

Sœur Gisèle apporte sa part à l'accueil des visiteurs

Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres ont transmis à la communauté des sœurs canadiennes une tradition qui a fait depuis longtemps leur renommée, soit l'accueil de chaque personne frappant à leur porte. Cet héritage demeure bien vivant après leur départ. Sœur Gisèle ne manque pas, elle aussi, à la tradition. Elle prend part à la réception des hôtes de passage : coopérants, missionnaires ou visiteurs étrangers. Ceux-ci séjournent au Collège pendant quelques jours, parfois davantage. Ils partagent avec la communauté, par-delà le repas, toute une expérience de vie sur le sol ivoirien. Ce sont des moments toujours enrichissants pour les uns et les autres.

Une fête sous les acacias

Chaque année, lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et du premier juillet, les coopérants sont reçus à la résidence de l'ambassadeur canadien en Côte d'Ivoire. Tous les compatriotes qui le peuvent, du nord au sud, prennent part avec plaisir à ces deux rassemblements.

En février 1973, à la demande de l'ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, une réception a lieu cette fois dans la cour du Collège. Les coopérants canadiens en poste dans le pays, y compris les sœurs et les frères, membres de diverses congrégations, sont attendus pour un souper aux crêpes bretonnes.

Rapidement, au Collège, une équipe se met à l'œuvre pour assurer la coordination des démarches nécessaires à la réussite de la soirée. Une crêpière bretonne viendra avec tout le nécessaire : réchauds, bombonnes de gaz, nourriture et boisson, en quantité suffisante, pour accueillir les invités. Il ne reste qu'à dresser les tables sous les acacias. Toute la communauté y participe. Sœur Gisèle et quelques religieuses de Sainte-Croix voient au bon déroulement de l'ensemble des préparatifs.

Les lampes-tempête suspendues aux arbres donnent une ambiance unique! Les conversations s'animent au fil des heures. La soirée est mémorable et inoubliable!

Sœur Gisèle Jolette s'intéresse au travail pastoral

Sœur Gisèle Jolette collabore à un projet d'enseignement catéchétique pour adultes, là où des manœuvres du Collège se sont inscrits. De toute évidence, elle doit tenir compte de la culture du milieu. Une saine pédagogie de la foi s'impose également à elle afin de présenter Dieu avec le souci de l'inculturation du message chrétien.

Sœur Gisèle s'implique à l'église paroissiale en participant à la chorale et sporadiquement, à la préparation des sacrements de l'initiation chrétienne.

À la découverte du pays et de ses coutumes

Comme toute personne qui veut s'intégrer dans le milieu, sœur Gisèle saisit les occasions qui lui sont offertes pour découvrir la Côte d'Ivoire. Ainsi, elle accompagne des sœurs de Sainte-Croix qui rendent visite à leurs consœurs œuvrant dans la brousse ivoirienne. Avec elles, sœur Gisèle explore les villages et les petites villes qui vont d'Abidjan à Togoniéré, en passant par Bouaké, une ville importante du pays. Elles découvrent des femmes assumant des tâches qui répondent à de grands besoins humains. L'une d'elles, infirmière, compte vingt ans d'expérience. Elle dirige un dispensaire desservant une bonne vingtaine de villages environnants. Sa consœur, pour sa part, a la responsabilité de la formation des catéchètes.

Au retour, une halte chez le père Latendresse, missionnaire québécois à Korhogo, les plonge à nouveau dans l'exigence du travail en brousse. Elle comprendra mieux, dira-t-elle, l'attitude de monsieur Jean-Baptiste, son aide-cuisinier, catéchiste engagé dans son milieu. Bien d'autres circonstances permettront à sœur Gisèle de connaître des villages typiquement africains à proximité d'Abidjan.

En juin 1973, deux ans après son arrivée en Côte d'Ivoire, sœur Gisèle rentre au Canada. De son séjour en terre d'Afrique, elle dresse un bilan positif. Elle se dit heureuse de sa collaboration au projet intercommunautaire et affirme que le pays recèle bien des trésors qui lui demeurent inconnus.

Chapitre septième

Au rythme des jours, la vie applique ses couleurs

La mort de Jeannette

Femme ivoirienne dans la trentaine avancée, Jeannette loge avec sa fille dans un bâtiment adjacent à la porterie. Son fils Jeannot demeure chez un tuteur et vient leur rendre visite. Jeannette est célibataire. Ses enfants ont chacun un père différent qui ne semble pas reconnaître leur paternité. Jeannette travaille au Collège pour les religieuses de Notre-Dame des Apôtres depuis de nombreuses années. Elle voit à l'entretien de certaines pièces de la maison et apporte son aide au lavoir les jours de lessive. Elle aide la réceptionniste en allant porter des messages d'un bâtiment à l'autre. Les religieuses canadiennes lui confient ces mêmes tâches en prenant la direction du Collège.

Jeannette attend un troisième enfant d'un autre père qui demeurera également absent. Dissimulée sous les pages, sa grossesse a échappé à plus d'un regard. Elle accouche à l'hôpital du Plateau le samedi 5 mai 1973, en début de soirée. Son unique sœur est auprès d'elle. Une hémorragie emporte Jeannette dans la mort. Elle s'éteint vers minuit.

Le lendemain, dès le lever du jour, un Ivoirien visiblement ému frappe à la porte du Collège. Témoin de la mort de Jeannette, il annonce la nouvelle qui se répand partout dans la maison et sur le terrain, telle une voix de tam-tam. C'est la consternation : Jeannette est morte! Jeannette est morte cette nuit des suites de son accouchement. Sa petite fille est vivante⁷⁴. Les manœuvres du Collège sont particulièrement affectés. Jeannette faisait partie de leur équipe de travail. Comme en écho, cette petite phrase, *Jeannette est morte*, est entendue, telle une plainte, pendant des jours et des semaines.

Comme le veut la coutume, sœur Alice Ducharme, directrice générale, paie le cercueil et les funérailles de Jeannette. Dès le lundi soir, sœur Alice accompagnée de quelques religieuses de Sainte-Croix se rendent à Bonoua. Elles voyagent avec madame Georgette Odi, professeure d'anglais à Notre-Dame du Plateau, et son mari, médecin ivoirien. Ils trouvent Jeannette, drapée d'un pagne, déposée sur un lit dans une case de sa famille.

S'il est une soirée remplie d'émotions, c'est bien celle-là. Villageois et villageoises manifestent leur peine par des cris et des pleurs qui ne peuvent qu'émouvoir profondément sœur Alice et ses compagnes. Ce soir de pleine lune laisse percevoir, à la lueur d'une lampe-tempête, les personnes endeuillées : le père de Jeannette, sa sœur, son frère ainsi que Bernadette et Jeannot, ses deux enfants qui vivent leur chagrin en silence.

Au cours de la soirée, une amie de Jeannette, secondée par les oncles et cousins, rassemble la délégation d'Abidjan. Elle lui annonce qu'il n'y a personne capable

⁷⁴ L'enfant portera le prénom d'Évelyne.

d'adopter Bernadette et l'enfant qui vient de naître. Madame Odi et son mari proposent alors de les prendre avec leurs six enfants.

Tôt le lendemain matin, quelques élèves et des manœuvres, dans le minibus loué par sœur Berthe Galipeau, se rendent aux funérailles à Bonoua. Les religieuses du Collège, dont les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, s'y rendent aussi.

À leur arrivée, des personnes manifestent leur douleur par des lamentations et des chants. Madame Odi est déjà là. Elle supplie à voix forte : « Jeannette, ô Jeannette, qui va s'occuper de ton enfant? » Les femmes pleurent et crient avec elle. L'arrivée des sœurs du Collège ne passe pas inaperçue, étant les seules femmes Blanches au village. Si leur peine est voilée sous leur silence, les yakos⁷⁵ et les poignées de mains savent l'exprimer.

Selon la coutume, la mort cache un coupable. Avant de fermer le cercueil de Jeannette, des femmes accomplissent un rituel : des billes sont mises dans sa bouche pour lui délier la langue. Elle pourra ainsi révéler le nom de la personne qui l'a tuée. Un couteau est déposé à ses côtés pour se défendre.

Six hommes portent ensuite le cercueil et ouvrent la marche vers l'église, suivis de tous les villageois et villageoises, des membres de la famille et de la délégation d'Abidjan. Dominant les pleurs et les lamentations, des chants montent de la foule : *Ave Maria, le ciel en est le prix* ou encore *j'irai la voir un jour*. À l'église, les funérailles se déroulent dans le calme et le recueillement, mais la mise en terre ravivera la peine, particulièrement celle des deux enfants de Jeannette.

⁷⁵ Expression ivoirienne pour manifester la sympathie.

Avant de revenir vers Abidjan, les responsables du village remercient les religieuses pour avoir été des leurs dans le deuil ainsi que pour le don en argent que sœur Alice leur a offert au nom du Collège. Au retour, plusieurs sœurs affirment que ce jour-là, elles ont découvert une facette de ce que la mort peut signifier en terre ivoirienne. La douleur exprimée, conjugée à de longs silences, leur a longtemps parlé du sens de la vie. Sur la route du retour, elles ne peuvent que songer « à la part souffrante, à la part manquante, arrachée⁷⁶ » au village de Bonoua. Une prière inscrite au plus profond de leur foi a surgi spontanément : *Notre Père qui êtes aux cieux.*

Un rapatriement sanitaire

À la fin des classes, en juin 1972, la communauté des religieuses de Notre-Dame du Plateau vit une première expérience d'hospitalisation de l'une des leurs, sœur Réjeanne Lebel. Accompagnée de sœur Bernadette, sœur Réjeanne consulte un médecin à l'hôpital du Plateau. Après un bref examen, il lui offre de faire une appendicectomie sur-le-champ. D'un commun accord, elles retournent au Collège afin de prendre le temps de réfléchir.

Madame Marie-Thérèse Yesso, une amie de la communauté et l'épouse d'un médecin, leur conseille fortement de se rendre immédiatement au Centre hospitalier universitaire à Cocody. Une Voltaïque, médecin-gynécologue et chirurgienne est alors de garde au service d'urgence. Dès qu'elle voit sœur Réjeanne, elle affirme connaître la source de son mal. Une chirurgie s'impose pour enlever des kystes ovariens d'endométriase. Un diagnostic tout autre que celui donné par le médecin de l'Hôpital du Plateau. La chirurgienne informe immédiatement son chef

⁷⁶ Christian Bobin, *La part manquante*, Paris, Gallimard, Collection folio n°2554, p. 17.

de département. Ce dernier, un Français, professeur à la faculté de médecine d'Abidjan, ne peut cacher sa stupéfaction en apprenant que son propre fils médecin a voulu l'opérer, il y avait moins d'une heure. Il va même jusqu'à le traiter de cancre! Comment a-t-il pu parler d'appendicite?

Sœur Réjeanne est hospitalisée sur-le-champ et une équipe médicale qualifiée la prend en charge. Examen après examen, on lui annonce qu'elle doit subir une chirurgie dans les jours qui viennent, lorsque la fièvre sera baissée. Avec sœur Bernadette, sœur Réjeanne insiste pour rentrer au Québec pour subir une telle intervention. Le médecin-chef est catégorique et refuse de la laisser partir en avion. Vous ne vous rendrez pas au bout du voyage, affirme-t-il, avec assurance. Après de multiples discussions, l'autorisation est enfin accordée de partir vers le Canada. La nouvelle se répand rapidement, tant au Collège que dans certaines familles africaines proches des S.A.S.V. L'ambassadeur du Canada apporte une collaboration précieuse à la préparation de ce rapatriement.

À la fin du mois de juin, les places se font rares dans les avions, car les coopérants de diverses nationalités rentrent dans leur pays pour la période des vacances. Les démarches pour le moins ardues de l'ambassadeur, conjuguées à celles des religieuses du Collège, permettent d'obtenir quatre sièges sur un vol d'Air Afrique : trois pour le brancard sur lequel on installe sœur Réjeanne et un autre pour sœur Gisèle Jolette qui l'accompagnera jusqu'à Montréal.

Le vol vers Paris se fait sans trop de mal, mais une surprise de taille les attendait. Au départ d'Abidjan, la préposée à la billetterie d'Air Afrique n'a tout simplement pas confirmé les réservations de leur vol vers Montréal. Après une nuit et un jour à l'infirmierie de l'aérogare Le Bourget, de multiples démarches pour trouver, une fois de plus, des sièges dans un avion, la compagnie aérienne KLM les accepte sur l'un de ses vols.

À sa descente d'avion, à Dorval, sœur Réjeanne est immédiatement prise en charge par une infirmière de la congrégation⁷⁷. L'insécurité et le stress disparaissent rapidement. À l'hôpital Notre-Dame où on la conduit, un chirurgien confirme le diagnostic de la dame médecin d'Abidjan : des kystes ovariens d'endométriose à enlever dans les plus brefs délais. Son congé de l'hôpital Notre-Dame lui est accordé huit jours après la chirurgie. Elle lit positivement cette expérience à laquelle elle ne s'attendait pas.

Dès la première visite chez un médecin d'Abidjan, mes consœurs m'entourent d'attention et de délicatesse. Avec quelques amies, elles se relaient pour apporter mes repas à l'hôpital, entretenir la chambre, changer la literie ou répondre à tout autre besoin. La compétence des médecins d'Abidjan et de Montréal m'a sauvé la vie. La présence de sœur Gisèle au cours du voyage en avion, les bons soins des religieuses infirmières de ma congrégation à Nicolet, l'affection fraternelle de mes sœurs de la maison mère, le tout avec ma forte volonté de guérir font la différence. Après quatre mois de convalescence, j'ai suffisamment d'énergie pour

⁷⁷ Sœur Réjane Laforest, infirmière-chef à l'infirmierie de la maison mère à Nicolet.

retourner en Côte d'Ivoire. Sœur Aline Perreault, directrice pédagogique au Collège d'Abidjan, en vacances au pays, en plus des Yakos et des vœux de prompt rétablissement, me rappelle que je suis attendue au collège.

La chaleur et le réconfort de toutes ces personnes ne peuvent me faire oublier la présence aimante de mon père et de ma mère, celle de mes sœurs et frères tout au long de ces semaines. Tous et toutes ont été importants pour mon retour à la santé!

Sœur Réjeanne Lebel retourne à Abidjan à la fin du mois d'octobre. Elle reprend peu à peu l'enseignement des mathématiques, mais voit la nécessité de partager les cours d'enseignement religieux avec l'abbé Jean-Pierre Kutwa, jeune vicaire à la paroisse Saint-Paul.

Akwaba!⁷⁸

Les S.A.S.V. d'Abidjan attendent de la grande visite. En effet, la supérieure générale de leur congrégation, mère Gertrude Dumouchel, accompagnée de son assistante, sœur Marie-Reine Gravel, viennent leur rendre visite. Toute la communauté des Canadiennes du Collège les attend. Une telle visite n'arrive pas chez elle tous les jours.

⁷⁸ Akwaba! Expression chaleureuse particulière à la Côte d'Ivoire pour saluer ses hôtes.

Dès leur sortie de l'avion⁷⁹, les sœurs Marie-Cécile Dionne, Gisèle Jolette et Réjeanne Lebel sont là pour les accueillir. Après la présentation des passeports et des documents aux douaniers, c'est la joie des retrouvailles. « Un accueil qui fait presque oublier que nous entrons dans un pays où la température est sans équivoque équatoriale », affirme sœur Marie-Reine. Tout au long du trajet de l'aéroport au Collège, leurs yeux veulent tout capter et les conversations se bousculent trop rapidement.

Après son passage en Côte d'Ivoire, sœur Marie-Reine adresse le récit de son voyage aux diverses communautés de la congrégation. Avec la fraîcheur d'un regard neuf, elle présente l'œuvre bien vivante au Collège Notre-Dame du Plateau⁸⁰ :

Depuis le 29 décembre, nous vivons avec nos quatre sœurs qui travaillent en collaboration avec les sœurs de Sainte-Croix, les Ursulines, une sœur Jésus-Marie de Sillery et des laïques du CECI. Nos sœurs enseignent dans une institution pour jeunes filles, le Collège Notre-Dame du Plateau, situé dans une zone résidentielle qui nous est apparue assez ancienne. Sœur Marie-Cécile enseigne la littérature française avec une interférence intéressante avec celle de l'Afrique. Sœur Bernadette est professeure de catéchèse et de français, sœur Réjeanne est professeure de catéchèse et de mathématiques et sœur Gisèle enseigne la couture. De plus, elle assume la direction des employés préposés aux cuisines.

⁷⁹ Sœur Claire Tremblay, missionnaire au Burundi, rentre au Canada. Elle fait route avec Mère Gertrude et sœur Marie-Reine qui viennent tout juste de rendre visite aux S.A.S.V. de Bujumbura.

⁸⁰ Journal de sœur Marie-Reine Gravel, décembre 1972. Archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.

Mère Gertrude et sœur Marie-Reine partagent au quotidien la vie du groupe intercommunautaire. Néanmoins, tout au long de leur séjour, les sœurs Marie-Cécile, Bernadette, Gisèle et Réjeanne tiennent à des moments privilégiés de détente et d'échanges avec leurs deux consœurs. Yopougon est le lieu tout désigné pour parler de leur mission à Abidjan ainsi que des dossiers importants de la congrégation. Sœur Marie-Reine décrit ces rencontres :

Vendredi 30 décembre, en après-midi, nous allons à Yopougon, où se trouve la petite villa de repos de monseigneur Yago et de ses prêtres du Séminaire, au bord de la lagune. Le soleil est ardent, mais une brise fraîche nous fait croire que ce n'est peut-être pas si chaud à Abidjan. L'avenir se chargera de nous démontrer que Yopougon a été un moment privilégié. On nous avait parlé d'un arbre remarquable par sa taille. De la paillote où nous échangeons, nous apercevons le fromager, cet arbre magnifique qui produit le kapok. Le dimanche 2 janvier, c'est aux Saintes-Maries-de-la-Mer⁸¹ que nous allons cette fois pour une dernière rencontre communautaire animée par sœur Gertrude Dumouchel, sous le toit d'une paillote, par une belle journée chaude avec la mer sous les yeux.

Faire découvrir Abidjan et ses quartiers le soir, c'est une surprise que les quatre S.A.S.V. réservent aux sœurs Gertrude et Marie-Reine :

Quelques rues d'Adjamé, un quartier pauvre, nous font voir un aspect de la vie africaine où s'allient la pauvreté la plus noire et une étonnante et primitive

⁸¹ Paillote louée par les religieuses du Collège.

liberté des gens qui semblent avoir pour toit le ciel étoilé, pour demeure les mauvaises dalles de leur rue. Par ailleurs, on est renversé par la splendeur illuminée d'un hôtel comme Les Relais au bord de la lagune. Le contraste est le même chez les gens : enfants nus, jeunes filles portant des pagnes multicolores, Français aux cheveux blonds à l'allure européenne et Arabes en burnous blancs. Tout cela trahit un cosmopolitisme extraordinaire. En somme, la ville est belle sous ses feux, la nuit.

Samedi 31 décembre, sœur Gisèle et sœur Marie-Cécile se rendent à Adzopé avec nos deux visiteuses, chez les Sœurs de Notre-Dame-Auxiliatrice de Rouyn-Noranda. Sœur Marie-Reine garde un bon souvenir de ce voyage :

Comme nous avons rencontré sœur Diane Trépanier et sœur Monique Laferrière peu de temps avant notre départ du Canada, nous sommes heureuses de nous entretenir avec leurs sœurs d'Adzopé. La petite communauté des quatre sœurs d'Adzopé nous apparaît comme une équipe missionnaire très active et bien adaptée à la population qu'elle dessert. Elles nous reçoivent à dîner, puis nous allons avec elles dans un village indigène qui se trouve sur notre route de retour. Elles apportent des cadeaux du Nouvel An à leurs filleuls et des bonbons qui feront la joie des petits.

Le soir de ce jour, nous nous retrouvons dans une grande église d'Abidjan⁸². Monseigneur Yago préside l'eucharistie de l'an nouveau devant une imposante délégation des représentants civils et religieux du diocèse. Le président de la République

⁸² Église située à Treichville en banlieue d'Abidjan.

occupe un siège d'honneur dans le chœur de l'église. La chorale dont fait partie sœur Réjeanne est soutenue par des instruments à percussion. Un prêtre ivoirien dirige cette chorale. Monseigneur Yago fait une homélie où, avec un courage admirable, il parle de justice sociale devant les mieux nantis de la ville. Cette messe, au milieu d'une foule de deux mille personnes, au dernier soir d'une année qui finit, remue quelque chose de neuf en nous et éveille des aspirations et des espérances nouvelles.

Le Premier de l'an, sœur Marie-Cécile Dionne est la dynamique animatrice de la veillée communautaire : jeux de hasard et de société, chants de Noël, distribution de prix figurent au programme. L'ambiance est fraternelle. Sans la chaleur de la nuit, les visiteuses pourraient se croire à Nicolet lors d'une soirée canadienne du Jour de l'an.

Au cours des années soixante, le théâtre en Côte d'Ivoire évolue d'une façon nouvelle. Les S.A.S.V. d'Abidjan en font la découverte au moment du passage des sœurs Gertrude et Marie-Reine. Elles se procurent les billets pour assister à *Clameurs nègres* au théâtre de Cocody. Visiblement émue par cette pièce magnifiquement rendue, sœur Marie-Reine s'exprime ainsi dans le récit de son journal :

On nous a réservé des places pour assister à *Clameurs nègres*, un spectacle d'expression radicale extraordinaire. C'est un poème très dur qui chante, qui crie les sentiments de l'Africain asservi par les blancs tout au long de son histoire. Les danses sont rythmées par les tam-tams et les tambours. Les décors, les costumes, noirs comme la nuit et zébrés de rouge, flottent comme des traînées de sang ou des lisières de feu. L'effet est saisissant. Le message pénètre jusqu'à la moelle de nos os. Dieu, que les hommes ont soif de liberté!

Monseigneur Yago ne veut pas laisser repartir la supérieure générale et son assistante sans les recevoir à sa table. C'est avec un chaleureux *akwaba!* qu'il les accueille. Sœur Marie-Reine raconte la réception à la résidence privée de monseigneur :

Dans la soirée du 3 janvier, nous dînons chez monseigneur Yago. Il a invité les quatre sœurs d'Abidjan et nous deux. Nous apprécions cette délicatesse, car on a l'impression que les entretiens sont plus aisés autour d'une table. Monseigneur nous a fait connaître son diocèse, les priorités de son action apostolique, et il invite les sœurs de l'Assomption à continuer leur travail d'éducation auprès du peuple ivoirien.

Une semaine bien courte pour la communauté d'Abidjan. Le temps de l'au revoir est déjà arrivé.

Le 5 janvier, date de notre départ, nous quittons le Plateau à 22 h 30, car l'avion décolle à 0 h 35. Nous disons au revoir aux Sœurs de Sainte-Croix et aux autres religieuses et laïques de la maison avec qui nous avons établi des relations bien amicales. Sœur Marie-Cécile, sœur Bernadette et sœur Gisèle nous conduisent à l'aéroport. Les formalités remplies, on a du temps pour causer, revivre de bons moments de la visite, prendre des messages pour le pays et quoi encore! À minuit, on apprend que le départ ne sera qu'à deux heures. Alors, nous faisons nos adieux aux sœurs, il ne faut quand même pas abuser de leur fraternelle bienveillance, elles enseignent demain matin.

Le passage de mère Gertrude Dumouchel et de sœur Marie-Reine Gravel à la communauté d'Abidjan a été porteur de fraîcheur, de joie et de fraternité. Le partage du vécu sur le terrain, les réflexions à Yopougon et aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les moments de détente au village ou à la mer ont enrichi la vie des unes comme celle des autres.

La vie continue, dense et intense. La distance s'est estompée entre deux continents. Mère Lucienne Lapointe apprendra de sœur Gertrude et de sœur Marie-Reine combien le projet qu'elle a porté avec tant de cœur produit ses fruits.

Troisième partie

Le temps d'une autre saison



Chapitre premier

Mille mondes

Une heureuse nouvelle

Au rythme des saisons de pluie ou de sécheresse, depuis quatre ans déjà, la communauté est impliquée et reconnue dans le milieu ivoirien. Monseigneur Yago avait écrit⁸³ : « Venez donc chez nous avec le seul préjugé de servir le Seigneur dans l'Église d'Abidjan et vous vous apercevrez que tout est possible⁸⁴. » Le défi lancé laisse voir aujourd'hui des signes évidents d'accomplissement.

Juin 1973 marque le départ de quatre membres du Collège Notre-Dame du Plateau, dont les sœurs Marie-Cécile Dionne et Gisèle Jolette. Par contre, trois nouvelles religieuses arrivent dès septembre pour l'entrée des classes, dont une autre S.A.S.V. En juillet 1973, après le renouvellement de leur contrat pour une cinquième année avec l'ACDI, les sœurs Bernadette et Réjeanne partent au Canada pour la période des vacances d'été. À leur arrivée à Nicolet, elles apprennent une nouvelle inattendue, mais heureuse : Sœur Claire Duteau vient de signer un contrat d'embauche pour deux ans avec l'ACDI.

⁸³ Lettre adressée à mère Lucienne Lapointe le 2 décembre 1968. Archives S.A.S.V., Nicolet.

⁸⁴ Monseigneur Yago dans une lettre à mère Lucienne Lapointe, le 2 décembre 1968.

Sœur Claire est riche d'une belle carrière en enseignement dans l'Ouest canadien. À l'Académie de l'Assomption à Edmonton et dans une école à Saint-Paul, elle est tantôt professeure d'anglais, de français ou de catéchèse dans des classes de jeunes de seize à dix-huit ans. En juin 1968, sœur Claire poursuit une formation à l'Université d'Edmonton et obtient une maîtrise en lettres anglaises. Elle enseigne ensuite pendant deux ans et signe avec l'ACDI, à l'été 1973, un contrat pour un poste d'enseignement au Collège Notre-Dame du Plateau d'Abidjan.

Sœur Claire quitte le Canada le 12 septembre 1973. Cette traversée, elle l'attend impatiemment depuis quelques mois. Elle descend enfin à l'aéroport de Port Bouet le 14 septembre, avec en main une lettre de monseigneur Yago lui servant de visa. Elle est accueillie par ses consœurs, sœur Bernadette et sœur Réjeanne.

Comme ses devancières, franchir le portail du campus émeut sœur Claire. L'allée centrale bordée de palmiers, le bâtiment de style colonial et l'accueil chaleureux de seize consœurs canadiennes la touchent et la rassurent. Elle arrive à la fin de la saison des pluies, au temps où la chaleur devient de plus en plus intense, et cela, jour après jour.

Sœur Aline Perreault, directrice pédagogique, lui confie deux classes de troisième et une de terminale. Malgré la chaleur et l'adaptation à une autre culture, sœur Claire n'est pas moins ardente à préparer ses cours dès son arrivée, car dans seulement trois jours, elle sera en classe. Le mardi matin, elle se retrouve devant quarante élèves impatientes de connaître la nouvelle professeure d'anglais venue du Canada.

Sœur Claire découvre la culture d'un peuple attachant et riche de sa jeunesse. Elle collabore avec les membres du corps professoral, particulièrement avec les professeurs d'anglais. Elle poursuit le travail de sœur Marie-Cécile Dionne en animant un groupe de vie chrétienne d'une classe de première. Ces rencontres apportent un bon complément à son enseignement de l'anglais.

Sœur Bernadette et sœur Réjeanne sont attentives et facilitent l'intégration de sœur Claire dans le milieu ivoirien. Elles font avec elle des visites et des rencontres dans les divers quartiers d'Abidjan. Avec les consœurs du groupe intercommunautaire, sœur Claire connaît aussi des moments de détente. Trente minutes et c'est la mer à perte de vue. Une mer invitante et terrifiante tout à la fois. Le long du golfe de Guinée, la barre, en hautes et fortes vagues, forme trois rouleaux successifs emportant trop souvent à jamais dans ses flots, avec la vitesse de l'éclair, les plus costauds des nageurs. Admirer la mer, rêver et chanter avec elle, quel moment d'infini et de détente!

Au congé de la Toussaint, les trois S.A.S.V. marquent un temps d'arrêt. Elles passent une fin de semaine dans un village éloigné d'Abidjan, là où des religieuses françaises tiennent un centre d'accueil pour qui désire faire une retraite. La nature y est splendide. Ces deux jours sont bénéfiques, tout particulièrement pour sœur Claire qui vit ses premiers mois sur le sol ivoirien.

Le Grand Marché de Treichville

Un bon bain de foule, s'il en est un, est la fréquentation du Grand Marché de Treichville situé dans l'une des banlieues les plus peuplées d'Abidjan. Il éveille la totalité des sens dès que l'on y entre : discussions, marchandages, conseils et palabres créent une atmosphère unique. L'odeur âcre du poisson séché, il va sans dire, se faufile d'étal en étal. On y trouve avec la farine et les œufs, ignames, piments, manioc, pâte d'arachide, huile de palme, oignons, aubergines, riz et attieké⁸⁵. Volailles vivantes, viandes d'animaux abattus la veille ou le matin même et poissons frais arrivés tout droit du port d'Abidjan constituent l'un des coins les plus achalandés. Les cabris et les moutons vivants ne semblent pas se douter un instant qu'ils changeront bientôt de maître.

À Treichville, comme dans tout marché ivoirien, il n'est pas rare d'acheter des produits fractionnés : un petit sac de riz, quelques tomates, une cigarette, un sachet de thé, un bonbon ou un œuf. Des vendeurs ambulants circulent aux abords du marché, portant sur la tête une bassine remplie de bissap⁸⁶, de bananes ou d'ustensiles de cuisine, à la recherche de clients. Tous ces produits sont à 80 % issus du terroir ivoirien ou africain. Ils occupent la part dominante des activités du marché.

De magnifiques bijoux en or et en argent attirent comme un aimant hommes, femmes et enfants. Les créateurs de ces pièces sont de véritables artistes. Ce travail en filigrane d'une grande finesse relève souvent de l'exploit. Admirer ces œuvres est un réel plaisir pour l'œil. Acheter un article

⁸⁵ Semoule à base de manioc très prisée en Côte d'Ivoire. L'attieké représente 50 % de la nourriture de base.

⁸⁶ Fleur séchée que l'on infuse pour obtenir une boisson rafraîchissante, généralement mélangée à du jus d'ananas ou de menthe.

d'une telle qualité demande au vendeur comme à l'acheteur de savoir négocier avec beaucoup d'adresse.

Les tissus colorés inondent le marché, notamment les célèbres pagnes de Treichville qui restent une référence. Les batiks et les toiles de Korhogo retiennent l'attention des plus avisés dans l'art ivoirien. Sur place, des femmes confectionnent, avec ces tissus, des vêtements qui obtiennent facilement preneurs. Circuler au comptoir des pagnes, c'est pouvoir toucher, même caresser le tissu convoité.

Au grand marché, il faut être d'habiles négociateurs. Si quelqu'un ne négocie pas, on se moquera de lui. *Dis ton prix*, répète chaque petit vendeur à ses clients. Les touristes sont vite repérés à leur façon de couper court à la négociation, soit en abandonnant ou soit en payant le prix fort. Cette dernière manière de négocier fait rigoler le vendeur. Il l'a eu «le Blanc» et c'est bon, bien bon pour les revenus de la journée. Les résidents trouvent cela moins intéressant, car pour eux, cela fait monter les prix. La négociation, ça s'apprend : vous retenez le prix fort suggéré et vous savez jusqu'où vous ferez baisser, souvent jusqu'à moins de la moitié de l'offre. Il ne reste qu'à prendre plaisir à offrir un prix ridiculement bas pour monter peu à peu, alors que l'autre descend le sien au même rythme, accompagné de palabres aux couleurs africaines. Un vrai plaisir de voir le vendeur prendre des airs offusqués, se retirer de la négociation et faire semblant de partir. Voyant le client s'éloigner également, il revient au pas de course en disant *madame, madame, je vous le laisse, c'est bon prix!* Les deux parties sont satisfaites. Le joli pagne d'abord offert à 2 000 CFA, vous l'obtenez pour 750 CFA. Personne n'a été lésé. Au marché, tout se négocie, jusqu'au simple pain de savon.

Aller au marché de Treichville, c'est fréquenter une microsociété, c'est reconnaître qu'il joue un rôle déterminant dans la dynamique de la ville et contribue à la façonner. Le marché est l'une des formes de commerce les plus humaines qu'il soit donné à vivre en Côte d'Ivoire.

Au pays du Père de Souza

Le catholicisme en Côte d'Ivoire, même minoritaire, n'en est pas moins dynamique pour autant. En 1965, monseigneur Yago, en collaboration avec les évêques de l'Afrique de l'Ouest, enclenche les démarches en vue d'ouvrir un Institut supérieur de culture religieuse à Abidjan. En 1968, celui-ci accueille les vingt-cinq premiers étudiants et prend rapidement un visage international. Sœur Réjeanne fait ce rappel :

Le père de Souza, celui que nous avons découvert comme un véritable passeur particulièrement à l'occasion des conférences qu'il a données à notre groupe intercommunautaire, devient directeur du nouvel Institut supérieur de culture religieuse. Il demeure un bon ami de la communauté. À plusieurs reprises, il nous invite à visiter son pays, le Bénin.

À Noël 1973, un voyage est planifié pour nous rendre au pays du père Isidore de Souza. Les trois s.a.s.v. sont au nombre des voyageuses. Christine Dupuis, laïque québécoise travaillant et vivant avec nous, prend place dans notre voiture. Dans l'autre véhicule, conduit par un coopérant, prennent place des sœurs de Sainte-Croix et Jackie Besnard, cette jeune dame laïque arrivée avec Christine pour s'occuper des internes. Sur la route du Ghana, une visite d'Elmina et de Cape Coast, deux lieux tristement douloureux par la traite des Noirs, s'impose à nous.

Après la traversée du Togo, d'une cinquantaine de kilomètres de l'ouest à l'est, nous voilà à Ouidah au Dahomey, village natal du père de Souza. Un village fétiche. Capitale mondiale du vaudou, Ouidah étonne par son syncrétisme religieux. La plupart des Béninois le pratiquent, quelle que soit leur religion.

Ouidah, c'est aussi le rappel de tant de personnes arrachées à la terre natale, vendues comme esclaves et déportées vers les côtes européennes et américaines. Sa forteresse, avec son unique porte étroite donnant sur la mer, par où s'embarquèrent des milliers d'esclaves entassés dans des bateaux négriers, ne nous laisse pas indifférentes. Cette porte du non-retour déclenche une charge émotive douloureuse et nous pousse à demander pardon à l'Afrique. Pardon à toi, peuple noir d'Amérique qui a survécu à la traversée et aux conditions pénibles de ton existence sur notre continent.

Heureusement, Ouidah n'est pas frappée d'amnésie. La forteresse, ce lieu de rassemblement des esclaves, a été convertie en musée. Sans équivalent dans le pays, le musée retrace l'histoire du commerce des esclaves et montre, entre autres, la collection des objets vaudou. De plus, l'UNESCO a érigé un imposant monument en l'honneur des esclaves exilés. Ce mémorial émouvant offert à l'humanité s'élève comme le point de non-retour vers une telle tragédie.

Nous quittons le village du père de Souza, non sans émotions. Au soir de cette journée, nous passons la nuit chez les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à Cotonou. Demain, avant de repartir vers Abidjan, nous allons à Kpalimé, petite ville au centre du Togo. Là, une école de poterie dirigée par des hommes et des femmes du Québec fait la renommée de la région. Dans ce coin de pays, des artistes de chez nous font la promotion de l'art africain avec un respect remarquable des traditions ancestrales.

Fin tragique d'une mission

La montée vers Kpalimé est magnifique avec ses flamboyants fleuris, ses baobabs et ses immenses kapokiers. Une surprise à leur arrivée : elles font la connaissance de concitoyens et concitoyennes fiers des sculptures réalisées à leur atelier par la gent étudiante. Soeur Réjeanne raconte la suite tragique de leur voyage :

Nos deux voitures s'apprêtent ensuite à reprendre la route vers le nord au moment où tout bascule. En effet, sœur Claire Duteau, visiblement ne va pas bien. D'un commun accord, alors que l'autre véhicule disparaît à nos yeux sans se rendre compte de ce qui arrive, nous décidons de redescendre rapidement vers l'aéroport de Lomé. Sœur Bernadette prendra l'avion avec sœur Claire pour arriver rapidement à Abidjan. Plus de deux heures de route. La descente vers Lomé, longue et inquiétante, semble interminable. Enfin, après un contre-la-montre de cent vingt kilomètres, nous arrivons à Lomé. Nous passons immédiatement à une agence de voyages pour acheter deux billets d'avion. Le pilote d'Air Afrique compte les secondes avant le décollage, attendant impatiemment notre arrivée.

Elles sont parties! Quelques heures plus tard, Bernadette et Claire descendent à Abidjan. Un télégramme a été envoyé au Collège de Notre-Dame du Plateau pour demander aux religieuses de se rendre à l'aéroport de Port Bouet d'Abidjan à la rencontre de sœur Bernadette et de sœur Claire. Nous sommes inquiètes de la suite des événements.

Maintenant, il ne reste, à Christine et à moi, qu'à rechercher un petit motel où passer la nuit avant de reprendre la route demain, au lever du jour. Quelques balades dans les rues à la recherche de l'autre véhicule dont nous avons perdu la trace depuis l'école de sculpture à Kpalimé s'avèrent peine perdue. Nous apprendrons à notre retour à Abidjan que nous avons passé la nuit à quelques rues les unes des autres. Selon l'entente prise au départ, si l'une ou l'autre voiture venait à perdre la trace de l'autre, le voyage devait continuer. Voilà ce qui était arrivé. Christine et moi gardons le moral et rentrons directement à la maison. Deux jours de route!

Des religieuses du Collège sont là, à l'arrivée de l'avion, pour accueillir sœur Bernadette et sœur Claire. Le soir même, sœur Claire reçoit la visite du médecin qui diagnostique un trouble bipolaire. Dès le lendemain, il l'hospitalise à Treichville, en attente d'un rapatriement dans le plus bref délai. Des membres de l'ambassade du Canada nous procurent les billets d'avion et une infirmière est mandatée pour accompagner sœur Claire. Après trois jours de démarches, d'exams et de soins, elle s'envole vers Montréal.

Sœur Claire avait eu le temps de s'attacher au milieu et aux personnes avec qui elle a vécu. Son départ laisse chacune dans une grande peine. Les membres de la communauté se serrent les coudes. Dans quelques jours, les élèves reviennent en classe. Sœur Aline Perreault, directrice pédagogique, réussit à combler le poste laissé vacant par le départ de sœur Claire. L'année scolaire poursuit son cours et toutes gardent non seulement le souvenir, mais un lien du cœur avec celle qui fut l'une des leurs.

Chapitre deuxième

Du Canada à la Côte d'Ivoire

Une délégation de l'ACDI en mission en Côte d'Ivoire

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire reçoit chaque année des représentants de divers pays francophones d'Europe ou d'Amérique. Cette fois-ci, il accueille monsieur Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI⁸⁷, et les membres de sa délégation, dont le célèbre Frère Untel, Jean-Paul Desbiens, ainsi que monsieur Yves Michaud⁸⁸. Des épouses, dont madame Paul Gérin-Lajoie, accompagnent leur mari.

Pour clore les séances de promotion et d'échanges entre les deux pays, un dîner est offert par le Canada à des ministres et hommes d'affaires ivoiriens. Les coopérants canadiens sont invités à ce dîner-conférence. Sœur Bernadette Germain et sœur Réjeanne Lebel participent avec intérêt aux discours de messieurs Paul Gérin-Lajoie et Yves Michaud à l'hôtel Ivoire d'Abidjan. La période de questions leur en apprend beaucoup sur la coopération entre le Canada et les pays de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement avec la Côte d'Ivoire. Entre les deux pays, les rapports

⁸⁷ En 1970, son rêve de l'éducation pour tous se transporte sur la scène internationale. Il devient président de l'Agence canadienne de développement international. Il conçoit, négocie et réalise de nombreux projets de coopération avec plus de 75 pays. Sa préoccupation de fond demeure celle de l'éducation.

⁸⁸ Monsieur Michaud est haut-commissaire à la coopération, au ministère des Affaires intergouvernementales.

sont harmonieux⁸⁹. Des échanges au plan culturel et commercial sont amorcés et de nouveaux projets sont annoncés.

Avant de revenir au Canada, des délégués, hommes et femmes, manifestent le désir de connaître un peu mieux Abidjan et ses environs. Des membres de l'ambassade du Canada avec des coopérants, dont sœur Bernadette et sœur Réjeanne, organisent alors une visite dans un village akan, non loin de la capitale. On achète des fruits, des légumes, des jus et autres produits d'usage courant pour les offrir au chef du village.

Au lever du jour, ce dimanche matin, sœur Bernadette Germain, sœur Réjeanne Lebel et quelques coopérants sont déjà devant l'hôtel Ivoire. Le rêve de quelques Canadiens s'est changé en cauchemar durant la nuit. L'un d'eux souffre d'une crise de paludisme qui le tient cloué au lit. Quelques autres n'ont pas dormi, aux prises avec la gastroentérite. Les bien-portants hésitent, se font attendre et, enfin, se décident à partir.

En chemin, la joie revient avec le goût de la rencontre avec les villageois. Le dépaysement est complet : les routes de terre rouge, les cases traditionnelles du pays akan⁹⁰ et la végétation luxuriante, tout retient leur attention.

⁸⁹ Les plans de la bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire sont dressés par les architectes canadiens, MM. Longpré, Marchand et associés. Sa construction a coûté 750 millions de FCFA, dont 435 offerts par le Canada. L'inauguration du bâtiment a lieu le 9 janvier 1974.

⁹⁰ Ethnie du sud de la Côte d'Ivoire.

À peine descendus de voiture, nous sommes salués par un chaleureux *akwaba*. Un accueil légendaire! Nous sommes bien au pays de l'hospitalité dont parle l'auteur de l'hymne national, l'*Abidjanaise*⁹¹. La joie est communicative et les visiteurs conversent avec leurs hôtes malgré leur peu de connaissances de la langue akan. Les danses folkloriques au rythme endiablé dépaysent et les costumes traditionnels réjouissent l'œil le moins averti.

Le discours du chef à l'attention de ses hôtes est traduit par un jeune étudiant. Les hommages et les cadeaux du président de l'ACDI, monsieur Paul Gérin-Lajoie, sont appréciés des villageois, y compris les enfants qui ne sont jamais laissés en reste dans ce pays.

Une séance de travail avec l'ACDI

Au cours de leur passage à Abidjan, les membres de la délégation de l'ACDI rencontrent des coopérants du Québec en poste en Côte d'Ivoire. Ils s'intéressent à leur travail et tiennent à être informés de leur mission spécifique accomplie dans le milieu. Des invitations sont alors adressées à un certain nombre d'entre eux, dont sœur Bernadette. Elle est choisie comme représentante des religieuses coopérantes de l'ACDI en poste au Collège Notre-Dame du Plateau.

Avec d'autres coopérants, elle participe à une séance de travail à la résidence de l'ambassadeur canadien, en banlieue d'Abidjan. Sœur Bernadette ne se présentera pas devant l'assemblée sans être préparée. Avec des membres de l'équipe intercommunautaire, elle rédige un mémoire sur l'œuvre accomplie par les religieuses canadiennes. Son ouverture, sa connaissance du milieu et sa foi en la mission font d'elle une excellente déléguée.

⁹¹ Les paroles sont attribuées à Mathieu Ekra et la musique à l'abbé Pierre-Michel Pango.

Monsieur Paul Gérin-Lajoie et les membres de la délégation reconnaissent la valeur de la présentation de sœur Bernadette. Elle décrit très justement l'importance de la mission accomplie au Collège Notre-Dame du Plateau et souligne l'apport précieux des coopérantes de l'ACDI dans ce milieu éducatif. Elle attire également l'attention de son auditoire sur l'urgence de considérer à sa juste valeur la place des femmes ivoiriennes dans la société. Chaudement applaudie, sœur Bernadette croit que le message est entendu.

Françoise Gaudet-Smet à la découverte de l'Afrique

Les religieuses du Collège Notre-Dame du Plateau accueillent chez elles des missionnaires et des coopérants de passage à Abidjan. Ces derniers arrivent de l'intérieur de la Côte d'Ivoire et parfois même du Québec. Combien de fois ne sont-elles pas allées au-devant d'eux à l'aéroport, en pleine nuit, au petit matin ou sous le soleil de plomb de midi!

Un jour, c'est monsieur l'ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire qui frappe lui-même à leur porte. Sa demande, pour le moins inattendue, c'est à sœur Alice Ducharme qu'il la présente. Une grande voyageuse du Québec, accompagnée de sa secrétaire, vient d'arriver à Abidjan. Elle veut quelqu'un pour les conduire en automobile jusqu'au centre du pays. Ces voyageuses ne sont rien de moins que madame Françoise Gaudet-Smet accompagnée de sa secrétaire⁹². L'ambassadeur désire qu'une religieuse du Collège les conduise à Bouaké. La demande est de taille : un jour de classe, en plein temps de l'harmattan et, de plus, à la saison chaude, la route est davantage endommagée par le passage des

⁹² Malheureusement, le nom de cette secrétaire n'a pu être retrouvé.

grumiers. Madame Gaudet-Smet ne s'est pas laissé convaincre de prendre l'avion pour parcourir une telle distance, même si une journée entière par la route est nécessaire pour atteindre Bouaké. Elle ne se doute nullement qu'un tel voyage sera non seulement éreintant, mais assommant.

Sœur Réjeanne Lebel est désignée comme chauffeur et guide. Bagages, gourdes d'eau et trousse de premiers soins à peine rangés dans la voiture que, dès neuf heures, elles sont sur la route. Quatre jours leur sont nécessaires pour voyager et découvrir quelque peu la culture et l'art ivoirien. Madame Gaudet-Smet tient à saluer les Ivoiriens des villages qu'elle rencontre sur sa route. Que de villages elles ont visités et que de mains elles ont serrées! Elles semblent heureuses. Hélas, la route aura trop vite épuisé madame Gaudet-Smet. Elle s'endort sur la banquette avant. Sa secrétaire va de découverte en découverte. Sœur Réjeanne Lebel se souvient toujours.

La faim nous tenaille. Nous arrêtons vers treize heures dans un petit restaurant de brousse tenu par un cuisinier français. Il exerce son métier dans ce coin de pays pour accommoder les touristes ou tout autre voyageur africain. Restaurées, nous continuons notre route à l'heure où normalement l'on fait la sieste. Heureusement, en allant plus au nord, le climat devient plus chaud, mais moins humide et moins insupportable.

Enfin, nous sommes reçues à Bouaké par les coopérants canadiens informés de notre venue par monsieur l'ambassadeur. Nous partageons le repas avec eux. Les conversations sont toujours des plus animées avec madame Françoise Gaudet-Smet. Elle apporte des nouvelles récentes de chez nous et nous lui présentons la Côte d'Ivoire.

Le lendemain, la journée est consacrée à la visite de Bouaké. Les écoles de sculpture et de tissage typiquement africaines et l'église décorée de magnifiques bas-reliefs sculptés par un artisan de la région intéressent au plus haut point les deux voyageuses.

Le retour, même si la tentation est très forte pour madame Françoise de revenir en avion, se fait par le même et unique chemin qui va de Bouaké à Abidjan. Cette fois, chacune sait à quoi elle s'attend.

Au cours des quelques jours qui suivirent, madame Françoise Gaudet-Smet et sa secrétaire partagent la vie des religieuses au Collège d'Abidjan. Une visite dans les quartiers lui fait découvrir l'art de la cire perdue, la sculpture de la basse côte ainsi que le travail de tissage.

À son retour au Canada, lors d'une émission radio-phonique, madame Françoise Gaudet-Smet partage avec les auditeurs les bons souvenirs de son voyage en Côte d'Ivoire. Les religieuses de Nicolet rapportent qu'elle ne manqua pas de parler de l'accueil que les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge d'Abidjan lui ont réservé.

Chapitre troisième

Enracinées dans le milieu

La Journée mondiale des lépreux

Depuis 1954, le dernier dimanche du mois de janvier, la Journée mondiale des lépreux est soulignée un peu partout dans le monde. Raoul Follereau, celui que l'on nomme l'apôtre des lépreux, en est l'instigateur. Son combat contre la lèpre, il le commence après la Seconde Guerre mondiale.

C'est par une rencontre avec la supérieure générale de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres que tout commence en Côte d'Ivoire. En effet, en 1942, au cours d'un voyage que fait Raoul Follereau en Afrique, cette religieuse déterminée et énergique lui fait part d'un rêve : construire un centre pour des centaines de lépreux livrés à eux-mêmes sur la toute petite île Désirée près du village d'Adzopé. Elle souhaite ardemment qu'ils soient soignés dignement et pris en charge dans une léproserie. La religieuse invite Raoul Follereau à visiter l'île avec elle. Dès qu'il y pose les pieds, Raoul Follereau s'écrit : « Une horreur ! C'est une léproserie-prison ! »

Touché par cette souffrance, Raoul Follereau met immédiatement à profit ses talents d'orateur et récolte des fonds pour construire le premier village de lépreux à Adzopé. Les installations terminées, tous les lépreux de l'île Désirée viennent immédiatement y vivre, fiers d'être sur la terre ferme. Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres deviennent les responsables de cette léproserie, *la Léproserie Notre-Dame des Apôtres*. Dans les années qui suivront, treize centres, tous tenus par des religieuses de cette congrégation, voient le jour en Côte d'Ivoire. Raoul Follereau consacre une partie de sa vie à la construction et à l'organisation de léproseries en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays d'Afrique où d'Asie. Il aime répéter que « donner sans aimer est une offense » ou encore, « la seule vérité, c'est de s'aimer⁹³ ».

Lors de la journée mondiale des lépreux, les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge d'Abidjan ne manquent pas de se rendre au village d'Adzopé. Elles y célèbrent la vie et fraternisent avec leurs frères et sœurs fragilisés par la maladie. De nombreux coopérants et villageois d'Adzopé passent la journée à la léproserie. Raoul Follereau vient de la France jusqu'à Adzopé ce jour-là. Lépreux et soignants, tous sont fiers d'accueillir celui qu'ils appellent Papa Follereau. Grâce à la supérieure générale des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres et à monsieur Follereau, aujourd'hui ces personnes vivent dans la société, libres et entourées, comme tout être humain. Personne ne peut rester indifférent devant une œuvre aussi noble.

⁹³ Un enseignement que Raoul Follereau gardera vivant. Il le rappelle partout où il passe ainsi que dans chacune de ses nombreuses publications. Il est décédé en 1977.

Des vacances d'été au Collège Notre-Dame du Plateau

En Côte d'Ivoire⁹⁴, les grandes vacances scolaires sont situées en pleine saison des pluies. Les cours sont à peine terminés que commencent les préparatifs pour la prochaine rentrée des classes. Au Collège Notre-Dame du Plateau aussi il faut s'y prendre tôt afin d'arriver à temps pour la rentrée.

Si quelques membres du groupe intercommunautaire partent au Canada pour des vacances bien méritées, les autres sont assurées de ne pas chômer. Un œil à peine averti les découvre, telle une fourmilière, à l'œuvre dès la fin de juin. Il y a beaucoup à faire sur le terrain au cours de ces quelques mois et les tâches sont des plus variées : guider et superviser les réparations du mobilier, le taillage des arbres et des arbustes, le nettoyage des classes, le blanchiment des murs à la chaux et les multiples courses pour les approvisionnements. Des locaux sont à réaménager et même à inventer chaque année puisque le nombre d'élèves augmente et de nouvelles options sont offertes.

Après plus de six semaines de travail intense, la fatigue se fait sentir pour les deux S.A.S.V. en août 1974. Elles doutent d'être en forme pour l'ouverture des classes. Sœur Bernadette suggère une solution : partir pendant quelques semaines comme le demande l'ACDI. D'un commun accord, elles se rendent au Maroc, un pays au nord de la Côte d'Ivoire. Les religieuses de Notre-Dame des Apôtres sont là pour les accueillir dans l'un ou l'autre de leurs couvents. Elles commencent leurs vacances par une retraite d'une semaine à Fès chez les religieuses de Charles de Foucault. Ensuite, elles découvrent Rabat, Casablanca et

⁹⁴ Comme il est difficile de se rendre en classe en saison des pluies, la période de vacances a lieu en cette saison, de juillet à septembre.

Marrakech. Et voilà arrivé le moment de retourner à Abidjan. L'agence de voyages d'Air Afrique ne pouvant leur offrir qu'un retour avec escale à Dakar, elles acceptent les places disponibles et s'envolent vers Abidjan, via le Sénégal. Elles sont à nouveau reçues chez les sœurs de Notre-Dame des Apôtres à Dakar.

Qui peut aller à Dakar sans se rendre à l'île Gorée? Cette île mémorable est bien visible dans le lointain. Les deux S.A.S.V., à peine sur le pont du traversier, ressentent l'émotion qui les envahit. En posant les pieds sur l'île, malgré le poids de l'histoire, il leur semble que la vie a tout de même gagné sur tant de dépossessions : la verdure, les fleurs tropicales, les oiseaux et les petites bêtes font qu'il y a de la vie à Gorée. Les maisons, autrefois occupées par les maîtres de la traite des esclaves, demeurent jusqu'à ce jour les témoins d'une époque à ne jamais laisser tomber dans l'oubli. Joseph Boubacar Ndiaye⁹⁵, dans un texte affiché à l'entrée de Gorée, le rappelle bien : « Qu'en ce lieu où la dignité humaine fut malmenée, qu'il nous revienne la nécessité de faire l'Homme qui reste à faire. » Et encore, de Joseph Wresinski⁹⁶ : « Des millions et des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, aujourd'hui disent non à la misère et à la honte, parce que des hommes d'hier traités en esclaves par les puissants ont, en leur cœur, affirmé qu'ils étaient des hommes. »

⁹⁵ Boubacar Joseph Ndiaye, conservateur-chef de la Maison des esclaves de Gorée pendant quarante ans, est reconnu comme le gardien de la mémoire du peuple noir. Il a permis au monde de se souvenir du commerce le plus honteux que l'humanité ait connu. Deux de ses livres, *La Maison des esclaves de Gorée* et *Il fut un jour à Gorée*, racontent avec une rare humanité un drame tout à fait inhumain.

⁹⁶ Prêtre français, il consacre sa vie à combattre la pauvreté. Il rencontre Boubacar à l'île de Gorée en 1987. Il écrit ces paroles dans le livre d'or de la Maison des esclaves. À l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, Boubacar Ndiaye fait graver ces mots sur une plaque que nous lisons sur l'un des murs de la Maison.

Le plus émouvant, sœur Réjeanne le décrit ainsi :

C'est de franchir l'enclos là où se rassemblaient les esclaves avant d'embarquer vers un pays d'Europe ou d'Amérique. Droit devant nous, dans le mur, une porte a été percée : la porte du non-retour. Par elle, « on ne peut que la mer », la mer à perte de vue. L'eau scintille au soleil. Par cette porte, des milliers d'esclaves sont montés sur les bateaux. Un voyage de non-retour pour tous, sinon pour leurs descendants qui reviendront, le cœur serré, les mots éteints dans la gorge.

Nous avons crû voir couler des larmes, entendre des cris à peine étouffés avec un goût amer, celui d'être désormais un sous-être. Leur nom n'était plus qu'un numéro matricule, comme à Auschwitz.

Sous le soleil de Gorée alors au zénith, nous sommes transies par la souffrance.

Chapitre quatrième

Mission accomplie...

Passent les années...

En Côte d'Ivoire, année après année, les cours se déroulent au rythme des exigences du renouveau pédagogique. Dès notre arrivée, au ministère de l'Éducation, l'africanisation des programmes scolaires devenait une priorité. Au Collège, les membres de la direction s'appliquent avec le corps professoral à répondre aux changements qui se font de plus en plus pressants.

La scolarisation devient obligatoire dans le pays, beaucoup plus de jeunes s'inscrivent dans les écoles. Au Collège Notre-Dame du Plateau, le nombre d'élèves en première secondaire passe de 110 à 160 dès la première année de l'application de la loi. Des classes sont donc ouvertes pour les accueillir et de nouvelles options leur sont offertes. Des services déjà en place sont renouvelés tandis que d'autres sont mis sur pied. Le laboratoire enrichi de nouveaux microscopes, un don de l'ambassade canadienne à Abidjan, donne le goût de la recherche, qui s'accroît avec l'arrivée du frère Felton. Ce Canadien, frère du Sacré-Cœur, enseigne aux jeunes des classes de 6^e. Il les intéresse à la faune et à la flore de leur milieu. L'audiovisuel prend également un virage. Un don de 20 000 \$ de l'ambassade du Canada à Abidjan permet d'aménager une salle de projection.

Tout bourdonne d'activités au Collège Notre-Dame du Plateau. Le corps professoral, les parents et les élèves sont fiers de leur Collège. Les religieuses canadiennes sont stimulées dans leur engagement. Les performances aux examens de fin d'année sont éloquentes.

... mais, il fallait déjà partir

Le mandat initial de monseigneur Yago comportait au départ un volet particulier : préparer une relève ivoirienne capable d'assurer un jour la direction du Collège. L'année scolaire 1974-1975 est déterminante pour l'équipe inter-communautaire au Collège Notre-Dame du Plateau. La relève sera bientôt une réalité. Dès son arrivée à Abidjan, sœur Alice Ducharme pressentait, avec d'autres religieuses, qu'une dame ivoirienne parmi le corps professoral avait la capacité d'assurer, dans un avenir prochain, la direction de ce Collège.

En 1975, madame Juliette Yapi, professeure au Collège depuis plusieurs années, accepte le poste de direction offert par sœur Alice Ducharme et monseigneur Yago. Elle devient la première Ivoirienne à la tête d'un Collège privé catholique. Elle sera en poste dès la fin des classes, en juin 1976. Madame Yapi porte en elle la sagesse africaine. Dès le début de son mandat, elle s'entoure d'un comité de parents qui la conseille, la soutient et l'encourage dans sa mission.

Assurées qu'une relève ivoirienne est en voie d'advenir, les sœurs Bernadette Germain et Réjeanne Lebel, avec six autres religieuses et laïques, annoncent au printemps 1975 leur retour définitif au Canada. Mais d'ici là, les cours continuent à être donnés avec professionnalisme et dynamisme. Des mois chargés d'émotions : surveillance et correction des examens de fin d'année, visites de courtoisie, réponses aux invitations des familles, adieux aux membres

des communautés religieuses et du clergé d'Abidjan. Tout ne se vit pas sans laisser une marque dans un coin du cœur.

Sœur Réjeanne, un soir de nuit sans lune de fin juin, s'envole pour Montréal avec sœur Simone Pelletier⁹⁷. Des mains s'agitent pour dire au revoir près du tarmac. Elles entrent au Canada portant en elles une part imprenable.

Avant de s'envoler vers la France pour une année d'études, sœur Bernadette Germain consacre le mois de juillet à superviser le travail des manœuvres. Avec sœur Aline Perreault et sœur Carmen Bellehumeur, deux religieuses de Sainte-Croix de la première heure, elle demeure sur le campus et prépare les classes pour la prochaine rentrée scolaire.

Faire mémoire à Bouaké

Quelques semaines avant leur départ d'Abidjan, sœur Bernadette et sœur Réjeanne tiennent à refaire une dernière fois, au moins en partie, la route de leur premier Noël en Côte d'Ivoire en décembre 1969. Elles décident de se rendre jusqu'à Bouaké pour un temps de retraite au monastère des Bénédictines. Sœur Réjeanne fait part de cette expérience unique.

À Bouaké, une religieuse bénédictine nous réserve un accueil chaleureux, fraternel et plein de délicatesse. Après le rituel coutumier de bonne arrivée, comment va la nouvelle et je vous offre à boire, elle nous indique notre cellule. Ici, vous avez accès à notre maison et à nos terrains. En Afrique, ce qui est à moi est aussi à toi.

⁹⁷ Missionnaire au Pérou de 1995 à 2000, sœur Simone, atteinte du cancer, revient dans sa congrégation à Roberval. Elle décède le 30 mai 2000.

Nous foulons un lieu de calme et de paix, un lieu de prière et d'oraison. Les bougainvilliers et les flamboyants sont en fleurs. Des poules caquettent dans la cour. Les quelques pintades sont loin de penser qu'elles nourriront la maisonnée un de ces jours.

Ne quittez jamais l'Afrique avant d'y avoir passé une nuit entière à la belle étoile, un soir de pleine lune. Combien de fois n'avons-nous pas entendu ces quelques mots lors de la formation reçue à Cap-Rouge⁹⁸!

Dans les petits villages ivoiriens, on ne dort pas très tôt un soir de pleine lune. Autour d'un feu de bois au milieu de la cour, avec les membres de la famille élargie, on partage le repas à la lumière d'une lampe-tempête. Au cœur du pays, les réverbères se font rares. On écoute les contes, on apprend l'histoire des ancêtres de la bouche du griot. Peu à peu, les lampes s'éteignent, les familles entrent dans leur case pour la nuit.

En retrait du monastère des bénédictines, nous nous allongeons sur des chaises de parterre. Ce sera ce soir notre nuit de pleine lune! Tout est redevenu si calme tout à coup. La respiration de la terre et le souffle du vent dans les feuilles et les herbages restent muets dans la moiteur de la nuit. Le temps vient de s'arrêter. Un goût d'infini s'installe. Un fascinant retour sur nos années de mission s'impose alors à nous.

⁹⁸ Formation donnée par l'ACDI avant le départ des coopérants, pour l'une ou l'autre mission.

Seules nous sommes, au cœur de la brousse, par une nuit d'étoiles. L'obscurité laisse la place au spectacle : une nuit de rêve avec les étoiles, une promenade dans la Voie lactée. Nos yeux plongent au loin, interrogeant ces feux suspendus, ce silence lumineux dansant avec la lune. Mille harmonies de fugues et contre-fugues s'activent en sympathie dans le secret des astres! Et passe, intense, le non-dit du mystère de notre venue en ce monde.

Lentement, les étoiles repartent vers le lointain. Leur flamme a donné tant de clarté en se consumant doucement que l'on croirait qu'elle le faisait pour une dernière fois. Le temps et l'espace se sont rencontrés dans la douceur et la paix.

L'aurore déjà éclairait le jour. Tout demeure en genèse.

Conclusion

Il eut été vraiment dommage de ne pas entendre lucidement et courageusement les appels lancés par le concile Vatican II. Déjà, avant même ses débuts, un important travail de discernement avait mobilisé les membres de l'Église. Avec le concile, un large chemin, cahoteux mais invitant à tous les possibles, s'ouvrait vers une aventure, celle de personnes libres ne craignant ni les imprévus, ni les anicroches du voyage. Le feu du buisson ardent illuminait la voie, les invitant à réapprendre à regarder le monde.

Plusieurs pays comptent à peine dix ans d'indépendance sur le continent africain. Ils ont la conviction qu'un autre monde est possible pour eux. Le peuple ivoirien est l'un de ceux-là. Après chacune des sessions conciliaires, monseigneur Bernard Yago revenait de Rome avec l'élan des premiers chrétiens. C'est ainsi qu'en 1969, le synode qu'il convoque implique non seulement les membres du clergé et des congrégations religieuses, mais l'ensemble des chrétiens et chrétiennes de son diocèse. Une autre importante réalisation de monseigneur Yago est celle de la fondation d'une congrégation de religieuses autochtones, les Sœurs de Notre-Dame-de-la-Paix. Ces femmes s'engageront dans les milieux, là où l'appel se fait le plus pressant. Nous les retrouvons en éducation, dans les dispensaires des villages de brousse et dans le travail social, particulièrement celui de la promotion de la femme ivoirienne.

Au cours de ces années de questionnements, les congrégations religieuses font la relecture de leur charisme de fondation. Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, pour leur part, choisissent alors d'orienter leur effectif vers les villages de brousse des pays africains, là où elles œuvrent déjà. Monseigneur Yago est alors informé de leur intention de léguer leur Collège Notre-Dame des Apôtres au diocèse d'Abidjan.

Monseigneur, pour la survie du Collège, doit chercher une relève. Que va-t-il donc faire? S'adresser aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame-de-la-Paix est inutile, car elles ne sont pas prêtes, à ce stade de leur histoire. Monseigneur Yago garde toutefois l'assurance qu'un jour ces religieuses assureront la continuité de l'œuvre qui vient de lui être léguée.

Cependant, avant qu'advienne ce jour, monseigneur Yago doit chercher des religieuses en dehors de son pays pour assurer l'enseignement et l'intérim à la direction de son Collège. Il veut des religieuses capables de fidélité aux enseignements du concile et des femmes ouvertes à la notion d'inculturation. Ces réalités récentes exigent une compréhension et une pratique nouvelle de la mission en Église.

C'est alors du Québec qu'arrivent des religieuses de diverses congrégations. Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, avec les Sœurs de Sainte-Croix, sont les premières à poser les pieds sur le campus Notre-Dame des Apôtres. Avec la venue d'autres congrégations, elles s'unissent pour garantir le maintien et le développement de l'institution. La nécessité de préparer une relève ivoirienne dans un avenir rapproché demeurera l'une de leurs priorités tout au long de leur séjour à Abidjan.

Pour vivre avec le peuple d'accueil et bien s'y intégrer, les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge sont conscientes des démarches qui s'imposent. Ces pas, il leur appartenait de les faire. Rapidement, elles établissent des contacts avec les familles ivoiriennes, le corps professoral et les personnes engagées dans les divers milieux pastoraux.

Avec le groupe intercommunautaire, elles ont constamment porté le projet de maintenir le Collège Notre-Dame du Plateau à la hauteur des attentes du ministère de l'Éducation, de monseigneur Yago, du corps professoral, des parents ainsi que des jeunes filles elles-mêmes.

L'arrivée de la première directrice ivoirienne, sœur Florence Abo, une sœur de Notre-Dame-de-la-Paix, réalise le rêve de monseigneur Yago. L'objectif qu'il s'est fixé avec les religieuses canadiennes en 1969 a été atteint et le flambeau passé entre de bonnes mains. Le Collège Notre-Dame du Plateau demeure aujourd'hui un haut lieu de savoir et d'éducation, une institution renommée en Côte d'Ivoire.

Les sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge qui ont œuvré en Côte d'Ivoire affirment avoir été les témoins privilégiées d'un peuple fier de ses origines, de la langue de son ethnie et de ses traditions. Elles gardent en elles la mémoire de cette détermination, tel un héritage légué par les Ivoiriens et Ivoiriennes qu'elles ont rencontrés.

*Puissiez-vous, à la lecture de ces pages,
Être fascinés par le sens caché
Qui respire en dessous des mots.*

Présence canadienne au Collège Notre-Dame du Plateau, 1969 -1975

1969-1970

Ducharme, Alice, c. s. c. Septembre 1969 à octobre 1976
 Germain, Bernadette, S.A.S.V. 30 août 1969 au 30 août 1975, professeure
 Lebel, Réjeanne, S.A.S.V. 30 août 1969 au 7 juillet 1975, professeure
 Rinfret, Édith, c. s. c. 1969-1970, professeure

1970-1971

Beaudry, Laurence, c. s. c. 1970-1972, cuisinière
 Bellehumeur, Carmen, c. s. c. 1970-1976, secrétaire à la direction
 Boulé, Rose, j. m. s. 1970-1973, responsable de l'Internat
 Desjardins, Hélène, c. s. c. 1970-1975, professeure
 Ducharme, Alice, c. s. c. Septembre 1969 à octobre 1976, directrice générale
 Dufault, Renée, c. s. c. 1970-1972, professeure
 Galipeau, Berthe, c. s. c. 1970- 1974, responsable des finances
 Germain, Bernadette, S.A.S.V. 30 août 1969 au 30 août 1975, professeure
 Lamarche, Micheline, laïque 1970-1972, responsable à l'internat
 Lebel, Réjeanne, S.A.S.V. 30 août 1969 à juillet 1975, professeure
 Ouellet, Denise, o.s. u. 1970-1975, directrice pédagogique, primaire
 Perreault, Aline, c. s. c. 1970-1975, directrice pédagogique, cours secondaire et collégial

1971-1972

Beaudry, Laurence, c. s. c. 1970-1972, cuisinière
 Bellehumeur, Carmen, c. s. c. 1970-1976, secrétaire à la direction
 Boulé, Rose, j. m. s. 1970-1973, responsable de l'Internat
 Charron, Françoise, c. s. c. 1971-1975, directrice de discipline
 Desjardins, Hélène, c. s. c. 1970-1975, professeure
 Dionne, Marie-Cécile, S.A.S.V. 1971-1973, professeure
 Ducharme, Alice, c. s. c. Septembre 1969 à octobre 1976, directrice générale
 Dufault, Renée, c. s. c. 1970-1972, professeure
 Galipeau, Berthe, c. s. c. 1970- 1974, responsable des finances
 Germain, Bernadette, S.A.S.V. 30 août 1969 au 30 août 1975, professeure
 Jollette, Gisèle, S.A.S.V. 1971-1973, cuisinière et professeure de couture
 Lamarche, Micheline, laïque 1970-1972, responsable à l'internat
 Lebel, Réjeanne, S.A.S.V. 30 août 1969 à juillet 1975, professeure
 Ouellet, Denise, o. s. u. 1970-1975, directrice pédagogique, primaire
 Perreault, Aline, c. s. c. 1970-1975, directrice pédagogique au cours secondaire et collégial
 Tardif, Monique, laïque 1971-1973, professeure

1972-1973

Perreault, Aline, c. s. c.1970-1975, directrice pédagogique, cours secondaire et collégial
 Bellehumeur, Carmen, c. s. c.1970-1976, secrétaire à la direction
 Galipeau, Berthe, c. s. c.1970- 1974, responsable des finances
 Besnard, Jackie, laïque1972-1974, responsable à l'internat
 Boulé, Rose, j. m. s.1970-1973, responsable de l'internat
 Charron, Françoise, c. s. c.1971-1975, directrice de discipline
 Desjardins, Hélène, c. s. c.1970-1975, professeure
 Dionne, Marie-Cécile, S.A.S.V.1971-1973, professeure
 Ducharme, Alice, c. s. c.Septembre 1969 à octobre 1976, directrice générale
 Dupuis, Christine, laïque1972-1974, secrétaire de direction
 Germain, Bernadette, S.A.S.V.30 août 1969 au 30 août 1975, professeure
 Jollette, Gisèle, S.A.S.V.1971-1973, cuisinière et professeur de couture
 Labarre, Anne-Marie, c. s. c.1972-1974, bibliothécaire
 Lebel, Réjeanne, S.A.S.V.30 août 1969 à juillet 1975, professeure
 Ouellet, Denise, o. s. u.1970-1975, directrice pédagogique, primaire
 Pelletier, Simone, o. s. u.1972-1975, professeure
 Tardif, Monique, laïque1971-1973, professeure

1973-1974

Bellehumeur, Carmen, c. s. c.1970-1976, secrétaire à la direction
 Besnard, Jackie, laïque1972-1974, responsable à l'internat
 Charron, Françoise, c. s. c.1971-1975, directrice de discipline
 Chevalier, Thérèse, c. s. c.1973-1975, professeure
 Dauphin, Irène, c. s. c.1973-1976, professeure de couture
 Desjardins, Hélène, c. s. c.1970-1975, professeure
 Ducharme, Alice, c. s. c.1969- 1976, directrice générale
 Dupuis, Christine, laïque1972-1974, secrétaire de direction
 Duteau, Claire, S.A.S.V.1973-1974, professeure
 Galipeau, Berthe, c. s. c.1970-1974, responsable des finances
 Germain, Bernadette, S.A.S.V.30 août 1969 au 30 août 1975, professeure
 Gratton, Suzanne, c. s. c.1973-1975, professeure
 Labarre, Anne-Marie, c. s. c.1972-1974, bibliothécaire
 Lebel, Réjeanne, S.A.S.V.30 août 1969 à juillet 1975, professeure
 Ouellet, Denise, o. s. u.1970-1975, directrice pédagogique, primaire
 Pelletier, Simone, o.s. u.1972-1975, professeure
 Perreault, Aline, c. s. c. . . .1970-1975, directrice pédagogique, cours secondaire et collégial

1974-1975

Bellehumeur, Carmen, c. s. c.1970-1976, secrétaire à la direction
Boisclair, Hélène, laïque1974-1975, professeure
Chalifoux, Hectorine, c. s. c.1974-1977, responsable à l'internat et de la maintenance
Charron, Françoise, c. s. c.1971-1975, directrice de discipline
Dauphin, Irène, c. s. c.1973-1976, professeure de couture
Desjardins, Hélène, c. s. c.1970-1975, professeure
Ducharme, Alice, c. s. c.1969-1976, directrice générale
Germain, Bernadette, S.A.S.V.30 août 1969 au 30 août 1975, professeure
Gratton, Suzanne, c. s. c.1973-1975, professeure
Chevalier, Thérèse, c. s. c.1973-1975, professeure
Lebel, Réjeanne, S.A.S.V.30 août 1969 à juillet 1975, professeure
McLaughlin, Thérèse, c. s. c.1974-1975, secrétaire de direction
Ouellet, Denise, o. s. u.1970-1975, directrice pédagogique, primaire
Pelletier, Simone, o. s. u.1972-1975, professeure
Perreault, Aline, c. s. c.1970-1975, directrice pédagogique, secondaire et collégial

1975-1976

Bellehumeur, Carmen c. s. c.1970-1976, secrétaire à la direction
Cardinal, Françoise c. s. c.1975-1977, responsable des finances
Chalifoux, Hectorine c. s. c.1974-1977, responsable à la maintenance
Dauphin, Irène c. s. c.1973-1976, professeure de couture
Ducharme, Alice c. s. c.1975- 1976, assistante directrice générale

Œuvres de romanciers et romancières de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique

L'ensemble des œuvres littéraires africaines a été transmis à l'oral avant de l'être à l'écrit, ritualisé avant de devenir romanesque. Les recueils de contes, de légendes et de proverbes de Côte d'Ivoire sont là pour le montrer. La littérature ivoirienne a connu un essor considérable depuis le milieu du 20^e siècle. Parmi les pionniers, il faut mentionner Aké Loba, Zégoua Gbessi. La figure de proue demeure Bernard Dadié.

Adiaffi, Jean-Marie	<i>D'Éclairs et de foudres</i>
Atta Koffi, Raphaël	<i>Les dernières paroles de Koimé</i>
Boni, Tanella	<i>Les Baigneurs du lac rose</i>
Dadié, Bernard	<i>Climbié</i>
Dadié, Bernard ¹	<i>La ville où nul ne meurt</i>
Diabaté, Henriette ²	<i>La marche des femmes sur grand Bassam</i>
Dombélé, Sidiki	<i>Inutiles</i>
Essui, Oussou	<i>Vers de nouveaux horizons</i>
Keïta, Fatou	<i>Rebelle</i>
Kane, Cheikh Hamadou, sénégalais	<i>L'aventure ambiguë</i>
Kanié, Léon Anoma	<i>Le fils de l'homme noir</i>
Kaya, Simone	<i>Fatou Bolli</i>
Koné, Maurice	<i>Le jeune homme de Bouaké</i>
Kourouma, Ahmadou ³	<i>Allah n'est pas obligé</i>
Kourouma, Amadou	<i>Les soleils des indépendances</i>
Kourouma, Ahmadou	<i>En attendant le vote des bêtes sauvages</i>
Loba, Ake	<i>Les fils des Kouretcha</i>
Loba, Ake	<i>Kocumbo, l'étudiant noir</i>
Sédar Senghor, Léopold, sénégalais	<i>Chant de l'ombre</i>
Sédar Senghor, Léopold, sénégalais	<i>Négritude et civilisation de l'Universel</i>
Tadjo, Véronique	<i>Champs de bataille et d'amour</i>
Tadjo, Véronique	<i>Le Royaume aveugle</i>
Yaou, Régina	<i>La Citadine</i>

Et combien d'autres, hommes ou femmes.

¹ Un des meilleurs écrivains de sa génération, toutes nationalités confondues.

² Pionnière de l'indépendance, elle organise avec d'autres femmes, une marche contre le pouvoir blanc en place pour libérer leur mari prisonnier à Bassam.

³ Né le 24 novembre 1927, décédé le 11 décembre 2003. En 1960, lors de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, il est très vite inquiété par le régime du président Félix Houphouët-Boigny. Il connaît la prison avant de partir en exil dans différents pays d'Afrique. Il revient en Côte d'Ivoire, là où en 2002, il prend position dans le conflit. Il est accusé dans les journaux de soutenir les rebelles du Nord. Son dernier roman sera publié après sa mort.

Le griot, un maître de la parole

Le griot garde la mémoire vivante de peuple ivoirien. Ce sont eux qui retiennent les événements et les faits importants du temps présent, particulièrement ceux des temps anciens. Ils transmettent la mémoire de ce que leurs pères leur ont confié, de génération en génération afin qu'Ivoiriens et Ivoiriennes se souviennent.

Le griot voit à la bonne transmission des événements chaque fois que l'on fait appel à lui pour reconstituer l'histoire d'une famille, du peuple ivoirien ou encore celle des peuples. Le griot assure sa succession. Lors de cérémonie, les jeunes griots récapitulent l'histoire entendue et de plus, ils recherchent des sites sacrés, des tombes ou des autels anciens de leur région.

Le griot est important dans la transmission de la tradition orale. Conteurs et chanteurs puisent dans le répertoire national lors de veillées nocturnes. Le griot, ce maître de la parole, fait et défait des réputations, apaise les chefs de village ou encore stimule leur ardeur. Il fait entrer dans la légende telle ou telle personne du village ou du pays.

Un célèbre griot, Mamadou Kouyaté a légué des paroles qui demeurent vivantes en Afrique¹ : *Nous sommes des sacs à parole, nous sommes des sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires. L'art de parler n'a pas de secrets pour nous. Sans nous, les noms des rois tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes; par la parole, nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations. Je tiens ma science de mon père Djeli Kedian qui la tient aussi de son père; l'histoire n'a pas de mystère pour nous.*

Les griots, chanteurs, musiciens et poètes, animent les réunions de famille et celles des villageois. Ils débitent les histoires traditionnelles, chantent la gloire des ancêtres et celles des chefs en place. Avec grand soin, ils repèrent les proverbes. Ils racontent les joies comme les peines vécues par leurs concitoyens au cours de l'année.

Les griots ont un rôle social important. Eux seuls peuvent dire aux dirigeants ce que le peuple pense d'eux. Quand ils apparaissent, souvent le maître se cache afin de ne pas se faire prendre. Respectés de leur entourage, les griots chantent et font rire leurs voisins aux dépens des puissants.

¹ Djibril-Tamsir Niame, *L'Épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, p. 9.

Artisanat et art nègre en Côte d'Ivoire

Le peuple ivoirien a l'âme à la beauté. On la retrouve sous toute forme d'art. Les toiles de Korhogo, une fois cousues et peintes, des bandes d'une vingtaine de centimètres de largeur tissées avec le coton du pays, ont inspiré Picasso. Il l'affirme lui-même lorsqu'il parle de l'influence « nègre » dans son œuvre.

Les articles de vannerie, paniers, nattes, corbeilles ou encore chapeaux, se trouvent dans tous les marchés du pays. La poterie accorde une large place à la créativité. Non loin de Bouaké, des poteries noires, aux formes très imaginatives, attirent le regard averti.

La sculpture du bois fournit de magnifiques pièces, dont des masques particuliers à chaque ethnie. Des statuettes de toutes sortes figurent à l'intérieur des cases ou, encore, sur les toits, lorsqu'il s'agit d'une statuette fétiche. Des masques coulés en bronze par le procédé de la cire perdue, sculptés dans l'ivoire ou dans un tronc d'arbre, ont une grande valeur artistique. Le travail de l'or et de l'argent demeure remarquable tout particulièrement en bijouterie.

De magnifiques pièces sculptées ne laissent personne indifférent : masques, statuettes, poterie, meubles sculptés de façon unique ou encore, planches de bois creusées de trous pour le jeu d'awalé connu dans toutes les régions de l'Afrique, sont étalés sur de longues tables ou suspendus aux murs. Il est permis de toucher, de regarder, de questionner et de s'émerveiller aussi. Les œuvres, sculptées dans une défense d'éléphant ou avec du bois d'ébène, attirent ceux et celles qui savent en apprécier la finesse.

S'attarder, devant les comptoirs de masques et de statuettes, c'est chercher à découvrir le cœur de la culture du peuple. Pour les villageois, le masque, tout comme la statuette, est un être sacré qui sert de médiateur entre Dieu, les ancêtres et la population. Il accueille l'enfant qui naît, le guide dans sa montée vers l'âge adulte et l'accompagne au moment de la mort.

Musique et danse en Côte d'Ivoire

La musique et la danse occupent une place particulière dans la vie de la population ivoirienne. Toutes deux puisent leurs racines dans la tradition ancestrale. Festives et exubérantes, elles stimulent et dynamisent des villages entiers lors de célébrations dominicales, de rassemblements patriotiques et accompagnent les gens au travail. Dans des périodes de deuil, la musique et la danse savent s'accorder au rythme de la douleur des cœurs.

La musique est la base de la vie en société, presque autant que la religion. Comme instrument de musique traditionnel, le tam-tam tient une place prédominante. Il est un instrument rassembleur qui provoque des explosions de joie. Le tam-tam, avec son langage codé, sert de téléphone africain. En effet, d'un village à l'autre, les messages sont transmis avec une vitesse remarquable. Dans le pays, lorsqu'une nouvelle se répand plus rapidement que voulu, on dit : « C'est le téléphone africain! »

Le balafon, une sorte de xylophone, rassemble également les foules, et cela, au même titre que le tam-tam. Il produit des sonorités musicales très pures. Il accompagne le plus souvent les chants de l'ethnie du musicien.

La kora, très présente en Côte d'Ivoire, accompagne griots, sorciers et poètes depuis la nuit des temps. La Kora est un instrument à cordes. Elle en compte parfois jusqu'à vingt-huit. Sa forme rappelle celle du luth. Unealebasse sur laquelle une peau de chèvre est tendue, sert de caisse de résonance. Sa sonorité est apparentée à celle de la harpe.

Bibliographie

LES CENTRES D'ARCHIVES CONSULTÉES

Archives des Frères du Sacré-Cœur, Granby.
Archives centrales des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolet.
Archives des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, Rome.
Archives des Sœurs de Sainte-Croix, Montréal.
Archives des Ursulines, Québec.

LES OUVRAGES ET ARTICLES

Balzac, Honoré, *Le Père Goriot*, Paris, Werdet, coll. Scènes de la vie privée, série La comédie humaine, 1835, 336 p.

Bobin, Christian, *La part manquante*, Paris, Gallimard, collection folio, no 2554, 1991, p. 17.

Bobin, Christian, *Une petite robe de fête*, Paris, Gallimard, collection folio, no 2466, 1991, p. 34.

Boubacar, Joseph Ndiaye, *Il fut un jour à Gorée*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, coll. Parenthèse, 2006, 124 p.

Diabaté, Henriette, *La marche des femmes sur Grand-Bassam*, Les Nouvelles Éditions africaines, Abidjan, 1975, 62 p.

Diop, David, *Les coups de pilons*, Présence africaine, Paris, 1956, 88 p.

Djéréké, Jean-Claude, *Les hommes d'Église et le pouvoir politique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2009, 235 p.

Du Bellay, Joachim, *Poésies*, Paris, Gallimard, collection Le Livre de Poche, 1967, 348 p.

La Bible TOB, Montréal, Société biblique canadienne, 1988, 1861 p.

Laferrière, Dany, *L'Énigme du retour*, Montréal, Boréal, 2009, 301 p.

Lebry, Léon Francis, *Bernard cardinal Yago, passionné de Dieu et de l'Homme*, Abidjan, NEI, Fraternité Matin, 1997, 204 p.

Mignault, Alice, *Vingt ans d'expansion chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, 1874-1894*, Nicolet, s.a.s.v., volume 3, 1985, 430 p.

Piché, David, Veilleux, Marco, *Faut-il quitter l'Église*, Revue Relations, n° 709, Montréal, juin 2009.

Plante, Lise, *Le Jardin d'Amélie en terre d'Afrique*, SSCCIM, 2007, 237 p.

Patrice de La Tour du Pin, « *La quête de joie* », collection Poésie, Paris, Gallimard, 1967.

Senghor, Léopold Sédar, *Les poèmes*, collection Pour comprendre, Paris, l'Harmattan, 2008, 143 p.

Vatican II, *Les seize documents conciliaires*, coll. La Pensée chrétienne, Montréal & Paris, FIDES, 1967, 671 p.

Table

Préface	15
Avant-propos	17
Première partie : Un appel pressant pour la mission	19
Chapitre premier : Un regard sur la société et l'Église des années soixante	21
Chapitre deuxième : Vatican II dans les congrégations et les Églises d'Afrique	25
Chapitre troisième : L'oeuvre des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres demeurera vivante au Collège Notre-Dame des Apôtres	35
Chapitre quatrième : À la recherche de financement	55
Chapitre cinquième : Entendez au loin la voix des tam-tams	63
Deuxième partie : L'oeuvre des S.A.S.V. en Côte d'Ivoire	99
Chapitre premier : Une mission enracinée au cœur de celles des fondatrices	101
Chapitre deuxième : Un premier Noël en Côte d'Ivoire	135
Chapitre troisième : Des expériences culturelles différentes ...	153
Chapitre quatrième : La mission entre dans sa deuxième année	161
Chapitre cinquième : L'ACDI poursuit son aide au Collège Notre-Dame du Plateau	169
Chapitre sixième : Un souffle nouveau	175
Chapitre septième : Au rythme des jours, la vie applique ses couleurs	189
Troisième partie : Le temps d'une autre saison	203
Chapitre premier : Mille mondes	205
Chapitre deuxième : Du Canada à la Côte d'Ivoire	215
Chapitre troisième : Enracinées dans le milieu	221
Chapitre quatrième : Mission accomplie	227
Conclusion	233
Liste des missionnaires canadiennes au C.N.D.P. de 1969 à 1975	237
Œuvres de romanciers et romancières de Côte d'Ivoire et de l'Afrique	241
Le griot, un maître de la parole	243
Artisanat et art nègre en Côte d'Ivoire	245
Musique et danse en Côte d'Ivoire	247
Références/Bibliographie	249
Table	251
Parutions chez le même Éditeur	253

Chez le même Éditeur

Lesage, Germain, O.M.I., *Les Origines des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, 1957.

Lesage, Germain, O.M.I., *Le Transfert à Nicolet des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, 1965.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *La religieuse enseignante*, Nicolet, 1965.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *Vingt ans d'expansion chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, 1985.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *Jeanne Valois, Témoin de la Miséricorde*, 1987.

Cantin, Henriette, S.A.S.V., *Allez, enseignez toutes les nations, Province du Japon*, Nicolet, 1987.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *À l'écoute du Maître avec saint Luc*, Nicolet, 1988.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *Sous les feux du cinquantenaire chez les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, 1895-1916, Nicolet, 1990.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *Cent ans d'espérance, les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien*, Nicolet, 1991.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *Le Décret de louange en faveur des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, 1993.

Mignault, Alice, S.A.S.V., *Éducatrices au pays d'ici, les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge en Abitibi-Témiscamingue*, 1906-1992, Nicolet, 1994.

Leclerc, Bibiane, S.A.S.V., *Graphologie et Histoire des fondateurs et fondatrices des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, 1997.

Cantin, Henriette, S.A.S.V., *Un sage mise tout sur l'amour, Jean Harper, fondateur des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolet, 1998.

Tremblay, Claire, S.A.S.V., *Marcheuses à l'étoile, les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge*, 1910-1997, Nicolet, 1999.

Cantin, Henriette, S.A.S.V., *Apôtre et Boutefeux, M^{gr} Calixte Marquis*, 2001.

Lévesque, Eugénie, S.A.S.V., *Un passé présent au futur*, Tome I, 1872-1964, Nicolet, 2003.

Mercier, Lucille, S.A.S.V., *On American Soil*, Nicolet, 2003.

Desrochers, Georgette, S.A.S.V., *Audace et Espérance en terre brésilienne*, 1956-2006, Nicolet, 2006.

Un établissement pour l'enseignement et l'éducation des jeunes filles de Côte d'Ivoire fait face à sa fermeture. L'archevêque d'Abidjan, Bernard Yago, vient en Amérique à la recherche de religieuses capables de poursuivre cette œuvre établie depuis plus de cinquante ans.

Des femmes du Québec traversent alors les mers. Ouvertes aux orientations du concile Vatican II, nous les retrouvons sur le terrain, au Collège Notre-Dame du Plateau d'Abidjan. Avec l'auteure, nous les suivons dans la vie de tous les jours. Leurs élèves, courageuses et attachantes, portent encore aujourd'hui ce rêve du savoir les menant vers l'avenir.

Dans un style plein de vie, sœur Lebel nous entraîne au-delà des mots.

Sœur Réjeanne Lebel est née à Tingwick, dans les Bois-Francs. Après quatre ans d'enseignement, elle entre chez les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge à Nicolet.



Diplômée en pédagogie, en théologie et en pastorale clinique, elle œuvre en enseignement et en pastorale scolaire et hospitalière. Sœur Lebel est professeure invitée à l'Université de Montréal, animatrice de sessions dans l'accompagnement des personnes malades, au Québec, dans l'Ouest canadien et en France. Elle fut missionnaire en Côte d'Ivoire pendant six ans.

Pour joindre l'auteure :
rejeannelebel@yahoo.fr